REPUBLIQUE DU BURUNDI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ELEVAGE

RAPPORT DES RESULTATS 2015

Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole (PAIOSA)

BDI0905511-BDI1006511-BDI1308211

Table des matières

Acronymes **4**

1. Aperçu de l'intervention **7**
1.1 Fiche d'intervention 7
1.2 Exécution budgétaire 8
1.3 Autoévaluation de la performance 9
1.3.1 Pertinence 9
1.3.2 Efficacité 11
1.3.3 Efficience 12
1.3.4 Durabilité potentielle 13
1.4 Conclusions 14

2 Monitoring des résultats **16**
2.1 Évolution du contexte 16
2.1.1 Contexte général 16
2.1.2 Contexte institutionnel 19
2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution 20
2.1.4 Contexte HARMO 22
2.2 Performance de l'outcome 24
2.2.1 Progrès des indicateurs 24
2.2.2 Analyse des progrès réalisés 26
2.2.3 Impact potentiel 28
2.3 Performance de l'output 1 29
2.3.1 Progrès des indicateurs 29
2.3.2 État d'avancement des principales activités 30
2.3.3. Analyse des progrès 32
2.4 Performance de l'output 2 36
2.4.1 Progrès des indicateurs 36
2.4.2 État d'avancement des principales activités 37
2.4.3 Analyse des progrès réalisés 37
2.5 Performance de l'output 3 39
2.5.1 Progrès des indicateurs 39
2.5.2 État d'avancement des principales activités 41
2.5.3 Analyse des progrès réalisés 42
2.6 Performance de l'output 4 45
2.6.1 Progrès des indicateurs 45
2.6.2. Etats d'avancement des activités 47
2.6.3 Analyse des progrès réalisés 50
2.7. Thèmes transversaux 61
2.7.1 Genre 61
2.7.2 Environnement 63
2.8. Gestion des risques 64

3. Pilotage et apprentissage **68**
3.1 Réorientations stratégiques 68
3.2 Recommandations 70
3.3 Enseignements tirés 72

4. Annexes **74**
4.1. Critères de qualité 74
4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et de suivi 77

4.3 Cadre logique mis à jour 78
4.4 Aperçu des MoRe Results 83
4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) » 83
4.6 Ressources en termes de communication 84

Acronymes

AE	Accord d'Exécution
AF	Accord de Financement
APD	Avant-Projet Détaillé
APS	Avant-Projet Sommaire
ATN	Assistant Technique National
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BBTV	Banana Bunchy Top Virus - maladie du Bunchy top du bananier
BdD	Base de Données
BIF	Francs Burundais
BRB	Banque de la République du Burundi
BV	Bassin Versant
BXW	Banana Xanthomonas Wilt – maladie du wilt bactérien de la banane
CAPAD	Confédérations des Associations des Producteurs Agricoles
CAPRI	Collectif des Associations des Producteurs de Riz de la plaine de l'Imbo
CCT	Comité de Concertation Technique
CEP	Champs Ecoles Paysans
CFSVA	Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis
CNS	Conseil National Semencier
COPROSEBU	Confédération des Producteurs des Semences du Burundi
CRGR	Comité Régionaux de Gestion de la Recherche
CS	Convention Spécifique
CSE	Cellule de Suivi et Evaluation
CTB	Coopération Technique Belge, Agence belge de développement
CTNVH	Comité Technique national d'homologation et de certification des variétés
DAF-RH	Département de l'Administration, des Finances et des Ressources Humaines - ISABU
DAO	Dossier d'Appel d'Offres
DEP	Direction des Etudes et Programmation
DG	Direction Générale
DGA	Directeur Général de l'Agriculture
DGMAVA	Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la. Vulgarisation Agricole
DGPAE	Direction Générale de la Planification Agricole et de l'Elevage
DPAE	Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPSP	Direction de Production des Semences et Plants
DQE	Détail Quantitatif Estimatif - dossier technique
DR	Département de la Recherche - ISABU
DSAR	Département des Services d'Appui à la Recherche - ISABU
DSIA	Direction des Statistiques et Informations Agricoles
EAC	Eastern African Community
EFI	Exploitation Familiale Intégrée
EMP	Evaluation Mi-Parcours

ENAB	Enquête Nationale Agricole du Burundi
EUR	Euro
FADECI	Fédération des associations pour le Développement des canaux d'irrigation
FAO	Food and Agriculture Organization
FBSA	Fonds Belge pour la Sécurité Alimentaire
FBu	Franc Burundais
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FIF	Fonds d'Investissement Filière
FMI	Fonds Monétaire International
FOCRA	Fonds Compétitif pour la Recherche Agricole
FOREBU	Forces républicaines du Burundi
GGF	Groupements de Gestion Forestiers
GRH	Gestion des Ressources Humaines
GSADR	Groupe Sectoriel Agriculture Développement Rural
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HTVA	Hors Taxes à la Valeur Ajoutée
IGEBU	Institut Géographique du Burundi
IMF	Institut de Micro Finance
IPPTE	Initiative des Pays Pauvres Très Endettées
ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques du Burundi
MAPROBU	Mission Africaine de Prévention et de Protection au Burundi
MINAGRIE	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MoBIF	Millions de Francs Burundais
MP	Marché Public
MTR	Mid Term Revue
ONCCS	Office National de Contrôle et de Certification des Semences
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
OPA	Organisation Professionnelle Agricole
PADAP	Projet d'Appui au Développement Agricole de la Province
PADDAM	Projet d'Amélioration Durable de la Disponibilité Alimentaire dans le Moso (Caritas)
PAIOSA	Projet d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PASS Kajondi	Projet d'Appui au Secteur Semencier (Kajondi)
PDRA	Plan Directeur de la Recherche Agricole
PNIA	Programme National d'Investissement Agricole
PNRA	Programme National de Réforme de l'Administration Publique
PPIA	Programme Provincial d'Investissement Agricole
PROSANUT	Programme pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Burundi
PSE	Planification, Suivi et Evaluation - ISABU
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RAP	Recherche-Action Participative

S/E	Suivi et Evaluation
SAN	Stratégie Agricole Nationale
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SRR	Station Régionale de Recherche - ISABU
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologie de l'Information et de la communication
ToT	Trainer of Trainers
UAC	Unité d'Appui à la Coordination
UCODE	Union pour la Coopération et le Développement
UE	Union Européenne
UPA	Unité de Production Agricole
USD	Dollar Américain
VAIM	Volet d'Appui Institutionnel au MINAGRIE
VDEVA	Volet Développement Agricole
VRECH	Volet Recherche
VSEM	Volet Semence

1. Aperçu de l'intervention

1.1 Fiche d'intervention

Intitulé de l'intervention	Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole (PAIOSA)
Code de l'intervention	3 conventions de financement : BDI0905511 (PAIOSA 1), BDI1006511 (PAIOSA 2) et BDI1308211 (PAIOSA3). Ce rapport considère également la gestion en 2015 des soldes d'engagement des interventions PADAP CIBITOKE et PADAP KIRUNDO
Localisation	Burundi, dans les provinces de Bujumbura Mairie, Bubanza, Cibitoke, Kirundo, Rutana et Ruyigi
Budget total	58.035.225 euros
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAGRIE)
Date de début de la Convention Spécifique	Le 04/12/2010 (PAIOSA 1), le 5/12/2011 (PAIOSA 2), le 09/04/2015 (PAIOSA 3)
Date de démarrage de l'intervention / Comité de pilotage d'ouverture	13/01/2011, 23/12/2011, 22/05/2015
Date prévue de fin d'exécution	12/01/2015, 22/12/2016, 21/05/2019
Date de fin de la Convention Spécifique	Le 03/12/2015 (PAIOSA 1), le 4/12/2017 (PAIOSA 2), le 08/04/2020 (PAIOSA 3)
Groupes cibles	Services de coordination, de planification et de suivi/évaluation du MINAGRIE ; Institutions publiques de recherche et de contrôle semencier ; Producteurs agricoles des 3 régions d'intervention (Imbo, Moso et Bugesera) ; Opérateurs privés des filières semencières et des filières agro-alimentaires appuyées
Impact	Contribuer de manière durable à la réduction de la pauvreté et soutenir la croissance économique du Burundi à travers l'augmentation de la productivité des facteurs de production, la valorisation maximale des productions, la diversification des opportunités des revenus, la préservation et le maintien des ressources naturelles et environnementales.
Outcome	Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permet une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé
Outputs	**R1** : Les capacités du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées (Volet VAIM)
	R2 : La production et l'utilisation de semences et plants de qualité sont augmentées (Volet VSEM)
	R3 : La recherche Agronomique produit des résultats et recommandations répondant aux besoins du monde agricole (Volet VRECH)
	R4 : Les conditions de production et de mise en marché des produits agricoles et d'élevage sont améliorées dans les régions de l'Imbo, du Moso et du Bugesera (Volet VDEVA)
Année couverte par le rapport	2015

1.2 Exécution budgétaire

Le taux d'exécution budgétaire du PAIOSA 1 et PAIOSA 2 à la fin de l'année 2015 par rapport au budget total et à la contribution du gouvernement burundais est de 60 %. Le niveau d'exécution des tranches de financement de la Belgique est de 61 % et la réalisation financière de la contribution burundaise est de 33 %.

Tableau 1 : Niveau d'exécution budgétaire par volet des 2 tranches de financement : BDI0905511 (PAIOSA 1) et BDI1006511 (PAIOSA 2) et de la contribution du Burundi

	Budget (euros)	Dépenses					Solde	Taux de déboursement à la fin de l'année n
		2011	2012	2013	2014	Année couverte par le rapport		
Output 1 (VAIM)	5 324 645	362.060	1.993.701	1.058.387	887.931	565 316	457 250	91 %
Output 2 (VSEM)	3 339 291	157.242	684.595	738.091	625.407	485 789	648 167	81 %
Output 3 (VRECH)	4 841 158	57	102.593	548.523	698.013	586 941	2 905 031	40 %
Output 4 (VDEVA)	17 220 487	30	608.952	1.549.220	2.650.497	3 791 158	8 620 630	50 %
UAC (coord et appui)	5 313 243	308.878	926.488	875.309	1.036.335	945 539	1 220 694	77 %
Réserves/Moy. généraux	1 236 630	15.892	99.713	237.412	50.123	135 078	698 412	44 %
Contr. BELGIQUE	37 275 454	844.159	4.416.042	5.006.942	5.948.306	6 509 821	14 550 184	61 %
Contr. BURUNDI	1 000 000	0	63.500	50.960	102.187	113 032	670 321	33 %
TOTAL PAIOSA	38.275.454	844.159	4.479.542	5.057.902	6.050.493	6 622 853	15 220 505	60 %

Le niveau de réalisation financier annuel (année 2015) selon la planification version Q1_2015 (début de l'année) est de 73,8 %, mais il est à noter que le taux d'exécution financier selon la planification revue à mi-parcours est de 82 %.

Tableau 2 : Taux d'exécution financier annuel des deux tranches de financement BDI0905511 (PAIOSA 1) et BDI1006511 (PAIOSA 2)

VOLET/Antenne	Plan 2015 (EUR - version Q1)	Exécution 2015 (EUR)	Taux d'exécution 2015 (en % vis-à-vis plan Q1)
VAIM	1 047 625	565 316	53,96 %
VSEM	663 580	485 789	73,21 %
VRECH	1 571 143	586 941	37,36 %
VDEVA IMBO (hors PADAP CIBITOKE)	1 748 200	1 495 601	85,55 %
VDEVA MOSO	1 173 490	912 647	77,77 %
VDEVA BUGESERA	1 432 516	990 443	69,14 %

(hors PADAP KIRUNDO)			
UAC + pôles VDEVA + moyens généraux (Z) + contrib Burundi	1 337 115	1 586 116	118,62 %
TOTAL	8 973 669	6 622 853	73,80 %

Graphique 1 : PAIOSA - Répartition de l'exécution financière 2015 par centre d'engagement

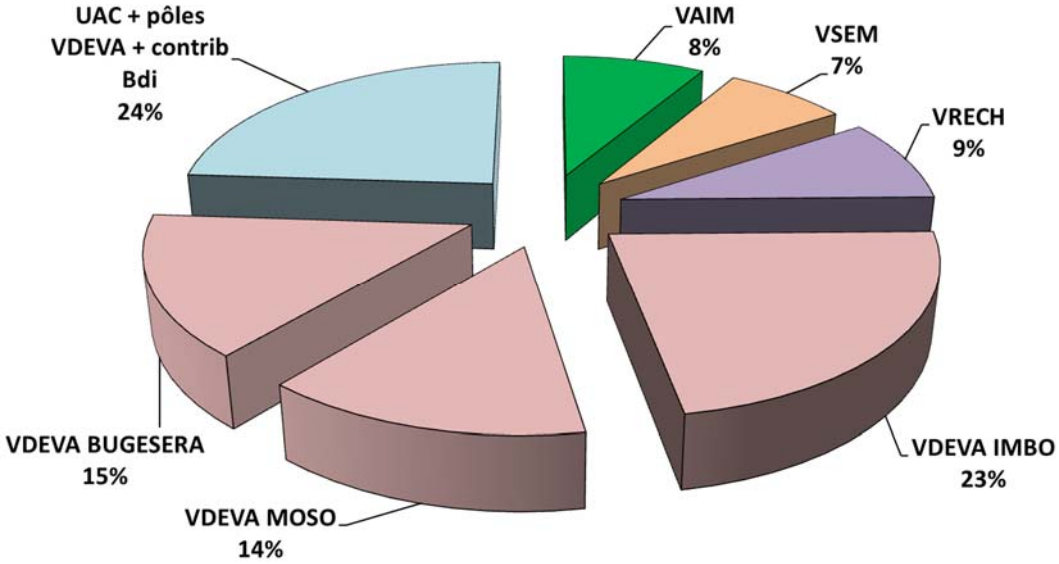

Graphique 2 : PAIOSA - Répartition des dépenses par type d'appui en 2015

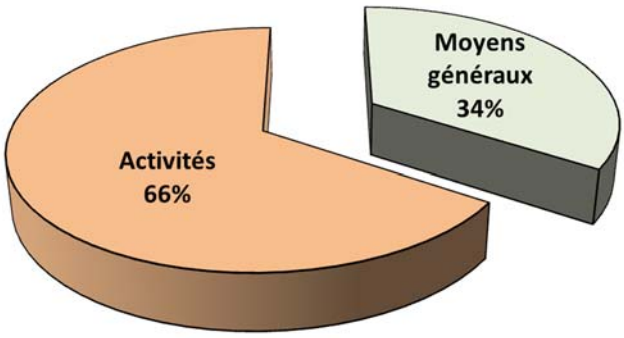

1.3 Autoévaluation de la performance

1.3.1 Pertinence

	Performance
Pertinence	B

Le programme PAIOSA s'aligne sur les politiques nationales agricoles en l'occurrence la Stratégie Nationale Agricole (SAN) et son outil d'opérationnalisation qui est le Plan National

d'Investissement Agricole (PNIA). En effet, l'objectif du programme est identique à celui de la SAN et 10 indicateurs du PAIOSA contribuent à renseigner totalement ou en partie les indicateurs retenus par le système de suivi et évaluation du PNIA. En outre, les problèmes auxquels le programme tente de contribuer, en l'occurrence la réduction de l'insécurité alimentaire dans les régions du Bugesera, Imbo et Moso et le développement d'un environnement institutionnel favorable, sont devenus encore plus pertinents à cause de la crise socio-économique actuelle.

En ce qui concerne l'insécurité alimentaire, les différents indicateurs du PAM et de la FAO sont très préoccupants, malgré la bonne récolte de la saison B 2015 et la relative stabilité des prix des biens alimentaires dans les derniers mois. En novembre 2015, on a enregistré une augmentation du taux d'insécurité alimentaire de 6 % en milieu rural, par rapport à 2014, avec un pic de 19 % à Bujumbura Rural et de 14 % dans la plaine de l'Imbo, à cause de la réduction du commerce (surtout poisson et huile de palme) avec Bujumbura.

Le nombre de déplacés à cause de la crise politico-économique est estimé à 250.000 personnes, ce qui représente quelques 9,5 % des exploitations agricoles familiales. Cet aspect, lié aussi aux difficultés d'approvisionnement des intrants dues à la hausse des prix, a provoqué une réduction des superficies agricoles exploitées.

Du point de vue économique, la faiblesse des importations des pays voisins et la limitation des transports dus à l'insécurité ont provoqué une réduction significative des activités (les 2/3 des magasins/boutiques ont été affectés par la crise) et par conséquent, une augmentation des prix des denrées alimentaires depuis le mois de septembre 2015. S'il est vrai qu'en milieu rural les effets de la crise économique sont moins palpables, grâce à une économie très peu monétarisée, la mise en place de la saison culturale A 2015-2016 a quand même été difficile à cause des stocks en semences épuisés et du faible pouvoir d'achat des intrants. Cette situation semble destinée à s'aggraver avec la réduction drastique du fonds engrais pour l'année 2016.
En ce qui concerne l'environnement institutionnel, l'évolution de la situation politique et sécuritaire du pays a amené le Gouvernement Belge à réorienter la coopération avec le Burundi dans le cadre européen (article 96 de l'Accord de Cotonou). Cela a engendré la suspension des appuis institutionnels au MINAGRIE, à l'ONCCS et à l'ISABU, le changement des modalités de gestion (de la cogestion à la régie) et à la réorientation des activités en faveur de l'appui direct aux populations bénéficiaires.

Le changement du contexte d'intervention et cette réorientation, qui est devenue opérationnelle à partir du mois de novembre 2015, ont bien évidemment des effets sur la pertinence du Programme sous la forme conçue initialement. Le PAIOSA est donc en train de se restructurer en fonction des évolutions du contexte externe et interne afin de conserver, voir capitaliser les acquis et de se relancer sur une nouvelle forme pour améliorer sa pertinence.

1.3.2 Efficacité

	Performance
Efficacité	C

Le programme PAIOSA estime que les outcomes pourraient être atteints dans le temps (avec PAIOSA 3) seulement à certaines conditions.

Tout d'abord une amélioration de la situation politico-sécuritaire actuelle, qui devrait rester conjoncturelle et ne pas devenir structurelle. En effet, les progrès effectivement enregistrés au niveau de l'augmentation et de la valorisation des productions agricoles ne pourront pas réduire la pauvreté dans les régions d'intervention si le climat des affaires au Burundi ne s'améliore pas prochainement et si des solutions ne sont pas trouvées pour répondre à la crise économique que le pays est en train de vivre.

Ensuite l'adoption de mesures correctives profondes au niveau du Programme qui permettent de pouvoir améliorer l'environnement institutionnel (dans le sens large du terme) du secteur agricole en améliorant les capacités des organisations de la société civile qui y opèrent avec une implication et accompagnement de la part des Institutions et des services techniques au niveau central, déconcentré et décentralisé.

Les mesures correctives se mettront en place tant à travers une réorientation des activités en faveur des organisations de la société civile qu'à travers une redéfinition des modalités de collaboration avec les Institutions étatiques.

Le niveau de réalisation des produits délivrables est retombé à 68 % en 2015, alors qu'il était de 78 % en 2014. Il est évident que ce résultat a été directement influencé par la dégradation du contexte politique et sécuritaire, et la suspension partielle ou totale d'une partie des activités. Il est donc peu aisé de se prononcer sur la signification d'un tel taux d'exécution. Dans ce contexte difficile, un tel niveau de réalisation des produits pourrait être considéré comme satisfaisant. Mais le programme reste plus que jamais confronté au défi de portance et d'appropriation des activités afin d'arriver aux effets et impact durables escomptés.
Il est à noter que le taux de portage et d'appropriation des activités du programme par le MINAGRIE dépendait dans une large mesure de l'appui institutionnel initié tout au début en matière d'accompagnement du processus.

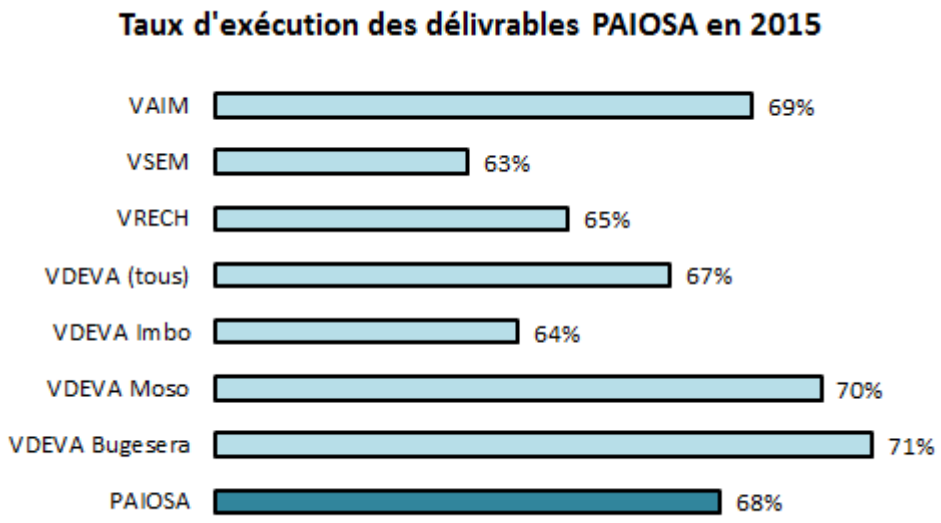

1.3.3 Efficience

	Performance
Efficience	C

Le programme PAIOSA a procédé à une redéfinition de ses outputs (voir paragraphe 4.3 : Cadre Logique mis à jour) afin de répondre aux recommandations des Evaluations Mi-Parcours et aux instructions de la CTB suite aux décisions du Gouvernement belge portant sur la suspension des appuis institutionnels aux acteurs étatiques. De cette manière l'atteinte des outputs opérationnels sera possible à condition que le contexte sécuritaire ne se dégrade pas ultérieurement dans les Provinces d'intervention. Un nouvel output institutionnel visant les capacités des organisations de la société civile a aussi été formulé afin d'assurer la durabilité des activités opérationnelles. Deux outputs institutionnels visant le renforcement des acteurs étatiques ont été par contre suspendus et leur atteinte dépendra donc des mesures prises par le Gouvernement belge suite à l'évolution des négociations découlant de l'article 96 de l'Accord de Cotonou. Les ressources humaines et matérielles affectées à ces outputs ont été redirigées vers les autres outputs, tandis que les ressources financières ont été gelées provisoirement.

Le taux de réalisation des produits, comme déjà évoqué ci-haut, est de 68% et le taux de réalisation financier est de 73,8%. Cet équilibre entre les réalisations techniques et les réalisations financières, au cours de l'année 2015, est imputable à l'engagement des équipes PAIOSA, d'une part, et à la maitrise progressive des planifications réalistes dans le domaine technique et le domaine financier d'autre part.

1.3.4 Durabilité potentielle

	Performance
Durabilité potentielle	C

Malgré les changements au niveau des certaines autorités (Ministre et Secrétaire Permanent), la mise en œuvre des instructions portant l'arrêt des avantages pour certains cadres du MINAGRIE au niveau central et déconcentré, et l'arrêt des réunions des SMCL (partiellement remplacées par les Comités de Concertation Technique mais avec un rôle uniquement d'avis technique), le PAIOSA continue d'être soutenu par le Ministère de l'Agriculture et l'Elevage. La restructuration du PAIOSA actuellement en cours (Cadre Logique, dispositif organisationnel, système de monitoring, budget) qui a démarré en concomitance avec la crise politico-sécuritaire, voit aussi la participation active de la part des instances techniques du Ministère.

Ces réactions positives, qui témoignent d'un bon degré d'appropriation des actions du PAIOSA de la part du MINAGRIE, seront mises à l'épreuve à court terme suite à la décision du Gouvernement burundais d'utiliser le fonds de contrepartie pour pallier aux suspensions des appuis institutionnels. Bien évidemment le fonds de contrepartie ne pourra pas couvrir les quelques 15 % du budget global du PAIOSA actuellement suspendus, mais il pourrait assurer une période de transition afin de conserver certains acquis ainsi que des ressources humaines importantes.

Au niveau des Provinces d'intervention, la durabilité des actions du PAIOSA passe tout d'abord par l'appropriation de la part des bénéficiaires. Les actions d'ingénierie sociale, en particulier dans le domaine de l'aménagement des périmètres, des marais et des bassins versants concernés, ainsi que pour les autres infrastructures de production et de conservation des produits agricoles, doivent donc être renforcées ultérieurement. Le renforcement des compétences des organisations de la société civile (OP et ONG) constitue également une priorité pour garantir la durabilité des actions.

L'implication de la part des autorités locales, tant administratives que techniques, dans leur rôle de coordination des interventions est aussi un point clef pour la durabilité des actions. Un travail de proximité dans les Provinces et Communes d'intervention du PAIOSA semble encore nécessaire.
Dans le cadre de la consolidation, du portage et de l'appropriation des acquis au niveau local, la contrepartie nationale est engagée à prendre en charge les activités des comités régionaux de concertation.

Du point de vue des actions importantes au niveau opérationnel, la durabilité des infrastructures et aménagements hydro-agricoles fait l'objet de réflexions et concertations avec les autres PTF. En effet, au-delà de la gestion ordinaire qui assure l'entretien des infrastructures, des mécanismes de maintenance périodiques et extraordinaires sont aussi nécessaires pour certaines réalisations de taille comme les périmètres irrigués, étant donné qu'ils sont trop

onéreux pour être totalement assurés par les bénéficiaires directs des réalisations.

Enfin, en ce qui concerne le secteur semences, les ordonnances ministérielles portant sur le règlement de production semencière, les normes de qualité et les critères d'adhésion à la profession de multiplicateur semencier n'ont toujours pas été signées. Cela nécessite que le PAIOSA revoie sa stratégie d'intervention dans le domaine pour se concentrer sur la production et l'accessibilité des semences de qualité pour les paysans dans les zones d'intervention du Programme.

1.4 Conclusions

L'année 2015 a été une année difficile pour le PAIOSA, à l'image du pays. A partir du mois d'avril 2015, à cause de la dégradation du contexte politique et sécuritaire, les activités ont été progressivement ralenties et dans certains cas suspendues. Cependant, le taux d'exécution technique est resté relativement correct (68 %), pour un taux de décaissement de l'ordre de 74 % par rapport à la programmation.

Les Conventions Spécifique et de Mise en Œuvre du PAIOSA 3 ont été signées au mois d'avril et ces compléments s'avèrent indispensables à l'atteinte des outcomes du Programme.

Les nouvelles orientations envisagées par le Programme suite aux évaluations mi-parcours, qui ont été réalisées entre les mois de novembre 2014 et février 2015, et à la mission de backstopping EST agri et OPS du mois de mai 2015, ont dû être progressivement revisitées dans le cadre d'une véritable restructuration du Programme imposée par les mesures prises par le Gouvernement Belge pour réorienter la coopération avec le Burundi dans le cadre européen (article 96 de l'Accord de Cotonou). Un screening de toutes les activités en cours a été réalisé entre juin et août 2015 et les appuis institutionnels au MINAGRIE, à l'ISABU et à l'ONCCS, au niveau central comme aux niveaux déconcentrés, ont été suspendus, mis à part certains engagements contractuels non révisables ou certaines actions strictement opérationnelles.

Dans le même temps, de nouveaux appuis aux organisations de la société civile qui interviennent dans le domaine agricole et dans les Provinces d'intervention du PAIOSA ont été identifiés et formulés (voir résultat 2.1 du Cadre Logique mis à jour – paragraphe 4.3) en collaboration avec certaines ONG et faîtières paysannes.

Cette restructuration se réalise aussi à travers une reformulation du Cadre Logique du Programme (déjà réalisée et validée), un dispositif organisationnel à adapter en conséquence, et un système de suivi/évaluation à réviser et actualiser et une nouvelle planification 2016-2019. De plus 11 notes d'orientation stratégiques sous-sectorielles ont été élaborées dont deux finalisées.

Il importe toutefois de mentionner que :

- Dans le volet d'appui institutionnel au MINAGRIE : malgré un taux de réalisation des délivrables relativement correct pour un volet dont la plupart des activités ont été suspendues,

- les niveaux de portage, de disponibilité et de motivation du partenaire restent plus que jamais les facteurs de pérennisation les plus problématiques.
- Dans le volet semences : la suspension des appuis institutionnels à l'ONCCS et le non avancement des décrets d'application de la loi semencière, rendent nécessaire une révision de la stratégie d'intervention du volet qui vise en priorité la mise à disposition des paysans de semences de qualité (les semences doivent répondre, par leurs caractéristiques et propriétés, à des besoins exprimés) à travers l'appuis aux agro multiplicateurs dans les bassins de production appuyés par le Programme et en améliorant le système de contrôle qualité des semences.
- Dans le volet recherche: les appuis institutionnels du PAIOSA ont produit des résultats tangibles, la preuve est que l'ISABU a reçu cette année par l'EAC (Eastern African Community) la prime en tant qu'institution de recherche agronomique la plus performante de la sous-région. La suspension des appuis institutionnels à l'ISABU ne permettra pas de poursuivre les appuis au processus de restructuration et décentralisation de l'ISABU mais les actions de réorientation du PAIOSA pourront s'inscrire dans Plan Directeur de la Recherche Agronomique à travers des actions spécifiques de Recherche Action Participative dans les zones d'intervention du Programme.
- Dans le volet développement agricole : les actions se sont déroulées assez normalement dans le domaine strictement agricole tandis que pour les aménagements hydro-agricoles les activités ont ralenti à cause du changement des modalités de gestion (de cogestion à régie). Le modèle CEP introduit par le PAIOSA est devenu le modèle de référence pour le Minagrie au Burundi et il doit être renforcé ultérieurement. Le suivi des projets appuyés à travers le FIF continue normalement ainsi que l'appui aux OP dans leur gestion. L'approche EFI a été appuyée au Moso ; il est intéressant de l'élargir étant complémentaire à l'approche CEP. Les actions d'aménagement des bassins versants (reboisement et traitement des ravines) ont continué mais elles nécessitent d'être inscrites dans une stratégie plus globale afin d'assurer leur durabilité, de même pour les actions d'ingénierie sociale qui visent la gestion et la maintenance des périmètres irrigués, Enfin, les marchés pour la réalisation des aménagements hydro-agricoles sont prêts à être lancés.

Fonctionnaire exécution nationale	Fonctionnaire exécution CTB
Vénuste Gikota	Riccardo Capocchini

2 Monitoring des résultats

2.1 Évolution du contexte

2.1.1 Contexte général

Après plusieurs décennies de troubles et de guerre civile, le Burundi avait progressivement retrouvé une période de calme à la suite de la signature des Accords d'Arusha, le retour des partis et mouvements armés à la table des négociations, les premières élections de 2005 et la promulgation d'une nouvelle Constitution.

Cette décennie de calme relatif entre 2005 et 2015 s'est achevée avec la nouvelle crise politico-sécuritaire consécutive à la candidature du Président à un 3ème mandat présidentiel. Dès l'annonce de sa candidature, des manifestations ont démarré en avril 2015 principalement dans la capitale Bujumbura et ont été caractérisées par des violences qui ont provoqué jusqu'à ce jour plus de 400 morts (sources : Union Africaine et Nations Unies). Dans ce contexte, une tentative de coup d'Etat survint en date du 13 mai 2015, laquelle aboutit à un échec et a eu également pour conséquence la destruction et l'interdiction de fonctionner de quasi tous les médias de grandes audiences.

Malgré la vague de contestation et la dénonciation internationale d'un processus électoral non conforme aux standards internationaux, le Gouvernement organisa des élections qui aboutirent à la confirmation de Pierre Nkurunziza à la Présidence de la République et l'élection d'un nouveau Parlement. A la suite de ces élections, la contestation prend désormais une forme plus violente à travers une série d'attaques à l'encontre des forces de l'ordre. Cette vague connut un nouveau tournant dramatique à la suite de l'attaque de casernes militaires à Bujumbura, suivie par la mort d'au moins 87 personnes dont, pour certains cas, on parle des exécutions extrajudiciaires pour lesquelles les forces de l'ordre sont suspectées.
Un mouvement de rebéllion (FOREBU) a été officialisé fin décembre, alors que la Communauté Internationale, principalement à travers l'Union Africaine, tente de faire pression pour que des négociations politiques aient lieu et menace de l'envoi de troupes (MAPROBU) pour protéger les populations en cas d'escalade (ce que le gouvernement rejette à ce stade). Tout au long de ce processus, les relations avec la Communauté Internationale n'ont cessé de se détériorer, et des discours haineux sont apparus principalement à l'encontre du Rwanda, de la Belgique, des Etats-Unis et de l'Union Européenne.

Au niveau économique, le pays a connu, selon les estimations du FMI, depuis l'année 2010 et jusqu'au 2015 un taux de croissance économique plus ou moins stable tournant autour de 4 % et un taux d'inflation moyenne d'environ 5,5 %. Au niveau du budget de l'Etat, les dons de l'extérieur pendant les dernières années se situent, selon la BRB, entre 21 et 37 % du budget de l'Etat (voir tableau), mais selon le Ministère des Finances les dons représentaient 52 % du budget de l'Etat en 2015. En termes d'Investissement Public, le taux des appuis externes est de l'ordre de 80 %.

Tableau 3 : Recettes et dons (2008 à 2015) en millions de francs burundais

Année	Recettes	Dons	% dons par rapport au budget total	Total
2008	260.160,3	137.501,8	34,6	397.662,1
2009	309.780,9	103.578,0	25,1	413.358,9
2010	393.170,0	238.073,1	37,7	631.243,1
2011	474.526,7	204.362,7	30,1	678.889,4
2012	550.780,0	154.949,5	22,0	705.729,5
2013	566.995,8	274.662,0	32,6	841.657,8
2014	663.212,2	213.828,4	24,4	877.040,5
2015 (Septembre)	427.540,7	115.360,7	21,2	542.901,3

Source *: Tableau élaboré par la CSE sur base des données de la BRB*

Pour l'année 2016, le Gouvernement prévoit une diminution du budget d'environ 300 milliards de francs burundais, par rapport à l'année 2015, avec un déficit d'environ 140,7 milliards de dollars, qui devrait être équilibré par les financements extérieurs et intérieurs. Toutefois, le volume des investissements extérieurs est en train de diminuer rapidement (de 52 % en 2015 à 35 % selon le Ministère des Finances) à cause de la suspension d'une grande partie des aides de la part des partenaires traditionnels du Burundi (Union Européenne, USAID, GIZ, Coop. belge, etc.) et le volume des recettes fiscales prévues en 2016 apparait très optimiste, étant donné que le budget de l'Etat prévoit une augmentation d'environ 126 % par rapport à l'année 2015.

Au niveau du budget 2016 financé sur ressources nationales, il est prévu une dotation d'environ 23 milliards de francs burundais pour le MINAGRIE (soit une diminution de l'ordre de 33 % par rapport à 2015), dont une contribution de 500.000.000 francs burundais pour l'ENAB (un des acquis du PAIOSA) et une contribution de 100.150.266 francs burundais comme fonds de contrepartie du PAIOSA (2 millions d'euro prévus dans les CS PAIOSA 1 et 2). Pour ce dernier, le Minagrie s'est engagé à une révision à la hausse à travers quelques transferts de fonds entre les lignes budgétaires internes au Ministère.

Dans ce secteur il est à remarquer une diminution de 86,7 % (environ 8,1 milliards de francs burundais) par rapport à l'année 2015 sur le Fonds commun des intrants.

Enfin, la contribution du PAIOSA inscrite dans le budget national pour l'année 2016 apparait largement surestimée (environ 17,5 millions d'euro contre une prévision réelle estimée à environ 6 millions d'euro).

Au niveau des importations, a été enregistrée en 2015 une forte diminution de la valeur des produits importés.

Graphique 3 : Evolution de la valeur de certains produits importés de 2009 à 2015 (octobre)

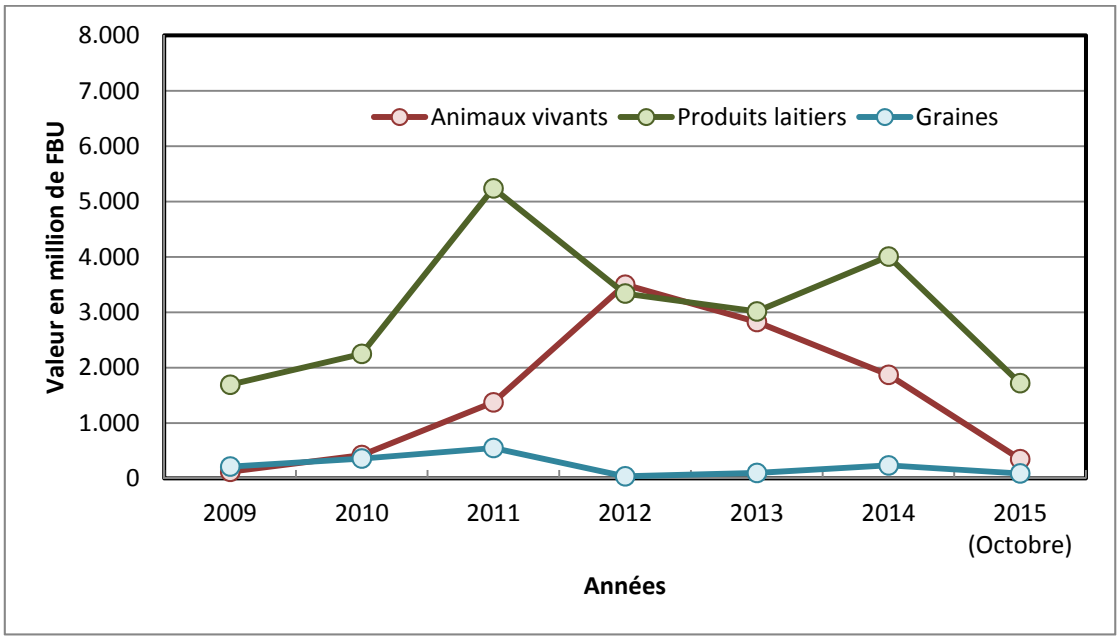

Source *: élaboré par la CSE sur base des données de la BRB*

En termes de sécurité alimentaire, la campagne culturale a été globalement bonne en raison d'une pluviométrie relativement satisfaisante comparée à l'année dernière. Cependant, les évaluations récentes indiquent que l'insécurité alimentaire a augmenté dans les zones touchées par l'insécurité civile. La détérioration de la sécurité alimentaire est principalement attribuée aux mouvements restreints des ménages, ce qui d'une part limite leur accès aux intrants et aux champs, avec pour conséquence des récoltes inférieures à la normale, et d'autre part réduit leur capacité de rechercher des opportunités de travail. Dans ces zones, certains ménages n'ont pas pu récolter ni valoriser leurs récoltes comme d'habitude. Ils ont été obligés de vendre à bas prix les récoltes disponibles, d'en abandonner certaines en champ et/ou de liquider leurs actifs pour couvrir les frais de voyage principalement vers les pays voisins ou se relocaliser à l'intérieur du pays. Les provinces concernées sont particulièrement Makamba, Kirundo, Rumonge et Rutana. Des cas de vols de cultures sur pied et dans les ménages sont régulièrement rapportés et témoignent d'une situation sécuritaire fragilisée par les mouvements de contestation à Bujumbura. Les prix des denrées alimentaires sont relativement élevés comparés à l'année dernière, particulièrement suite à la faiblesse des importations des pays voisins et la limitation des mouvements vers le Burundi.

Selon le HCR, l'insécurité civile au Burundi aurait entrainé le déplacement de près de 250.000 personnes vers la Tanzanie, le Rwanda, l'Ouganda et la République Démocratique du Congo. Etant donné qu'aucune voie de résolution du conflit ne se dessine, il est anticipé que le niveau d'insécurité alimentaire et les déplacements de population continuent d'augmenter.

Graphique 4 : Evolution des précipitations mensuelles en mm pour les stations IGEBU de la zone d'action du PAIOSA en 2015

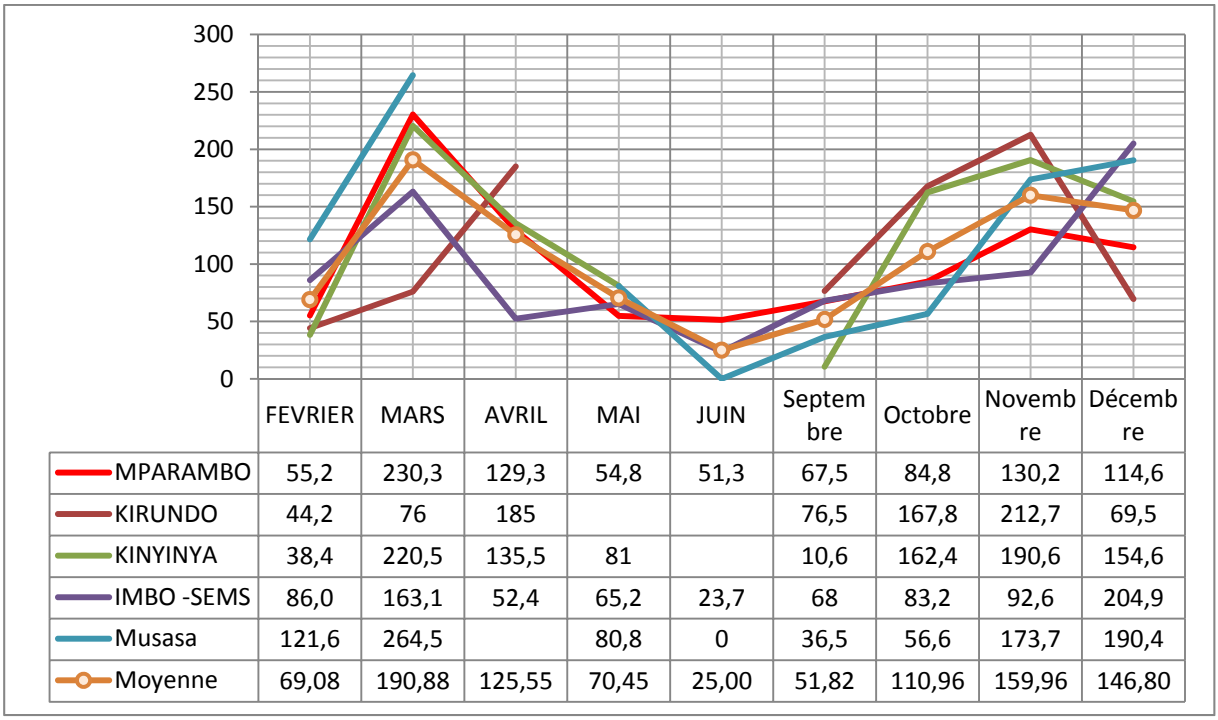

	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
MPARAMBO	55,2	230,3	129,3	54,8	51,3	67,5	84,8	130,2	114,6
KIRUNDO	44,2	76	185			76,5	167,8	212,7	69,5
KINYINYA	38,4	220,5	135,5	81		10,6	162,4	190,6	154,6
IMBO -SEMS	86,0	163,1	52,4	65,2	23,7	68	83,2	92,6	204,9
Musasa	121,6	264,5		80,8	0	36,5	56,6	173,7	190,4
Moyenne	69,08	190,88	125,55	70,45	25,00	51,82	110,96	159,96	146,80

2.1.2 Contexte institutionnel

Le contexte général du Burundi a bien évidemment affecté d'une manière négative la mise en œuvre du PAIOSA, qui est à la fois un programme d'appui institutionnel aux instances (étatiques et non étatiques) qui opèrent dans le secteur agricole et un programme opérationnel dans 5 provinces d'intervention.

La suspension des activités d'appui institutionnel aux acteurs étatiques (MINAGRIE, ISABU et ONCCS au niveau central et déconcentré) concerne environ 15 % du budget global du PAIOSA, et qui constituent un apport important dans le fonctionnement de ces institutions. Néanmoins, les premières réactions enregistrées au niveau du MINAGRIE suite à la suspension des appuis, notamment la volonté affichée d'assurer autant que possible la continuité des activités à travers le fonds de contrepartie, témoignent d'un bon degré d'appropriation des actions entamées par le Programme.

La restructuration du PAIOSA actuellement en cours (Cadre Logique, dispositif organisationnel, système de monitoring, budget, stratégies d'intervention) est un processus qui a démarré concomitamment avec la crise politico-sécuritaire et qui continue à présent avec la participation active de la part des instances techniques du Ministère. A ce propos, le maintien de la collaboration technique avec les instances du Ministère apparait fondamental et plusieurs formes et outils de collaboration sont à activer rapidement (CCT, subsides pour les appuis aux DPAE sur la base de chantiers, tables de concertation techniques avec l'implication des autres PTF…).

Le passage de la cogestion à la régie ne semble pas, à présent, empêcher la réalisation des

actions du PAIOSA en partenariat avec le Ministère même si, bien évidemment, d'autres formes de collaboration (conventions de subsides sur la base des résultats attendus et produits rendus) sont à mettre en place pour assurer l'efficacité nécessaire dans l'opérationnalisation de cette collaboration.

Dans ce cadre, la crise conjoncturelle (tout en souhaitant qu'elle ne devienne pas structurelle) actuelle représente une opportunité intéressante pour relancer le PAIOSA sous une forme beaucoup plus opérationnelle.

Enfin, une implication forte et un appui accru aux acteurs non étatiques qui opèrent dans le secteur et dans les zones d'intervention du PAIOSA sont indispensables et donc à intensifier (dans le respect des procédures existantes). Pour cela, une étroite collaboration avec les services du MINAGRIE reste aussi fondamentale, pour éviter de possibles blocages institutionnels (et pouvoir surmonter d'éventuels obstacles individuels).

Dans le secteur agricole, le MINAGRIE, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, avait programmé en 2015 de réviser le PNIA et d'actualiser la Stratégie Agricole Nationale « SAN ». Dans le but d'impulser une croissance soutenue du secteur agricole, il était question pour le PNIA de redimensionner les objectifs ou résultats attendus des sous-programmes (en concertation avec les agri-éleveurs), le cadre de résultats, le plan de financement et de faire des propositions d'extension de sa durée sur 3 ans pour l'aligner sur celle de la nouvelle SAN 2016-2020. Cet exercice de révision devait être précédé par une revue à mi-parcours du PNIA, menée en auto-évaluation par les cadres du MINAGRIE, avec l'appui technique d'un consultant national, pour servir d'input à la phase de formulation et d'actualisation cohérente de la SAN et du PNIA. Le PAIOSA a ainsi apporté une forte contribution au processus et à la méthodologie relative à la revue du PNIA et à la révision / actualisation SAN et PNIA 2016 – 2020. L'exercice de revue du PNIA a débouché sur la production d'un rapport provisoire (mai 2015) qui, suite à la suspension des appuis institutionnels, n'a pas fait l'objet de validation par les partenaires techniques. Conséquemment, l'exercice d'actualisation de la SAN et du PNIA a été retardé et postposé à 2016.

2.1.3 Contexte de gestion : modalités d'exécution

L'année 2015 a été caractérisée par différentes phases de gestion et de profonds changements des modalités de gestion du Programme.

Pendant le premier trimestre, les activités se sont déroulées normalement en attendant la finalisation des évaluations à mi-parcours. Au mois d'avril, grâce à une mission de backstopping de la CTB Bxl et à un atelier de restitution, les recommandations des évaluations ont été capitalisées et une feuille de route pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie du Programme et du nouveau dispositif organisationnel a été tracée.

Dans le même temps, le déclenchement des problèmes sécuritaires et le positionnement du Gouvernement belge face au nouveau contexte sociopolitique, ont amené à une réduction et à

un réajustement des actions du Programme basé sur les principes suivants :

- Réalisation des engagements existants au niveau financier dans un mode de « gestion quotidienne ».
- Arrêt de toute activité qui a trait à l'adaptation de politiques et stratégies existantes et à la formulation de politiques et stratégies futures.
- Examen des activités de routine sur leur opportunité politique, leur faisabilité et efficience technique, et leur efficacité pour le long terme. Ce point a été développé pendant le troisième trimestre à travers le screening des activités qui a abouti à leur classement selon trois catégories : activités au bénéfice direct de la population, activités qui ne sont pas au bénéfice direct de la population et activités qui nécessitent une analyse plus approfondie / un arbitrage (analysé effectuée et mise en œuvre pendant le dernier trimestre).
- Ajustement des contacts avec les responsables publics selon les besoins qui ressortent de l'application des trois éléments ci-dessus.

Le quatrième trimestre enfin a été caractérisé par la formalisation de réorientation de l'aide belge au Burundi et les instructions pratiques pour leur opérationnalisation dont les points essentiels ont été le passage du mode d'intervention de la cogestion à la régie, le remplacement des SMCL par des CCT avec un rôle purement technique et la suppression des primes de cogestion et d'autres avantages pour les fonctionnaires des Institutions étatiques partenaires.

L'année 2015 se termine donc avec un Programme en pleine restructuration sur la base soit des orientations qui ont suivi les EMP et l'atelier de capitalisation du mois d'avril, soit des orientations et instructions imposées par le Gouvernement belge et la CTB suite à la crise sociopolitique du Burundi qui a caractérisé la deuxième partie de l'année.

Cette restructuration se réalise à travers un nouveau Cadre Logique (déjà formulé et validé), une nouvelle planification opérationnelle et financière 2016-2019, un système de suivi/évaluation révisé, un nouveau dispositif organisationnel (déjà élaboré) sans référence à des volets mais avec trois pools sectoriels au service des 3 zones d'intervention du PAIOSA, et 11 notes d'orientation stratégiques sous-sectorielles (dont 2 finalisées et 9 partiellement élaborées) pour opérationnaliser et harmoniser les activités du Programme.

Les vicissitudes de cette année ont influencé bien évidemment les activités du Programme en 2015. Les taux de réalisation des MP et des AE reflètent ces difficultés, même si dans l'ensemble les données ne sont pas si négatives comme les tableaux suivants le montrent.

Tableau 4 : Niveau d'exécution des marchés publics en 2015

Volet	Nombre de marchés prévues pour2015 par volet	Nombre de marchés publiés ou en cours de publication	Taux de réalisation des marchés publics en nombre (en%)	Montant estimatif par Volet (en MoBIF)	Le montant de la F.I ou d'attribution par volet (en MoBIF)	Taux de réalisation des marchés publics en valeur (en%)
UAC	6	3	50,0	92,4	67,4	72,9
VAIM	22	9	40,9	1.157,2	701,6	60,6
VDEVA/UF	6	5	81,8	1.071,6	2.692,0	251,2
VDEVA/Imbo	12	6	50,0	4.646,0	3.427,4	73,8
VDEVA/Moso	7	4	57,1	418,0	303,2	72,5
VDEVA/Bugesera	13	0	0,0	1.152,0	0,0	0,0
VRECH	14	5	35,7	3.177,0	356,7	11,2
VSEM	5	5	100,0	1.753,6	241,7	13,8
Total	84	36	42,9	13.467,8	7.789,9	57,8

Source *: Cellule des marchés publics PAIOSA*

Tableau 5 : Situation des Accords d'Exécution PAIOSA 2015 à fin Q4 2015

Volets / Antennes	Planning AEs 2015	AE signés à fin Q4 2015	% AE signés en nombre à la fin de Q4 2015	Budget AE 2015 (MoFBU)	Budget AE signés à fin Q4 2015 (MoFBU)	Taux d'engagement (%)
UAC	2	6	300,0	36,9	52,4	141,9
VAIM	18	8	44,4	316,4	143,6	45,4
VDEVA Bugesera	11	4	36,4	122,2	58,3	47,7
VDEVA Imbo	9	9	100,0	251,0	385,7	153,7
VDEVA Moso	7	4	57,1	122,7	116,9	95,2
VDEVA Coordination	1	2	200,0	11,5	13,6	118,0
VRECH	18	3	16,7	528,0	81,2	15,4
VSEM	3	2	66,7	65,3	27,2	41,7
Total	69	38	55,1	1.454,0	878,8	60,4

2.1.4 Contexte HARMO

Critère HARMO	Commentaire
Harmonisation	PAIOSA est influencé et influence les autres acteurs bilatéraux et multilatéraux contribuant au développement du secteur agricole et notamment la coopération Néerlandaise, l'UE, le FIDA, la FAO et le PAM, les projets de la BAD etc. Toutefois les dispositions prises par les coopérations bilatérales, suite à la crise sociopolitique que le Burundi est en train de vivre actuellement, ne sont pas appliquées par les agences multilatérales qui ont un statut et des mandats différents et cela ne facilite pas la coordination des stratégies et approches. De plus, la situation politique en cours, et l'arrêt consécutif des appuis du PAIOSA au fonctionnement du GSADR national (Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural) et des GSADR provinciaux, qui ont

	pour mandat l'harmonisation des projets, programmes et autres interventions dans le secteur agricole, font que ces instances ont cessé, pour l'instant, de fonctionner.
Alignement	Le programme PAIOSA s'aligne sur les politiques nationales agricoles en l'occurrence la Stratégie Nationale Agricole (SAN) et son outil d'opérationnalisation qui est le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA). En effet, l'objectif du programme est identique à celui de la SAN et 10 indicateurs du PAIOSA contribuent à renseigner totalement ou en partie les indicateurs retenus par le système de suivi et évaluation du PNIA. Toutefois, malgré l'importante contribution du PAIOSA et de la Belgique à sa mise en œuvre (environ 13 %), la revue du PNIA réalisée en 2015 par le MINAGRIE ne semble pas, à l'état actuel, avoir pris en compte les remarques et recommandations du PAIOSA et de l'Ambassade de Belgique.
Gestion axée sur les résultats	Toutes les actions du PAIOSA s'inscrivent dans une gestion axée sur les résultats. Cependant des marges d'amélioration existent et sont envisagées à travers la mise en œuvre du nouveau dispositif organisationnel.
Responsabilité mutuelle	Le Programme a été géré en cogestion et d'une manière très efficace jusqu'à cette année. De plus le renforcement des capacités des partenaires a fait l'objet des résultats spécifiques du Programme. Cependant, le changement des modalités de gestion introduites à la fin de l'année pourraient engendrer une démotivation de la part du MINAGRIE. Pour cela un dialogue permanent avec les instances techniques du MINAGRIE, l'activation rapide du Cadre de Concertation Technique, la mobilisation du Fonds de contrepartie de la part du MINAGRIE, le maintien des certains cadres du MINAGRIE dans l'équipe PAIOSA et la mise en œuvre rapide des accords de subsides entre le Programme et ses partenaires, constituent les mesures nécessaires pour maintenir ce principe de responsabilité mutuelle.
Appropriation	Selon les interlocuteurs, le PAIOSA est considéré tant comme un Programme du MINAGRIE que de la coopération belge. Cette ambivalence, même si elle peut déranger certains, surtout dans le contexte actuel, facilite certainement son appropriation. A titre d'exemple, l'implication des techniciens du MINAGRIE au niveau central et déconcentré dans la restructuration du Programme en cours, même dans le contexte de crise actuelle et parfois en dehors des avantages personnels, constitue un indicateur important du degré d'appropriation du Programme de la part du MINAGRIE. Toutefois, un effort ultérieur doit être fait pour augmenter ce sentiment d'appropriation de la part des acteurs non étatiques (OP et ONG), qui se sentent parfois plus bénéficiaires que véritables acteurs du PAIOSA.

2.2 Performance de l'outcome

2.2.1 Progrès des indicateurs

Outcome : Les productions agricoles et d'élevage dans les trois régions naturelles d'intervention (Moso, Bugesera, Imbo), sont augmentées et mieux valorisées dans un environnement institutionnel au niveau central, déconcentré et décentralisé favorable au développement des activités agricoles

Tableau 6 : Indicateurs de l'Outcome

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Taux annuel d'augmentation de la production agricole et animale dans les provinces d'intervention	0%	+/- 20% pour la banane, le riz et le maïs ;	6,9%	10%	10%	Source : calculs VAIM/PAIOSA à partir des données ENAB. Le taux de 6,9 % est largement faussé par les changements de méthodologie introduits par la mise en place de l'ENAB. Il reste néanmoins inférieur au 10 % visé par le PNIA.
Taux d'insécurité alimentaire dans les Provinces d'intervention	Bubanza = 53,1% Cibitoke = 37,6% Kirundo = 80,1% Rutana = 67,0% Ruyigi = 66,8%	N/A	Bubanza = 36% Cibitoke = 35% Kirundo = 75% Rutana = 37% Ruyigi = 35%	N/A	Bubanza = 47,1% Cibitoke = 31,6% Kirundo = 74,1% Rutana = 61,0% Ruyigi = 60,8%	Données PAM / CFSVA 2014 (% de ménages en insécurité alimentaire modérée + sévère) – mais méthodologie discutable
Proportion de ménages qui estiment que leurs revenus ont augmenté depuis la mise en œuvre du programme dans les Provinces d'intervention	Bubanza = 0% Cibitoke = 0% Kirundo = 0% Rutana = 0% Ruyigi = 0%	N/A	-	N/A	Bubanza = 50% Cibitoke = 50% Kirundo = 50% Rutana = 50% Ruyigi = 50%	(a)
Degré de satisfaction des membres des OPA pour les services rendus par leurs OPA	Très satisfaits = 30,0% Satisfaits = 47,8% Moyennement satisfaits = 21,1% Pas du tout satisfaits = 1,2%	N/A	-	N/A	Très satisfaits = 33,0% Satisfaits = 50,8% Moyennement satisfaits = 17,1%	(a)
Proportion d'entrepreneurs ou d'OP agricoles ou para-agricoles dont le chiffre d'affaire augmente	Un peu = 23,6% Moyen = 25,8% Bon = 33,7% Très bon = 16,9%	N/A	-	N/A	Un peu = 18,6% Moyen = 20,8% Bon = 38,7% Très bon = 21,9%	(a)

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Degré d'efficacité du Ministère à assurer ses fonctions régaliennes	1,1*	12,1	12,1	19,5	18,8**	Les données sur cet indicateur sont des notes attribuées par une autoévaluation participative regroupant les cadres du MINAGRIE et ceux du PAIOSA. Le contexte actuel n'a pas permis la participation des cadres du MINAGRIE en 2015.
Taux de satisfaction de la demande en semences et plants certifiés exprimée par des tiers	Pdt = 0 % Riz = 0% Maïs = 0% Bananes = 0%	Saison A Riz = 0% Pdt = 3,6% Maïs = 0% Bananes = 5,1% Saison B Riz = 0% Pdt = 3,4% Maïs = 15% Bananes = 9%	Saison A Riz = dnd Pdt = 4,6% Maïs = dnd Bananes = dnd Saison B Riz = 9,3% Pdt = 11,2% Maïs = 12,1% Bananes = 48,5%	Pdt = 100 % Riz = 100% Maïs = 100% Bananes = 50% Pour chaque saison culturale	Pdt = 100 % Riz = 100% Maïs = 100% Bananes = 50% Pour chaque saison culturale	Il y a une augmentation par rapport au début (2013) mais reste faible par rapport à la cible. dnd = données non disponibles
Taux de conformité aux normes phytosanitaires des semences, plants, rejets produits dans le cadre des fonds IPPTE	Pdt = 6% Riz = 0% Maïs = 0% Bananes = 0%	Pdt = 53,8%	-	Pdt = 75% Riz = 50% Maïs = 50% Bananes = 50%	Pdt = 75% Riz = 50% Maïs = 50% Bananes = 50%	Le fond IPPTE n'est plus fonctionnel. Il faudrait voir s'il ne faut pas appuyer le ministère concernant le budget ordinaire qui a suppléé ce fond.
Taux de conformité aux normes phytosanitaires des semences, plants et rejets produits par les producteurs qui se déclarent au contrôle semencier	Pdt = 13% Riz = 0% Maïs = 0% Banane = 0%	Pdt = 47,5% Riz = Maïs = 100% Banane = 91,7%	-	Pdt = 75% Riz = 50% Maïs = 50% Banane = 35%	Pdt = 75% Riz = 50% Maïs = 50% Banane = 35%	L'ONCCS qui est en charge de cette activité n'a pas permis l'accès aux données à l'interlocuteur de la CSE
Proportion de ménages utilisant des semences et plants améliorées	Moyenne des saisons A&B : Riz = 0,30% Maïs = 0,40% Pdt = 0,20% Banane = 1,75%	-	-	20 %	20 %	Données non fournies par l'ISTEEBU/DSIA (devraient être extraites de l'ENAB)
Degré de satisfaction des utilisateurs de la recherche	Très satisfaits = 9,7% Satisfaits = 20,4% Un peu satisfaits = 28,0% Pas du tout satisfaits = 41,9%	-	-	Très satisfaits = 14,7% Satisfaits = 25,4% Un peu satisfaits = 23,0% Pas du tout satisfaits = 36,9%	Très satisfaits = 14,7% Satisfaits = 25,4% Un peu satisfaits = 23,0% Pas du tout satisfaits = 36,9%	(a)
Taux de publications scientifiques et notes techniques issues des résultats de la recherche	0%	160% (16 publications sur 10 prévues	-	100%	100% = 5 publications par programme et par an (soit 25 publications)	Donnée non fournie par ISABU

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Degré d'efficacité de l'ISABU à assurer ses fonctions régaliennes	3,2	7,4	-	16,9	20,0	Evaluation conjointe pas faite cette année.
Taux de satisfaction sur le respect des relations contractuelles orales ou écrites entre les acteurs des filières	Très satisfaits = 37,8% Satisfaits = 46,8% Un peu satisfaits = 15,3%	-	-	Très satisfaits = 42,8% Satisfaits = 51,8% Un peu satisfaits = 5,3%	Très satisfaits = 42,8% Satisfaits = 51,8% Un peu satisfaits = 5,3%	(a)
Volume des produits agricoles stocké par les OPA	0	Riz = 3.051 t Maïs = 39 t	Riz = 3.218 t Maïs = 88 t	Riz = 5.442 t Maïs = 1.878 t	Riz = 10.885 t Maïs = 3.756 t	L'insécurité qui a prévalu cette année a dissuadé certaines personnes à stocker surtout à Kirundo et Ruyigi.
Evolution du prix de l'unité de riz, du maïs, de la banane et du lait aux différents maillons de la filière	Riz décortiqué grain moyen = 1414 Fbu/kg Maïs grain = 784 Fbu/kg Maïs farine = 887 Fbu/kg Banane à cuire = 308 Fbu/kg Banane mûre = 380 Fbu/kg Prix moyens du marché par ISTEEBU	Voir rapport 2014	Riz Prix producteur = 950 Fbu/kg Prix transformateur = 1.325 Fbu/kg Prix marché = 1.393 Fbu/kg Maïs Prix producteur = 700 Fbu/kg Prix transformateur = 960 Fbu/kg Prix marché = 1.100 Fbu/kg Lait Prix producteur = 700 Fbu/l Prix transformateur =1.000 Fbu/l Prix marché = 1.450 Fbu/l	Difficile à prévoir	Difficile à prévoir	Pour la banane, il n'y a pas encore assez d'unités de transformation pour calculer les prix à tous les niveaux de la chaine chaleur de valeur. En analysant les prix pratiqués sur le marché, il est difficile à ce stade de tirer une conclusion sur l'évolution des prix des cultures appuyées par le programme.
Taux de satisfaction des consommateurs par rapport à la qualité des produits des filières ciblés	Très satisfaits = 54,4% Satisfaits = 25,4% Un peu satisfait = 20,1%	-	-	Très satisfaits = 64,4% Satisfaits = 20,4% Un peu satisfait = 15,1%	Très satisfaits = 64,4% Satisfaits = 20,4% Un peu satisfait = 15,1%	(a)

(a) = Indicateurs renseignés à partir d'une enquête réalisée une fois les 3 ans selon le dispositif de suivi et évaluation du PAIOSA. L'enquête n'a pas pu être réalisée fin 2015. Elle devrait l'être en 2016.

* = Notes sur 20 obtenues à travers une évaluation participative regroupant les cadres du MINAGRIE et ceux du PAIOSA

** = Cible révisée à la baisse car certains indicateurs non applicables pour 2015 (ex : suspension des GSADR national et provinciaux)

2.2.2 Analyse des progrès réalisés

La collecte des indicateurs pour analyser l'outcome a été fortement perturbée par les difficultés liées à la crise socio-politique en cours au Burundi, de sorte que ceux-ci ne fournissent qu'une vision très fragmentaire du niveau d'atteinte de l'outcome.

Dans le domaine de la production des semences et plants certifiés, les données sur les quantités

produites montrent qu'elles restent très faibles, et certainement très largement insuffisantes pour satisfaire les besoins des producteurs, la preuve en étant le rapide épuisement des stocks enregistré au démarrage de la saison A 2015/16. De plus, cette situation s'accompagne d'une prévision de réduction drastique (86,7 %) du budget alloué au Fonds commun intrants pour l'année 2016 et cela laisse anticiper une campagne B 2016 très problématique sans interventions d'urgence. Au niveau du contrôle de la qualité des semences, l'ONCCS a refusé de communiquer au PAIOSA les données sur les résultats des analyses phytosanitaires, suite à la suspension des appuis institutionnels.

Dans le domaine de la recherche, la suspension des appuis institutionnels aux structures étatiques, accompagnée d'un désengagement du PAIOSA déjà prévu dans sa phase 3, a conduit à un arrêt prématuré des appuis à l'ISABU. Cependant, l'intérêt de la recherche action participative, envisagée dans le cadre de la restructuration du PAIOSA, reste particulièrement d'actualité et nécessite donc l'adoption d'indicateurs adéquats.

Dans le domaine de la production et de la valorisation agricole, la crise socio-politique actuelle a provoqué une insécurité croissante et par conséquent une réduction drastique des stocks alimentaires.

Au niveau du développement d'un environnement institutionnel favorable, l'évolution de l'efficacité du MINAGRIE et des DPAE à assurer leurs fonctions régaliennes s'est ressentie bien évidemment de la suspension des appuis du PAIOSA ainsi que d'autres PTF. Résultat de l'appréciation en interne de l'indicateur du degré d'efficacité du Ministère à assurer ses fonctions régaliennes (l'évaluation conjointe et participative avec le partenaire institutionnel n'ayant pu être conduite), la note qualitative globale n'a pas progressé depuis 2014 et est restée stationnaire aux alentours de 12,1, sur une échelle de 0 à 20, pour une cible fixée en 2015 à 18,82 (contre cible de 16,5 en 2014).

Graphique 5 : Degré d'efficacité du Ministère à assurer ses fonctions régaliennes

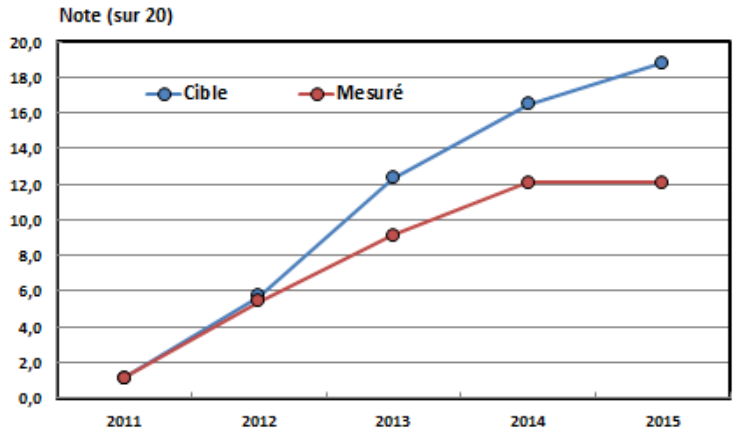

[2] Le degré d'efficacité du Ministère à assurer ses fonctions régaliennes est suivi par la notation, sur une échelle fictive de 0 à 20, de critères (qualitatifs ou non) traduisant la progression vers l'atteinte de résultats et les changements de comportement attendus, ceux-ci étant définis en début de programme conjointement avec le partenaire.

D'une manière générale les indicateurs de l'outcome devront être revus et adaptés suite au démarrage de PAIOSA 3 et suite au nouveau contexte d'intervention.

2.2.3 Impact potentiel

Au niveau de l'appui institutionnel, il faut reconnaitre que la situation particulière de l'année 2015 risque de réduire substantiellement l'impact potentiel du programme. La mise en place d'un dispositif permanent et institutionnalisé d'enquête agricole d'envergure nationale au Burundi constitue un progrès appréciable pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'une politique agricole efficace et cohérente. Ce niveau de pérennisation de l'ENAB n'a été possible qu'avec un engagement financier conséquent de la part du Gouvernement et avec une implication forte des cadres déconcentrés du MINAGRIE, non seulement pour la supervision et le contrôle, mais également pour la collecte des données. A ce jour, la collecte régulière des variables conjoncturelles est assurée, mais les équipes techniques nationales éprouvent des difficultés pour suivre au niveau des opérations de traitement, analyse et exploitation de ces données. La réduction annoncée des budgets alloués au MINAGRIE risque par ailleurs de se répercuter sur la continuité de l'ENAB.

Le changement positif des pratiques de travail et d'organisation des structures partenaires (notamment l'ISABU, l'ONCCS, les DPAE et la DGPAE) initié depuis le début du programme risque également d'être affecté par les restructurations imposées par la situation politique du pays. L'annulation de la plupart des actions de formation (de type classique) prévues initialement pour 2015 par exemple, mais aussi la suspension des actions de formation par l'action (d'accompagnement de la mise en œuvre des méthodes et outils développés ensemble) limitent actuellement les perspectives en matière d'impact potentiel de l'appui institutionnel.

Au niveau des appuis opérationnels, les changements positifs enregistrés les années précédentes dans l'augmentation des niveaux de stockage pour le maïs et le riz et la disponibilité de semences certifiées ont été négativement influencés par la crise socio-économique. Par contre des impacts positifs ont été enregistrés en ce qui concerne le modèle CEP, qui est devenu la référence pour le Minagrie, l'amélioration des chaînes de valeur agricoles, à travers les projets évalués performants appuyés à travers le FIF, les aménagements des bassins versants en utilisant l'approche EFI, qui nécessitent d'être inscrites dans une stratégie plus globale afin d'assurer leur durabilité. L'impact potentiel des aménagements hydro-agricoles reste très important si correctement accompagné par les actions d'ingénierie sociale qui visent la gestion et la maintenance des périmètres irrigués et le renforcement organisationnel des OP dans les bassins de production concernés.

Au cours de l'année 2015, le programme a touché près de 28.000 bénéficiaires directs dont on estime que 40 % étaient de sexe féminin. C'est le Volet Développement Agricole (VDEVA) qui a touché le plus de bénéficiaires directs soit plus de 27.000 bénéficiaires. Ces derniers ont été touchés à travers les activités en rapport avec les formations des membres des organisations des producteurs sur des thèmes relatifs au développement organisationnel, institutionnel et opérationnels, les bonnes pratiques agricoles, le FIF, les infrastructures de production et de conservation des produits agricoles, la lutte antiérosive, les aménagements des périmètres et

des marais, etc. Ces bénéficiaires représentent près de 10 % de la population des communes d'intervention.

Dans le volet d'appui institutionnel (VAIM), les bénéficiaires directs sont les cadres du MINAGRIE (secrétariat permanent et les cellules, la DGPAE, la DGA, la DGMAVA, les DPAE et autres services au niveau central et provincial).

Dans le volet semences, les bénéficiaires directs ont été les membres du personnel de l'ONCCS, les participants (OP, DPAE, ISABU, ménages) aux essais de démonstration, les bénéficiaires des infrastructures de production des semences de qualité, etc.

Dans le volet recherche, les bénéficiaires directs ont été le personnel de l'ISABU eu égard aux réformes institutionnelles et les bénéficiaires des actions initiées dans le cadre du FOCRA.

En termes de bénéficiaires indirects, le programme estime qu'il a touché plus de 250.000 personnes, dont 5.000 par le volet d'appui institutionnel, 18.000 par le volet semence, 9.500 par le volet recherche et environs 220.000 par le volet développement agricole.

Tableau 7 : Les bénéficiaires directs du programme en 2015

Volet	2013		2014		2015	
	Bénéficiaires directs	% de femmes	Bénéficiaires directs	% de femmes	Bénéficiaires directs	% de femmes
VAIM	490	20	490	20	490	20
VRECH	134	14				
VSEM	385	17	515	13	321	17
VDEVA	8.248	37	16.750	43	27.380	40
Total PAIOSA	9.257	34,6	17.755	41,2	28.191	39,4

2.3 Performance de l'output 1

2.3.1 Progrès des indicateurs

Output 1 : Les capacités du MINAGRIE à assurer ses fonctions régaliennes sont améliorées

Avertissement : étant donné la situation qui prévaut en cette fin d'année 2015, l'évaluation 2015 des indicateurs VAIM n'a pas pu se faire de façon conjointe et participative avec le partenaire institutionnel. L'évaluation a été réalisée par l'équipe du volet VAIM en interne.

Tableau 8 : les indicateurs de l'output 1

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Ss-Outputs 1: Les capacités de planification, de programmation et de mise en œuvre des politiques agricoles sont améliorées						
Degré d'efficacité du Ministère à planifier, programmer et mettre en œuvre les politiques agricoles	0,0	12,3	12,7	19,3	19,3*	Retards au niveau des stratégies sous sectorielles : objectifs révisés et focus sur stratégie sous sectorielle OP (grande sensibilité). Vision institutionnelle du secteur agricole et de l'élevage toujours en stand-by au niveau des autorités. Forte contribution au processus et à la méthodologie relative à la révision et actualisation SAN et PNIA 2016 – 2020, mais processus non abouti suite à la suspension des appuis institutionnels.
Ss-Outputs 2: Les capacités de suivi-évaluation et de capitalisation sont améliorées						
Degré d'efficacité du Ministère à suivre et capitaliser sur le développement sectoriel	1,2	12,7	12,0	20,0	20,0	Evaluation 2015 en baisse par rapport à 2014 car les activités de S/E ont fortement ralenti depuis la suspension de l'appui institutionnel : niveau de pérennisation des activités faible (surtout pour le rapportage provincial).
Ss-Outputs 3 : Les capacités du MINAGRIE à assurer son rôle de coordination des interventions dans le secteur agricole sont améliorées						
Degré d'efficacité du Ministère à assurer son rôle de coordination dans le secteur agricole	2,0	11,0	N/A	19,5	15,5**	Actions de coordination MINAGRIE et ses principaux partenaires menées correctement durant le 1er trimestre, mais paralysées depuis avril 2015.
Ss-Outputs 4 : Les capacités organisationnelles et humaines sont améliorées						
Degré d'efficacité du Ministère à améliorer ses capacités organisationnelles et humaines	1,5	11,5	12,0	20,0	20,0	Beaucoup d'AE aboutissent à des résultats, mais satisfaction des partenaires insuffisante. Cellule GRH pas suffisamment opérationnelle. Blocage sur la plupart des dossiers.
Ss-Outputs 5 : Les supports de communication et les systèmes d'information sont améliorés						
Degré d'efficacité du Ministère à communiquer et améliorer les systèmes d'information	1,5	12,5	12,5	18,5	18,5	Retards au niveau des marchés publics sur l'internet des DPAEs et sur l'archivage (numérisation + base de données), suite attente PAIOSA III, suivi de la maintenance informatique MINAGRIE à améliorer.
Ss-Outputs 6 : Les capacités de planification, de programmation, de suivi et de coordination des DPAE au niveau provincial sont améliorées						
Degré d'efficacité des DPAE à assurer leurs activités de planification, programmation, coordination et suivi-évaluation au niveau provincial	0,3	13,0	12,3	19,0	19,0	Indicateur reprenant l'état d'avancement de la partie DPAE de l'ensemble des Ss-Outputs précédents. Travail sur les matrices de S/E des PPIA n'a pas pu être réalisé comme prévu au cours du second semestre 2015.

* = Notes sur 20 obtenues à travers une évaluation participative regroupant les cadres du MINAGRIE et ceux du PAIOSA

** = Cible révisée à la baisse car indicateur non applicable pour 2015 (suspension des GSADR national et provinciaux)

2.3.2 État d'avancement des principales activités

Tableau 9 : Niveau de réalisation des activités sur l'output 1[3]

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Activité1. Appuyer la planification / programmation du MINAGRIE Sous activités			X	

[3] A=Les activités sont en avance ; B=activités sont dans les délais ; C=les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises, D=Les activités ont pris un sérieux retard (6 mois), des mesures majeures sont requises

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
• Appuyer l'élaboration de la vision institutionnelle du MINAGRIE • Contribuer au processus et à la méthodologie relative à la révision et actualisation SAN et PNIA 2016 - 2020 • Actualiser la base des données du PNIA (2015) et pérenniser les procédures • Appuyer l'élaboration de la stratégie sous sectorielle OPA				
Activité 2. Appuyer le suivi et évaluation du MINAGRIE Sous activités • Appuyer l'élaboration du rapport annuel de suivi et évaluation du PNIA 2014 et le rapport semestriel de suivi et évaluation 2015 du premier semestre • Appuyer la production du rapport financier du PNIA 2014 • Contribuer au processus et à la méthodologie relative à la revue à mi-parcours du PNIA 2012 – 2017 • Appuyer les DPAE pour l'élaboration des matrices de S/E des PPIA • Rédiger des fiches de capitalisation (S/E PNIA et ENAB)		X		
Activité 3. Rendre disponibles les statistiques agricoles fiables et les actualiser (ENAB) Sous activités • Diffuser le rapport de synthèse ENAB 2013/2014 • Appuyer la préparation de l'ENAB 2014/2015 : en intégrant le renouvellement de la base de sondage • Poursuivre l'appui au schéma directeur des systèmes d'information agricole (préparation du projet de coopération déléguée UE XIe FED)		X		
Activité 4. Appuyer la coordination du MINAGRIE Sous activités • Appuyer la production des rapports semestriels de suivi du PNIA ; • Appuyer l'organisation et la production des rapports du GSADR national et des GSADR provinciaux ; • Produire 16 atlas provinciaux des réalisations et intervenants du secteur agricole (version finale 2015 avec données géo référencées)			X	
Activité 5. Améliorer la gestion des Ressources Humaines Sous activités • Appuyer la mise en œuvre du plan de formation et gestion des compétences du MINAGRIE (3 formations) • Renforcer la cellule GRH du MINAGRIE pour produire des outils et contribuer ainsi à la mise en œuvre du plan de formation • Renforcer les services déconcentrés de gestion des ressources humaines • Produire le rapport périodique de suivi des accords d'exécution et des accords individuels • Préparer une note de capitalisation de la contractualisation à la performance au MINAGRIE (exploitation de l'enquête bénéficiaires)			X	
Activité 6. Améliorer les conditions de travail du MINAGRIE Sous activités • N/A en 2015				
Activité 7. Améliorer la communication et les systèmes d'information MINAGRIE Sous activités • Renforcer et opérationnaliser la cellule TIC du MINAGRIE • Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de communication du MINAGRIE • Réaliser le câblage informatique des services du MINAGRIE à Gitega • Réaliser l'interconnexion MINAGRIE siège-services MINAGRIE de Gitega via la fibre optique • Réaliser le câblage informatique pour 5 DPAE • Consolider l'archivage et la gestion documentaire dans 5 DPAE		X		

L'analyse de la performance de l'output 1 (appui institutionnel au MINAGRIE) est quelque peu délicate cette année, suite à la suspension des appuis institutionnels décidée par la Belgique et les principaux partenaires du Gouvernement du Burundi.

2.3.3. Analyse des progrès

Suite à la suspension des appuis institutionnels en cours d'année 2015, certaines des activités planifiées par le VAIM ont été perturbées à différents degrés, même si d'autres ont pu être réalisées comme planifié au début de l'année. L'analyse des progrès réalisé dans ce volet peut être abordée par composante :

Les produits phares VAIM 2015 :

- *Contribution significative à la revue mi-parcours du PNIA : rapport de S/E et Indicateurs de performance du secteur agricole et élevage*
- *Actualisation de la BdD PNIA consolidée et procédures pérennisées au niveau de la DEP*
- *16 atlas provinciaux des réalisations et intervenants du secteur agricole (avec données géo référencées) produits et diffusés*
- *Rapport périodiques de suivi AE et individuels disponibles, enquête analysée avec statistiques disponibles*
- *Câblage et connexion DG de Gitega et 5 DPAE opérationnelles*
- *Système d'archivage et gestion documentaire fonctionnel dans les 5 DPAE*
- *Fiches de capitalisation en cours de production*

- **La planification et la programmation du MINAGRIE** : l'appui à la Direction Etudes et Programmation (DEP) s'est poursuivi de façon normale pour l'actualisation régulière de la base de données sur les financements du PNIA. Cet outil s'est avéré très utile et très apprécié, et est maintenant parfaitement géré par l'équipe de la DEP. L'élaboration de la vision institutionnelle du MINAGRIE et la production de la stratégie sous sectorielle OPA ont été réalisées, mais il y a eu peu de progrès pour la validation de ces documents d'orientations par les partenaires clés en l'occurrence le MINAGRIE et les organisations des producteurs. Le dossier « vision institutionnelle du secteur agricole et de l'élevage » est toujours en stand-by au niveau des autorités, même si les hauts cadres du MINAGRIE se sont entendus sur les orientations pour la poursuite de l'élaboration de la vision institutionnelle (retraite de Mwaro du 20 au 24 avril 2015). Pour la stratégie OPA, le dialogue reste difficile entre ministère et organisations de producteurs, et de nombreux points de blocage sont toujours présents. Le volet a été fortement impliqué dans l'organisation et la préparation de l'actualisation 2016-2020 de la SAN et du PNIA jusqu'en mai 2015, avant la suspension des appuis institutionnels (ces exercices n'ont toujours pas abouti à l'heure actuelle).
- **Le suivi et évaluation du PNIA** : forte implication du volet dans l'organisation et la préparation de la revue du PNIA et dans l'encadrement technique des équipes nationales impliquées dans cet exercice. Le volet a notamment appuyé la production du rapport annuel de suivi et évaluation 2014, et l'élaboration d'un recueil d'indicateurs de performance du secteur agricole et de l'élevage. Ces documents ont servi de base pour l'exercice de revue du PNIA. Cependant, il n'y a pas eu de participation du PAIOSA dans les séances de validation finale du document de revue PNIA (document non validé par les partenaires du Gouvernement à l'heure actuelle). Le travail prévu pour l'appui aux DPAE pour l'élaboration des matrices de S/E des PPIA n'a pas pu être réalisé comme prévu au cours du second semestre 2015 (ce

qui explique la notation en baisse pour l'indicateur).

- **Les statistiques agricoles** : Le volet a poursuivi son accompagnement méthodologique (collaboration PRO-SA-NUT) dans l'exercice de pérennisation de l'enquête agricole, et s'est notamment assuré de la diffusion du rapport de synthèse ENAB 2013/2014. Un projet de coopération déléguée UE XIe FED a été préparé pour la poursuite de l'appui au schéma directeur des systèmes d'information agricole, mais est actuellement suspendu (suspension des appuis UE).
- **La coordination du secteur agricole** : Les actions de coordination MINAGRIE et ses principaux partenaires ont été menées correctement durant le 1er trimestre, mais sont paralysées depuis avril 2015 (suspension des GSADR national et provinciaux). Comme préconisé par la MTR, ces actions de coordination étaient pressenties pour être remises au partenaire, pour un résultat considéré comme atteint. La deuxième activité réalisée est l'actualisation des cartes thématiques sur les réalisations et intervenants du secteur agricole, avec données géo référencées. 16 atlas provinciaux ont été produits et diffusés, et constituent une référence pour les partenaires dans le secteur.

Les principaux chantiers VAIM 2015 non finalisés (et raison principale) *:*

- *Elaboration de la vision institutionnelle du MINAGRIE : dossier sensible en stand-by au niveau des autorités*
- *Révision et actualisation SAN et PNIA 2016 – 2020 : forte contribution méthodologique mais processus non abouti suite à la suspension des appuis institutionnels*
- *Elaboration de la stratégie sous sectorielle OPA : nombreux points de blocage subsistants entre ministère et organisations de producteurs*
- *Matrices de S/E des PPIA : processus non initié suite à la suspension des appuis institutionnels*
- *Tenue des GSADR (national et provinciaux) : actions de coordination suspendues entre le gouvernement et ses partenaires*
- *Mise en œuvre du PFGCC (réalisation de 3 formations) : processus non abouti suite à la suspension des appuis institutionnels*
- *Appui pour la rétribution de la performance : nombreux AE interrompus suite à la suspension des appuis institutionnels*

- **La gestion des ressources humaines** : Dans le cadre de la contractualisation à la performance, les accords d'exécution 2014-2015 ont été évalués globalement de manière positive, mais les AE de structure n'ont pas été signés pour 2015, et d'autres ont dû être suspendus. Un rapport synthétique de suivi des AE et individuels a été produit, avec statistiques détaillées. L'évaluation « contractualisation » n'a pas été réalisée (uniquement note d'orientation sur « La gestion et la rétribution de la performance », rédigée à la demande du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale, dans le cadre d'un appui en expertise à la mise en œuvre du PNRA). D'autre part, le Plan de Formation, de Gestion des Compétences et des Carrières du personnel du MINAGRIE a été validé, mais le processus de mise en œuvre (réalisation de 3 formations par le VAIM) n'a pas abouti suite à la suspension des appuis institutionnels.
- **L'amélioration des conditions de travail** : rien n'était prévu pour 2015.
- **L'amélioration de la communication et des systèmes d'informations** : Les activités réalisées concernent la poursuite du renforcement de la cellule TIC du MINAGRIE. Le câblage et l'interconnexion de Gitega + 5 DPAE ont été réalisés (Kirundo, Rutana, Ruyigi, Cibitoke et Bubanza). Le système d'archivage et de gestion documentaire a été rendu fonctionnel dans

ces mêmes 5 DPAE. La mise en œuvre de la stratégie de communication par la cellule communication du MINAGRIE reste problématique car cette dernière ne s'est pas approprié directement cet outil.

Par rapport à l'évolution des indicateurs du volet d'appui institutionnel, les données collectées à travers l'autoévaluation participative regroupant les cadres du MINAGRIE (sauf 2015) et ceux du PAIOSA montrent qu'au cours de cette année le niveau de réalisation des cibles est descendu à 64 % (contre 73 % en 2014). Ce résultat s'explique en grande partie par la suspension des appuis institutionnels dans le courant de l'année 2015. Mais de façon plus globale, les principales leçons apprises et recommandations peuvent être résumées comme suit :

- Certains dossiers se sont révélés très sensibles (notamment la stratégie sous sectorielle OPA et la vision institutionnelle du MINAGRIE) et nécessitent de longs « dialogues » entre les parties prenantes, ce qui sort du champ de contrôle du VAIM.
- La qualité de rapportage et d'analyse des données agricoles et de planification, suivi et évaluation reste encore insuffisante. Il existe un besoin de renforcement des capacités analytiques des cadres du MINAGRIE dans ce domaine (au niveau provincial et national). Des formations étaient prévues en 2015 mais marché suspendu.
- La faible adhésion des parties prenantes au partage de l'information (valable pour le MINAGRIE et ses partenaires) rend difficile l'élaboration d'un système « dynamique » d'information et de communication agricole.
- Il existe un problème de coordination au niveau du rapportage, qui nécessite des efforts d'harmonisation des rapports et des plans d'action des différents services et centres de responsabilité.
- L'enquête agricole ENAB a permis de disposer d'une photographie actualisée précise des caractéristiques structurelles du secteur. A ce jour, un dispositif permanent et institutionnalisé (maitrisé par le MINAGRIE) assure la collecte annuelle des variables conjoncturelles, mais des difficultés existent pour le respect des délais au niveau des opérations de traitement, analyse et exploitation de ces données (limitations au niveau de la charge de travail des cadres DSIA et ISTEEBU). Des appuis méthodologiques, matériels et financiers importants seront toujours requis lorsqu'on sortira des exercices routiniers (pour actualisation des variables structurelles, renouvellement des bases de sondage ou modules thématiques additionnels).
- Beaucoup d'AE aboutissent à des résultats, mais la satisfaction des partenaires (en termes de motivation) reste insuffisante (selon enquête qualitative « contractualisation »).

> *« Les actions en matière d'appui institutionnel ont obtenu des résultats inégaux selon les domaines concernés : elles sont très proches d'aboutir dans certains cas (mise en place de structures nationales). Dans d'autres, les perspectives sont moins favorables, et l'atteinte des résultats passe par la nécessité d'une phase de consolidation, et vraisemblablement une longue période d'accompagnement.* »
>
> Extrait du rapport final de revue à mi-parcours des aspects institutionnels du PAIOSA

- La Cellule GRH n'est pas suffisamment opérationnelle et n'a pas retenu l'élaboration de fiches de poste comme une priorité, ce qui suscite des interrogations sur la pertinence des appuis,

et en définitive sur la capacité du PAIOSA à atteindre ses résultats dans ce domaine (nécessité de recentrage).

Sur tous ces aspects, plusieurs notes de capitalisation détaillées sont en cours de finalisation au niveau de l'équipe VAIM.

Le niveau de réalisation des délivrables (produits) au cours de l'année 2015 est en moyenne de 69 % vis-à-vis de ce qui avait été planifié, toutes activités confondues, mais il atteint 87 % pour les activités non perturbées par la suspension des appuis institutionnels. La composante sur la planification / programmation du MINAGRIE a enregistré la plus faible performance avec un taux de réalisation de 40 %. La composante sur la communication et les systèmes d'information a le plus avancé au cours de cette année avec un taux d'exécution de 88 % (toutes activités confondues). Néanmoins le niveau de portage, de disponibilité et autres facteurs de pérennisation, qui étaient déjà peu satisfaisants en début d'année, ne se sont pas améliorés.

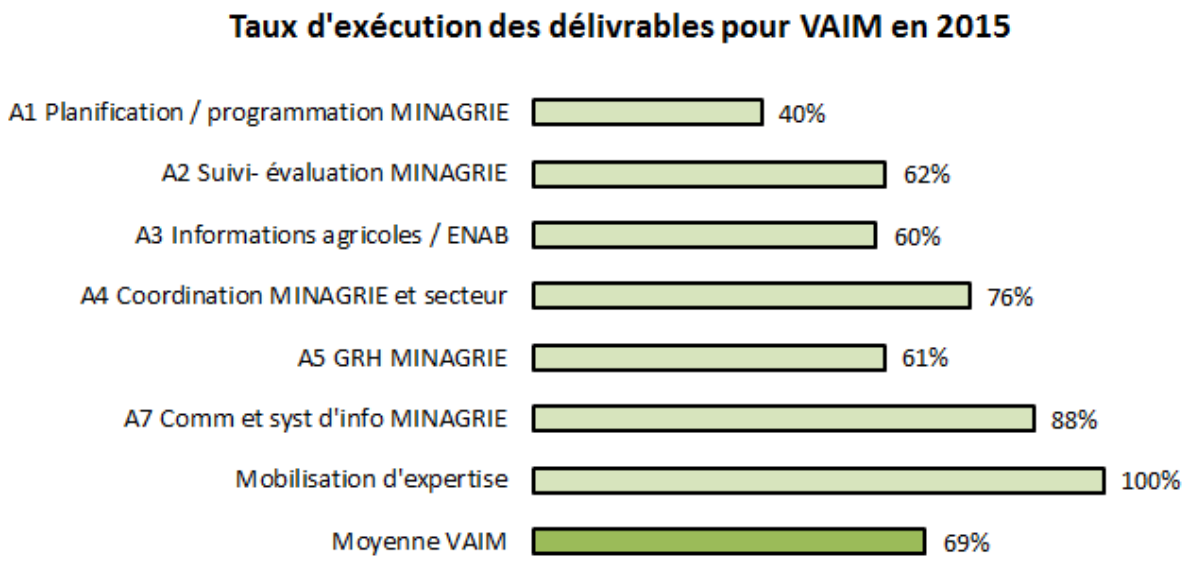

2.4 Performance de l'output 2

2.4.1 Progrès des indicateurs

Output 2 : La production et l'utilisation des semences et plants de qualité sont augmentées

Tableau 10 : Les indicateurs de l'output 2

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Ss-Outputs 7: Les institutions étatiques de coordination et de contrôle du secteur semencier sont opérationnelles						
Pourcentage de textes d'application promulgués par rapport à ceux prévus dans la loi	0%	42%	50%	75%	75%	Le texte adopté en 2015 est le suivant - Ordonnance ministérielle portant système d'accréditation en matière de certification des semences
Les capacités effectives du CNS à assumer ses missions régaliennes sont améliorées	0	11,0	-	16,0	16,0*	Le contexte actuel n'a pas permis de réaliser les évaluations conjointes et au PAIOSA il n'y avait pas d'équipe ayant du recul pour pouvoir essayer de donner une note provisoire pour cet indicateur.
Les capacités effectives de la DPSP à assumer ses missions régaliennes sont améliorées	0	-	-	16,5	16,5	
Les capacités effectives de l'ONCCS à assumer ses missions régaliennes sont améliorées	0	17,1	-	16,5	16,5	
Les capacités effectives du CTNHV à assumer ses missions régaliennes sont améliorées	0	-	-	16,0	16,0	
Ss-Outputs 8: Le secteur privé s'implique davantage dans le secteur semencier						
Proportion de la demande en semences et plants exprimée par la CAPAD, VDEVA et autres produite par les privés	0%	-	Pd terre = 74,4% Maïs = 41,6% Riz = 4,4% Banane = 99,4%	Pd terre = 100% Maïs = 100% Riz = 100% Banane = 100%	Pd terre = 100% Maïs = 100% Riz = 100% Banane = 100%	De plus en plus le secteur public se désengage de la production des semences pour s'atteler à la régulation et l'encadrement de la production.
Volume des investissements en infrastructures par les privés en contrepartie du fonds de subvention	7.000 €	58.891 €	9.058 €	120.000€	120.000€	Le taux de conversion de l'euro utilisé est de 1700 FBU. Difficile à prévoir car demandes peu « prévisibles »
Ss-Outputs 9 : Des organisations professionnelles émergent dans le secteur semencier						
Nombre de producteurs semenciers membres des fédérations professionnelles (COPROSEBU, CAPAD et autres)	50 (CAPAD=0, COPROSEBU =30, CAPRI=20)	200 dont 22 femmes soient 11%	200 (CAPAD=19, COPROSEBU=81, autres=100)	250	250	Les producteurs semenciers de la CAPAD sont des coopératives, les producteurs semenciers du COPROSEBU et du CAPRI sont des individus.
Volume de semences commercialisées sous le label par les organisations professionnelles (tonnes)	Pdt = 0 Riz = 0 Maïs = 0	Pdt = 102 Riz = 0 Maïs = 0	Pdt = - Riz = - Maïs = -	Pdt = 600 Riz = 300 Maïs = 600	Pdt = 600 Riz = 300 Maïs = 600	Données non disponibles au niveau de l'ONCCS

2.4.2 État d'avancement des principales activités

Tableau 11 : Niveau de réalisation des activités de l'output 2[4]

État d'avancement des principales activités	État d'avancement			
	A	B	C	D
Activité 8. Professionnaliser les services de la DPSP et du CNS Sous activités : • Elaboration d'un contrat de performance de la DPSP • Appui aux réunions du CNS • Appui à l'élaboration d'une loi fixant les prix des semences				X
Activité 9. Appuyer l'ONCCS Sous activités : • Appui à l'élaboration du plan de travail 2015 et contrat de performance • Former en informatique le personnel de l'ONCCS • Construire le laboratoire national				X
Activité 10. Renforcer la CTNHV (catalogue mise à jour) Sous activités : • Décrire 29 variétés (saison A) + mise à l'essai de 30 variétés (saison B) • Produire le rapport d'essai + description UPOV de 8 variétés de maïs hybrides et 16 variétés de sorgho		X		
Activité 11. Appui au secteur privé Sous activités : • Produire le rapport d'essai d'homologation du maïs • Etablir un accord de financement des essais pilotes de subvention de l'accès aux semences de qualité			X	
Activité 12. Organisation professionnelle du secteur semencier Sous activités : • Produire des spots publicitaires sur les semences de qualité • Appuyer l'élaboration des plans stratégiques du COPROSEBU et de CAPAD • Organiser des ateliers de sensibilisation sur le maïs hybride • Construire et réceptionner le puits d'études PASS Kajondi • Construire des hangars de stockage des semences		X		

2.4.3 Analyse des progrès réalisés

Les troubles socio-politiques que connaît le Burundi depuis avril 2015 ont eu un impact important sur la bonne mise en œuvre des activités attendues. L'ensemble de ces dernières a été à tout le moins ralenti. Les actions d'appui institutionnel aux services semenciers ont été stoppées suite aux décisions prises par le Gouvernement belge en matière d'aide au développement en faveur du Burundi (appui direct ONCCS et autres services liés au secteur semencier, construction laboratoire notamment).

Appui aux services semenciers

Le PAIOSA a participé à trois réunions de la CNS entre janvier et avril 2015 puis le programme n'a plus été invité aux autres réunions éventuellement menées par la suite. Un texte a été

[4] A=les activités sont en avance ; B=Les activités sont dans les délais ; C=Les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises, D=Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises

promulgué « Ordonnance ministérielle portant système d'accréditation en matière de certification des semences » parmi ceux élaborés et proposés et non encore promulgués (commercialisation des semences certifiées & tarification des services offerts par l'ONCCS).

En ce qui concerne les appuis à l'ONCCS, aucun accord de performance et de financement n'a été signé. Néanmoins certains appuis institutionnels (location bureau Gitega, gardiennage, logistique etc.) se sont poursuivis jusqu'à la fin de l'année. En ce qui concerne le laboratoire de l'ONCCS, après avoir tenu plusieurs réunions dans le but de finaliser le DAO, la construction du bâtiment a été suspendue et le MP a été annulé.

De plus, cette période a vu le départ (juin 2015) de l'ensemble de l'équipe expatriée en charge des activités et les actions de remise – reprise des dossiers en cours n'ont pas pu être menées à cause du contexte sécuritaire. Cela a eu pour effet un arrêt des activités pendant plusieurs mois avant un début de reprise en mains de celles-ci en fin d'année, visant principalement à mener des réflexions sur la stratégie d'intervention future à promouvoir dans le nouveau contexte d'intervention du PAIOSA.

Des essais ont été menés dans le cadre de la mise à jour du catalogue variétal.

Production semencière et contrôle

Pour le bananier, à travers les actions de contrôle des maladies institutionnalisées par le volet, sur 1.149.000 rejets proposés par des fournisseurs dans le cadre du DAO bananier du MINAGRIE 2015 financé sur fonds propres du gouvernement, l'ONCCS a trouvé que 1.143.000 rejets étaient conformes. Leur distribution par l'administration en zone rurale a permis la réhabilitation d'environ 1.905 ha.

Pour la pomme de terre, l'ISABU a produit en 2015 un total de 192,281 T de pré bases conformes (104,708 T en saison A et 87,573 T en B), une quantité suffisante pour satisfaire les besoins de la filière si elle était fonctionnelle. La quantité de semences commerciales produite était de 124,452 T (72,595 T en A et 51,857 T en B) essentiellement par des privés. 65 T produites en saison B furent conditionnées par l'ONCCS dans des sacs filets scellés et assortis de l'étiquette de certification.

La serre prévue dans le cadre de l'appui d'un second producteur semencier privé n'est pas encore livrée ; un important retard est enregistré suite notamment aux contraintes nées de la situation socio-politique prévalant au Burundi depuis mai 2015.

Pour le maïs, 84 T de semences hybrides ont été importées et vendues : 67 T par AVET en 2015 et 17 T par One Acre Fund. L'ONCCS a analysé 47,971 t de maïs en 2015 (jusqu'au mois de septembre). Ceci, bien que faible par rapport au besoin national théorique, est une évolution positive compte tenu du fait que l'hybride n'a été officiellement lancé qu'en février 2014 par le MINAGRIE. Des flyers synthétisant les essais et résultats encourageants obtenus avec les variétés de maïs hybrides et composites depuis l'année dernière ont été produits.

Pour le riz, 3,171 t de pré bases ont été produites, 34,727 T de semences de base ont été produites en 2015 et analysées par l'ONCCS. Le besoin national théorique annuel en bases est d'environ 20 T et donc, les 34,727 T produites sont supérieures aux besoins théoriques. L'ONCCS n'a analysé que 1,758 t de semences commerciales conformes aux normes.
Des spots publicitaires sur l'intérêt de l'utilisation de semences de qualité ont été préparés mais n'ont pas été diffusés. Il n'y a pas eu de nouveaux ateliers spécifiques sur le maïs hybride au cours de cette année.

De manière générale, des actions devront être menées pour consolider la participation du secteur privé dans la production et la distribution de semences de qualité de riz, maïs et banane.

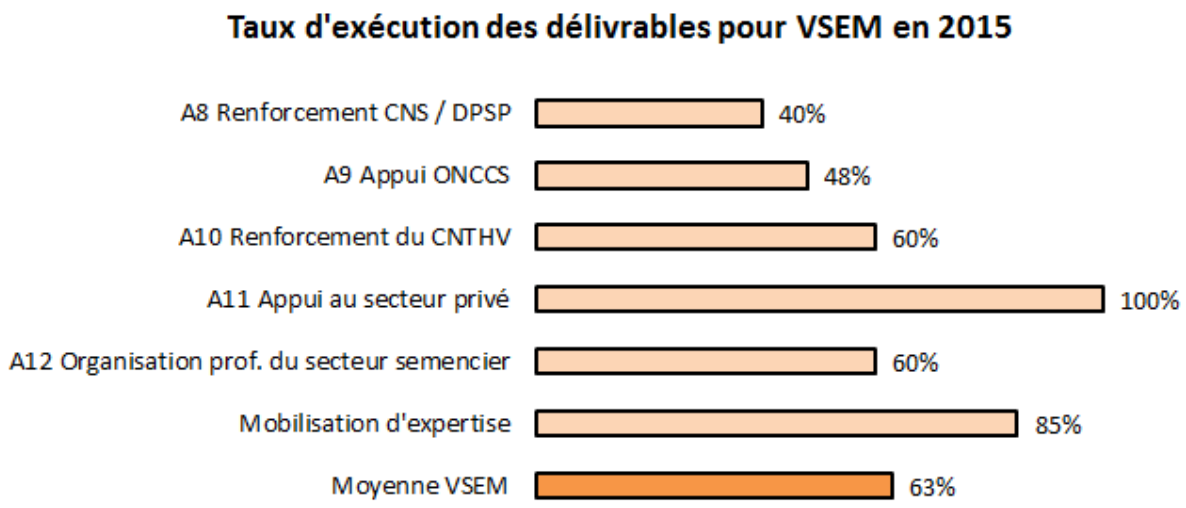

2.5 Performance de l'output 3

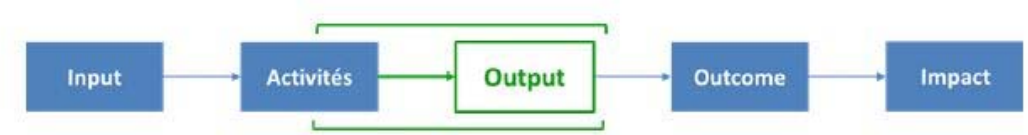

2.5.1 Progrès des indicateurs

Output 3 : La recherche agronomique produit des résultats et recommandations adaptés aux besoins des utilisateurs

Tableau 12 : les indicateurs de l'output 3

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Ss-Outputs 10 : Les programmes de recherche prioritaires du Plan Directeur de la Recherche Agronomique (PDRA) sont mis en œuvre.						
% du nombre d'affectations nouvelles et recrutements spécifiques du personnel scientifique et technique pour des programmes de recherches prioritaires du PDRA	0 %	0 %	80 %	75 %	100 %	Il est prévu que d'ici la fin du programme, tous les recrutements du personnel technique et scientifique soient effectués pour mettre en œuvre les programmes prioritaires du plan directeur de la recherche.

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
% des membres du personnel technique et scientifique ayant bénéficié d'une formation pour mettre en œuvre le PDRA	0 %	0 %	0 %	75 %	100 %	Le plan général de formation du personnel technique et scientifique 2015-2017 a été élaboré. Cependant, la mise en œuvre est suspendue, car entre dans la catégorie appui institutionnel
Nombre de programmes prioritaires du PDRA qui ont démarré	0	5	5	4	5	Tous les 5 programmes du PDRA sont déjà mis en œuvre. Les plus abordés sont l'intensification écologique, la diversification des cultures et l'amélioration des performances du cheptel
Degré d'efficacité de l'ISABU et des stations à améliorer leur gestion administrative et financière	4,5	-	-	20,0	20 ,0*	Les données de cet indicateur sont des notes sur 20 (évaluation participative ISABU – PAIOSA). Au cours de cette année, il n'était pas prévu que l'indicateur soit renseigné car l'autonomisation des stations régionales de recherche n'est pas encore effective
Fonctionnalité des comités régionaux de gestion de la recherche	0	-	-	20,0	20 ,0*	Les comités régionaux de gestion de la recherche ne sont pas encore mis en place dans le cadre de la réforme de la recherche. Il n'était pas prévu que l'indicateur soit renseigné au cours de cette année
Proportion de conventions de recherche contractuelle alignées sur les systèmes et procédures de l'ISABU	0	-	0	100% pour la mission et 80% sur les procédures	100% pour la mission et 80% sur les procédures	
Ss-Outputs 11 : Les semences de pré base des cultures vivrières produites par ISABU satisfont aux normes de qualité.						
Taux de satisfaction de la demande en semences de pré-base exprimé à temps et éligibles par le CNS	Saison 2012 A Pdt=52,4% Saison 2012 B Pdt=58,6%	Saison 2014 A Pdt= 56,1% Saison 2014 B Pdt= 41,0%		100% pour toutes les cultures	100% pour toutes les cultures	Le taux de cet indicateur varie d'une année à une autre et d'une saison à une autre. Cette faible performance serait liée à l'indisponibilité des semences de souche (problème de substrat dans les serres) pour emblaver toute la superficie.
Proportion des lots de semences acceptés à la suite des tests	Saison 2012 A Pdt=83,3% Saison 2012 B Pdt=85,7% Maïs=100 % Riz=100%	Saison 2014 A Pdt=80,9% Saison 2014 B Pdt=86,0% Maïs=100 % Riz=100%		95% pour toutes les cultures	95% pour toutes les cultures	Les proportions des lots de semences de pomme de terre acceptés après le test augmente de plus en plus grâce à la maîtrise progressive de la bactérie Ralstonia. Pour les deux autres filières soutenues par le PAIOSA, en l'occurrence le maïs et le riz, la qualité des semences est très bonne.
Ss-Outputs 12 : Les capacités de l'ISABU à offrir des services de qualité sont améliorées.						
Le laboratoire de chimie agricole est sur la voie de l'homologation	8,0	9,6		19*	19	Les données pour cet indicateur sont des notes obtenues à travers une évaluation participative regroupant les cadres de l'ISABU et ceux du PAIOSA qui font une évaluation sur 20 points. Au cours de cette année, le dispositif de suivi et évaluation n'avait pas prévu de mesurer cet indicateur
Le laboratoire de Phytopathologie est fonctionnel et respecte son manuel des procédures	7,0	-		20,0	20,0	
L'unité d'entomologie est fonctionnelle et respecte le manuel de qualité	8,0	-		18,0	18,0	
Nombre de publications de vulgarisation issues des résultats de la recherche	0	28		Au moins 1 par résultat de recherche	Au moins 1 par résultat de recherche	

* = Notes sur 20 obtenues à travers une évaluation participative regroupant les cadres ISABU et ceux du PAIOSA

2.5.2 État d'avancement des principales activités

Tableau 13 : Niveau de réalisation des activités sur l'output 3[5]

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Activité 13. Développement des performances institutionnelles de l'ISABU Sous activités : • Finaliser le manuel de procédures administratives et financières • Réhabiliter la salle informatique au siège de l'ISABU • Améliorer la connexion internet au siège et dans les 4 stations régionales, recruter deux informaticiens • Appliquer les dispositions du nouveau décret portant réorganisation de l'ISABU (en remplacement du décret de 1989) ainsi que de son ordonnance ministérielle d'application • Mettre en œuvre le nouvel organigramme (nominations) • Finaliser et faire adopter la stratégie de gestion et de développement des ressources humaines • Mettre à jour le tableau prévisionnel de l'effectif de l'ISABU • Mettre en œuvre le plan de redéploiement et de recrutement du personnel de l'ISABU • Finaliser le plan de formation du personnel 2015-2017 • Dispenser les formations prévues dans ce plan • Cadastrer le domaine de l'ISABU • Raccorder à l'électricité les stations régionales de Karusi et Imbo-Centre • Raccorder à l'eau la station régionale de recherche d'Imbo-Centre • Réhabiliter les blocs sanitaires, bureaux et habitations dans cinq (5) stations de recherche • Elaborer une stratégie et des instruments de gestion et de valorisation du patrimoine de l'ISABU, rapprochés des règles de fonctionnement d'une entreprise privée • Actualiser et appliquer la stratégie pour la gestion concertée / décentralisée de la recherche • Commencer le processus de la mise en place de trois (3) comités régionaux de gestion de la recherche (CRGR)		X		
Activité 14. Mettre en œuvre la recherche selon les priorités du plan directeur de la recherche Sous-activités : • Mettre à jour le manuel des procédures du FOCRA • Actualiser le cadre logique pour la mise en œuvre du PDRA • Appuyer l'élaboration du plan d'action annuelle du département de la recherche (DR) et du département des services d'appui à la recherche (DSAR) • Financer les projets de recherche sur le FOCRA • Appuyer l'utilisation de la carte des sols du Burundi en version électronique			X	
Activité 15. Améliorer les capacités de l'ISABU à offrir des services de qualité Sous-activités : • Elaborer le manuel de qualité du laboratoire de chimie agricole • Equiper trois (3) serres aéroponiques de la station régionale de recherche de Gisozi • Réhabiliter le réseau d'irrigation de Musasa dans la station régionale de recherche du Moso • Construire et équiper le nouveau laboratoire de chimie agricole • Réhabiliter le centre géomatique au siège de l'ISABU • Rédiger et valider le manuel de qualité du laboratoire de chimie agricole • Former le personnel du centre de documentation			X	

[5] A=Les activités sont en avance ; B=activités sont dans les délais ; C=les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises, D=Les activités ont pris un sérieux retard (6 mois), des mesures majeures sont requises

2.5.3 Analyse des progrès réalisés

Concernant l'output en rapport avec la recherche, plusieurs activités et investissements ont été planifiés et réalisés comme initialement prévu au cours de cette année. Il s'agit :

- **Au niveau du développement des performances institutionnelles** : sur base du dispositif légal et réglementaire concernant la réorganisation de l'ISABU qui avait été revu avec l'appui du Volet Recherche et qui était entré en vigueur à la fin de l'année 2014, l'année 2015 était essentiellement consacrée à la mise en œuvre de la réforme visant l'adaptation du cadre organisationnel de l'institut (structures et procédures) aux exigences du Plan Directeur de la Recherche Agronomique (PDRA). Un accent particulier a été mis sur le démarrage effectif des cinq (5) programmes de recherche prévus par le PDRA et la constitution de leurs équipes (affectations fonctionnelles et positionnement géographique).

  Les activités réalisées comme prévues par l'institution partenaire avec l'appui technique du Volet Recherche commencent par une série de nominations et affectations. Les actes y relatifs sont à plus de 95 % conformes avec les prévisions du plan de redéploiement et de recrutement de l'ISABU (produit au cours du troisième trimestre 2014 sur base de la planification stratégique de l'ISABU élaborée juste avant) et ont concerné jusqu'à la fin de 2015 un total de plus de 4 cadres supérieurs, 80 chercheurs, 141 techniciens, 10 autres cadres et 23 agents administratifs. Cela se résume à un total de 258 nouvelles affectations ; étant donné que les catégories professionnelles dont l'emploi ne demande pas un degré de qualification élevé, comme les chauffeurs, veilleurs, jardiniers etc., ne sont pas concernées par la réorganisation alors qu'elles regroupent un nombre important d'employés, on peut conclure que les opérations de redéploiement sont déjà accomplies à plus de 80 %.

  Les autres activités menées en conformité avec la planification opérationnelle sont la finalisation de la stratégie de gestion et de développement des ressources humaines (adoptée par le conseil d'administration de l'ISABU), la finalisation du plan général de formation 2015-2017 pour les ressources humaines de l'institut ainsi que la finalisation du manuel de procédures de l'ISABU, enrichi par les contributions des cadres supérieurs et des équipes des chercheurs et autres cadres, et désormais complété par un chapitre sur la recherche contractuelle.

  Les activités concernant un autre axe important de l'intervention du Volet Recherche dans ce domaine, la modernisation du concept et des instruments de la gestion et valorisation du

Les produits phares VRECH de 2015 *:*

- *Mise en application du nouvel organigramme de l'ISABU (plus de 250 affectations / nominations)*
- *Manuel de procédures de l'ISABU (projet – avec un chapitre sur la recherche contractuelle)*
- *Stratégie de gestion et de développement des ressources humaines de l'ISABU*
- *Plan général de formation du personnel de l'ISABU 2015-2017*
- *Pose de la fibre optique vers 3 stations de recherche (Gisozi, Mahwa et Moso)*
- *Financement des projets de recherche sur le FOCRA*
- *Réhabilitation du système d'irrigation à la station régionale de recherche du Moso*
- *Raccordement de la station régionale de recherche Imbo-Centre à l'eau*
- *Appui à la production de 3 bulletins agronomiques de l'ISABU*

patrimoine de l'ISABU qui prévoit l'établissement d'une stratégie, une revue de l'inventaire, l'établissement de plans d'entretien et de maintenance, de plans d'exploitations et d'investissement, tous basés sur l'informatisation du système comptable et la mise en réseau de différents sites de l'ISABU, ont pu démarrer, mais ont dû être suspendues en cours d'exécution. Il n'y a que le processus du cadastrage du domaine de l'ISABU et l'interconnexion de la direction générale avec les trois plus grandes stations de recherche via la fibre optique qui étaient déjà tellement avancés (cf. infra) que l'intérêt de la conservation des investissements antérieurs a motivé la décision relative à leur finalisation.

Le projet de la mise en place effective des Comités Régionaux de Gestion de la Recherche (CRGR), éléments clés et prioritaires dans la mise en œuvre du PDRA, a pu être poursuivi jusqu'au stade de l'organisation des assemblées constituantes de ces organes de concertation entre chercheurs et bénéficiaires, sur base des Focus Groups tenus dans trois (3) zones agro-écologiques pilotes.

Ainsi, le point d'attention du rapport annuel 2014 concernant une faible appropriation d'éléments clés de la réforme de la recherche agricole au sein de l'ISABU par les cadres et agents en dessous du niveau de la direction nécessitant un changement de mentalité a pu être rattrapé.

Quant aux infrastructures de la recherche, la station régionale de recherche (SRR) d'Imbo-Centre à Mugerero a été branchée au réseau d'approvisionnement en eau potable de la REGIDESO. Cette même station ainsi que la SRR Karusi seront également raccordées au réseau d'électricité de la REGIDESO ; les travaux sont en cours. Un petit centre géomatique ainsi que la salle informatique au niveau du siège de l'ISABU à Bujumbura ont été réhabilités. Les travaux du renforcement des réseaux d'électricité et informatique sont en cours au siège de l'ISABU et dans quatre stations de recherche. Dans ce contexte, pour renforcer la communication en interne et vers l'extérieur, trois de ces stations ont été connectées au réseau de la fibre optique ; pour rendre cette connexion opérationnelle, il ne manque que l'installation des racks.

L'étude architecturale concernant la réhabilitation de blocs sanitaires, bureaux et habitations dans toutes les stations de recherche sauf celle de Karusi a été finalisée et le marché pour les travaux a été lancé, mais l'attribution a été bloquée par la décision du gouvernement belge relative à la suspension partielle de la coopération bilatérale.

- **Au niveau de la mise en œuvre du Plan Directeur de Recherche Agricole (PDRA)** : les activités réalisées conformément à la planification opérationnelle sont l'élaboration du plan d'action annuel pour les nouveaux départements (techniques) de la recherche (DR) et des services d'appui à la recherche (DSAR). Concernant l'appui à la recherche par le Fonds Compétitif de la Recherche Agronomique (FOCRA), la plupart des projets de recherche bénéficiant d'un appui technique et financier ont continué leurs activités. Plusieurs autres projets avaient déjà atteint un stade de préparation suffisante pour pouvoir être formalisés par des accords d'exécution, mais la décision relative à la suspension partielle du PAIOSA n'a plus permis d'y arriver et de démarrer les opérations y afférentes.
- Un progrès important dans le cadre du développement des services de la recherche et de la production des semences a été l'installation de l'équipement aéroponique dans trois (3) serres prévues pour cet investissement à la SRR de Gisozi qui sont désormais fonctionnelles. D'autres activités ont concerné la publication de trois nouvelles éditions du Bulletin de la

recherche agronomique au Burundi ainsi que la rédaction et publication d'articles scientifiques et de supports de vulgarisation.
Concernant les infrastructures servant à la production de semences, le système d'irrigation au niveau de la SRR du Moso à Bukemba a pu être réhabilité et est désormais fonctionnel. En plus de cette station, les bénéficiaires de cet investissement sont des groupes de producteurs voisins dépendant également de l'approvisionnement en eau par la rivière Musasa.

- L'étude architecturale pour la construction et l'équipement du laboratoire de chimie agricole est en voie de finalisation (mais il ne pourra pas être suivi par les travaux correspondants).

Concernant le niveau des indicateurs, les données collectées montrent que sur l'indicateur relatif à la mise en œuvre des programmes prioritaires du plan directeur de la recherche, le programme estime que tous les cinq (5) programmes sont désormais opérationnels, même s'ils n'ont pas la même taille ou moyens humains et financiers. Les plus avancés sont toujours le programme sur l'intensification écologique et la diversification des cultures et le programme sur l'amélioration des performances du cheptel.

Il importe de mentionner que certains indicateurs, bien que retenus par le système de suivi et évaluation du PAIOSA, n'ont pas été renseignés ou pas mesurés du tout au cours de cette année par un manque de moyens des cadres de l'ISABU chargés de la planification, du suivi et de l'évaluation (PSE) auquel s'est ajouté l'évolution critique de la situation sécuritaire au Burundi à partir du mois de mai ce qui a nettement limité les possibilités d'intervention des cadres compétents de l'ISABU et du PAIOSA. Quant à d'autres, le faible taux d'exécution ne permettait à ce stade-ci pas encore de prélever des données. Les indicateurs concernés par ces deux cas sont : le degré d'efficacité de l'ISABU et des stations à améliorer leur gestion administrative et financière, la fonctionnalité des comités régionaux de gestion de la recherche, la proportion de conventions de recherche contractuelle alignées sur les systèmes et procédures de l'ISABU, l'homologation du laboratoire de chimie agricole pendant la durée d'intervention du PAIOSA est objectivement impossible.

Les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des activités au cours de cette année sont :

- La dégradation de la situation sécuritaire au Burundi à partir du mois de mai 2015 a nettement limité les possibilités de déplacement à l'intérieur du pays. Elle a également eu un impact important sur la mobilisation des ressources humaines de l'institution partenaire (risque de s'exposer à des dangers).
- La décision du gouvernement belge de suspendre une partie de sa coopération bilatérale dans le cadre du PAIOSA a produit un impact important sur le Volet Recherche qui travaille surtout avec une institution étatique, l'ISABU, désormais presque plus éligible pour des activités communes.
- La fin anticipée de la mission de l'assistante technique internationale chargée de la gestion de la recherche produisant un manque d'expertise dans le domaine de l'agronomie au sein de ce volet a eu pour conséquence un ralentissement les activités et investissements liés à l'accompagnement technique de la mise en œuvre et du Fonds Compétitif de la Recherche Agronomique (FOCRA). Ce manque n'a finalement pas pu être compensé par l'affectation

partielle d'un autre assistant technique international à ce volet.

- L'instabilité des cadres supérieurs à la tête du nouveau département de l'administration, des finances et des ressources humaines (DAF-RH) de l'ISABU a eu pour conséquence des retards importants au niveau des activités à mener dans le cadre de la réforme institutionnelle et organisationnelle de l'ISABU. La première personne, nommée juste en fin novembre 2014, n'avait pas encore effectivement repris tous les dossiers conduits de manière très satisfaisante par son prédécesseur lorsqu'elle a de facto démissionné en fin avril / début mai 2015. En plus, la deuxième personne qui a été nommée en juin 2015 a mis plus de temps pour s'approprier ces dossiers. Ces mouvements des ressources humaines ont alors constitué deux recommencements partiels des activités et investissements du PAIOSA au niveau du DAF-RH.

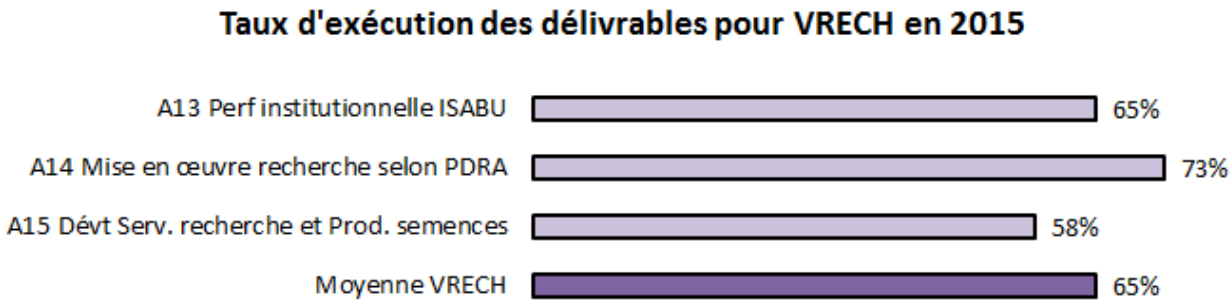

2.6 Performance de l'output 4

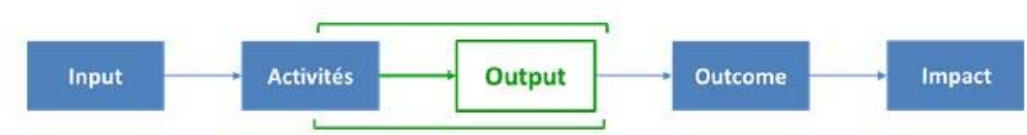

2.6.1 Progrès des indicateurs

Output 4 : Les conditions de production et de mise en marché sont améliorées dans les régions de l'Imbo, du Moso et du Bugesera

Tableau 14 : les indicateurs de l'output 4

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Ss-Outputs 13 : Le capital productif et la productivité sont améliorées dans la zone d'intervention						
Superficie aménagée / réhabilitée des marais et périmètres hydro- agricole dans un processus concerté avec les bénéficiaires	0		Périmètre = Actuellement environ 1.800 ha sont exploités et maintenus en état par des travaux de type 'urgence' Marais = 263 ha	Périmètre = 3.095 ha Marais = au moins 400 h souhaités	Périmètre = 3.095 ha Marais = 250 ha	La cible fixée pour le périmètre (Imbo) est globale pour toute la vie du programme. Chaque année, le programme va réaliser des étapes vers la réalisation de la cible. 2015 : 263 ha de marais réhabilités à Bukemba dans Rutana une partie ISABU et l'autre population (marais de Musasa). 140 ha n'ont pas pu été effectués pour annulation de marché et relance en régie

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Taux d'exploitation des superficies aménagées	0	Marais Saison A = 91,8% Saison B = 84,1% Saison C = 61,0% Périmètre 100% toutes les saisons	Marais Saison A = 85,3% Saison B = 96,0% Saison C = 62.8% Périmètre Saison B et C = n/a	100%	100%	En comparant les taux d'exploitation des superficies aménagées et la cible par saison, on constate que le taux d'exploitation est satisfaisant.
Degré d'efficacité des instances de gestion des aménagements	11,8	11,9	Marais = 8,5 Périmètre =1 4,8	n/a	20,0*	Les données de cet indicateur sont des notes attribuées sur 20 et par consensus par une équipe composée des cadres de la DPAE, du PAIOSA et des membres des instances de gestion des aménagements.
Nombre de mètres linéaires d'aménagements anti- érosif	0	253.319 m	676.208 m Ruyigi : 195.065 m Rutana : 297.864 m Cibitoke : 183.279 m	480.000 m	800.000 m	A Cibitoke, ils ont finalisé les canaux creusés en 2014 notamment par l'ajout des haies vives.
Nombre d'ouvrages publics financés par le projet par type de structures (hangars publics, pistes, marché, etc.)	0	7 hangars de stockage 1 piste 2 ponts 2 bureaux 2 centres semenciers	6 hangars 4 ponceaux	10 débar-cadères	Bureaux communaux à réhabiliter = 7 Bureaux communaux à construire = 1 Salles de réunion à construire = 7 Hangars publics à construire = 2 Centres vétérinaires = 6 à réha-biliter et 3 à construire Abattoir = 1 Centre de collecte = 1 Ponts = 5 Centre de collecte du lait = 1	Ce qui a été réalisé n'est pas ce qui était prévu : bureaux DPAE, abattoirs, centres de collecte de lait, débarcadères… : marchés annulés
Rendements des spéculations produites dans les provinces d'intervention	Riz = 3.432 kg/ha Maïs = 646 kg/ha Banane = 4.156 kg/ha	Riz = 2.500 kg/ha Maïs = 970 kg/ha Banane = 3.951 kg/ha	- .	Riz = 6.000 kg/ha Maïs = 2.500 kg/ha Banane = 9.700 kg/ha	Riz = 6.000 kg/ha Maïs = 2.500 kg/ha Banane = 9.700 kg/ha	Les données ne sont pas disponibles : des parcelles pilotes doivent être mises en place
Ss-Outputs 14 : La compétitivité et l'articulation des chaînes de valeur sont améliorées dans les zones d'intervention						
Nombre d'ouvrages privés cofinancés par le projet par type de micro- projets (hangars, équipements,…)	0	38	14 hangars de stockage 2 décorti-queuses 3 moulins 3 moto-culteurs et accessoires	125	125	
Taux de réalisation des micro-projets par rapport au nombre de demandes	0	42,8%	Pas de demandes enregistrées cette année	40%	40%	

Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur 2014	Progrès 2015	Cible 2015	Cible finale	Commentaires
Volume des produits agricoles transformés dans les provinces d'intervention au travers des équipements fournis par le projet (tonnes)	0	Riz = 309 Maïs = 373	Riz = 2.404 Maïs = 203 Banane = 6.750 Lait = 5.409 litres	Riz = 800 Maïs = 500	Riz = 800 Maïs = 500	
Ss-Outputs 15 : Les capacités des acteurs locaux à assumer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole sont améliorées						
Proportion de techniciens / agents DPAE dotés de moyens de déplacement et informatiques pour remplir leurs missions	77 %	85 %	30%	100%	100%	Le niveau a fortement diminué suite à la politique de charroi zéro et la vétusté du matériel roulant des moniteurs agricoles (vélos).
Degré d'efficacité des OPA	Ruyigi = 10,4 Rutana = 13,5 Kirundo = 12,1 Cibitoke = 10,8	Ruyigi = 12,9 Rutana = 15,3 Kirundo = 16,8 Cibitoke = 15,9	Ruyigi = 15,5 Rutana = 16,1 Kirundo = 17,8 Cibitoke = 18,0	20,0	20,0*	Les valeurs sont des notes sur 20 attribuées par les participants à travers une évaluation participative regroupant les cadres du PAIOSA, des DPAEs et des OPA. Le degré d'efficacité s'est amélioré dans toutes les provinces.
Nombre de bénéficiaires d'appuis au renforcement de capacités (formation, alphabétisation, appui-gestion, partenariat d'affaire)	2.016 dont 37,9% femmes	2.016 dont 37,9% femmes	2.724 dont 38,1% femmes	4.392 dont 40% femmes	4.392 dont 40% femmes	Sur cet indicateur, on remarque une augmentation significative des bénéficiaires par rapport à l'année de référence.

* = Notes sur 20 obtenues à travers une évaluation participative regroupant les cadres du MINAGRIE et ceux du PAIOSA

2.6.2. Etats d'avancement des activités

Tableau 15 : Réalisation des activités de l'output 4[6]

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
Antenne Imbo				
Activité 16. Aménager les bassins versants Sous activités • Mise en place des gabions pour protéger les bassins versants • Elaboration du plan des interventions de protection des bassins versants de Nyamagana et Muhira • Production et plantation de 2.200.000 plants forestiers - saison 2013-2014 • Production et plantation de 1.500.000 plants forestiers - saison 2014-2015 • Achat d'outillage pour les interventions en rapport avec la protection des bassins versants			X	
Activité 17. Aménagement des périmètres irrigués Sous activités • Construction de la prise d'eau Nyamagana • Etudes pour aménagement du bloc 1,2 et 3 du périmètre Imbo • Interventions d'urgence • Réparer certains canaux existants (curage sur 70 km) • Mise en place des structures de gestion de l'eau • Définir les modalités de gestion des structures de l'eau			X	
Activité 18. Soutenir les initiatives porteuses dans les chaines de valeurs Sous activités			X	

[6] A=Les activités sont en avance ; B=Les activités sont dans les délais, C=Les activités sont retardées, des mesures correctives doivent être prises, D=Les activités ont pris un sérieux retard (plus de 6 mois), des mesures correctives majeures sont requises

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
• Faciliter l'accès des producteurs à l'engrais subventionné • Identifier et former les facilitateurs des champs écoles paysans pour la banane et le maïs • Mettre en place les champs écoles paysans • Appuyer les porteurs de projets sur le Fonds D'Investissement Filière (FIF) • Renforcement des capacités des organisations des producteurs • Soutenir les acteurs pour qu'ils participent aux foires agricoles dans le pays et dans la sous-région • Réhabiliter un pont et construire un nouveau pont pour désenclaver la zone d'action • Organiser une formation sur la compréhension des marchés, le traitement et la diffusion d'une information				
Activité 19. Renforcer la capacité des acteurs locaux à assurer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole Sous activités • Réhabiliter trois centres semenciers (Mparambo, Karurama et Mirudi) • Réhabiliter 4 bureaux communaux • Rendre disponible l'internet à la DPAE Bubanza • Organiser des formations sur 10 thèmes au profit du personnel de la DPAE Bubanza et Cibitoke • Appuyer l'organisation des réunions de coordination du secteur agriculture et développement rural dans les provinces de Bubanza et Cibitoke • Organiser des formations à la maitrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures publiques			X	
Antenne Moso				
Activité 20. Aménager les bassins versants Sous activités • Reboiserment de 1300 ha de terres communales et domaniales • Mise en place des groupements de gestion forestiers et animation • Elaboration les plans de gestion forestière et des accords de gestion tripartite • Recruter les pépiniéristes (regarnissage de 300 Ha) et production des plants : production en cours • Corriger la ravine de Kanywankona : étude APD disponible • Accompagner les ménages dans les collines ciblées des communes de Mpinga-Kayove et Nyabitsinda (lutte anti-érosive, agro-foresterie, fruitiers, compostage, foyers améliorés, …) • Accompagner 1000 ménages dans l'approche EFI (exploitation familiale intégrée) en collaboration du projet PADDAM (communes de Gisuru et Kinyinya)		X		
Activité 21. Aménager des périmètres irrigués Sous activités • Rédaction DAO en régie pour aménagement P2 et P4 Nyamabuye • Elaboration de l'APS et APD des marais de Ntanga (amont & aval) et Nyabigozi • Rédaction du DAO en régie pour aménagement Ntanga et Nyabigozi • Consolidation des marais de Ntanga central (P1 à P6) et Nyamabuye (P3-P4) • Renforcement des capacités de neuf associations d'usagers de l'eau (AUE) dans les marais de Ntanga, Nyamabuye et Musasa				X
Activité 22. Développer la compétitivité des filières Sous activités • Formation des facilitateurs de champs écoles paysans riz (30) • Installation de champs écoles paysans riz (30) • Suivi des CEP banane (28) • Poursuite de la formation des facilitateurs banane • Accompagnement des promoteurs des projets sur le Fonds d'Investissement Filière (FIF) (1 FIF 1 ; 5 FIF 2 ; 3 FIF 3)		X		

État d'avancement des principales activités	État d'avancement :			
	A	B	C	D
• Construction d'un hangar de stockage dans la province de Rutana				
Activité 23. Renforcer la capacité des acteurs locaux à assurer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole Sous activités • Elaboration de l'APD et DAO pour le marché d'extension de la DPAE Rutana • Elaboration, signature et mise en œuvre d'un accord d'exécution avec chaque DPAE (Rutana et Ruyigi) • Appui à la préparation et participation dans les réunions du groupe sectoriel provincial agriculture et développement rural (GSADR) • Participation effective d'un représentant de la commune concernée aux activités administratives et suivi des dossiers d'infrastructures publiques de sa commune (maîtrise des ouvrages) • Suivi-appui-conseil de 9 associations de producteurs		X		
Antenne Bugesera				
Activité 24. : Développer les filières et l'agro-business Sous activités • Identifier et former les facilitateurs des champs écoles paysans de banane et de maïs • Installer les champs écoles paysans de banane et de maïs • Sensibiliser les producteurs pour qu'ils accèdent aux engrais subventionnés • Accompagner les promoteurs des sous projets sur le Fonds d'Investissement Filière (FIF) • Faire un diagnostic des OP encadrés et renforcer les renforcer dans les zones faibles • Organiser une foire promotionnelle sur le lait et l'élevage dans la province de Kirundo • Faciliter la participation des acteurs dans une foire nationale agricole FONABU • Construire et/ou réceptionner 10 hangars de stockage • Faire des études et réhabiliter les pistes, dont 5 ponceaux sur RP64 • Construire 4 débarcadères • Construire et équiper le centre de collecte de lait Ntega dans la province de Kirundo • Aménagement bassins versants, protection de berges, fossé anti-érosifs • Création et fonctionnement d'un centre de proximité pour l'accès des producteurs à l'information agricole			X	
Activité 25. Renforcer la capacité des acteurs locaux à assurer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole Sous activités • Opérationnalisation de deux centres vétérinaires • Aménager et équiper le centre démonstratif laitier de Runyonza • Aménager des accès et des abords de la DPAE Kirundo • Nouvel accord d'exécution d'appui à la performance des services de la DPAE Kirundo • Elaborer et mettre en œuvre le plan de formation du personnel de la DPAE • Appuyer la coordination provinciale des PTF • Elaborer et mettre en œuvre un plan de formation des Comités de Développement Communaux • Signer et mettre en œuvre un accord de financement avec l'institution de microfinance UCODE			X	

2.6.3 Analyse des progrès réalisés

Antenne Imbo

Malgré un contexte de travail difficile depuis le mois de mai, la majorité des activités planifiées ont pu être poursuivies et / ou clôturées.

1. Aménagements des bassins versants

Les activités de l'antenne Imbo dans le cadre de la protection des bassins versants durant 2015 ont été les suivantes:

- Le reboisement à vocation de gestion mixte (riverains- communes) sur 2 collines (Mparambu et Bwayi) couvrant une superficie de 23 ha. Ce reboisement (regarnissage) a utilisé 46.000 plants forestiers.
- La production de 1.029.000 plants forestiers (AFs avec les associations de pépiniéristes) année 2015-2016. Cette production a été contrôlée par un AE avec la DPAE et les forestiers de la Province.
- Le reboisement à vocation de gestion mixte (riverains- communes) sur 2 collines (Busesa et Kibande) couvrant une superficie de 14,5 ha. Ce reboisement (regarnissage) doit utiliser 29.000 plants forestiers.
- Le recensement des tous les boisements communaux de la Province et leur géo référencement.
- Identification de compétences en matière de protection des bassins versants.

Dans l'optique de "prendre à bras le corps" la problématique de l'aménagement / protection des bassins versants, il s'agira dans le courant 2016 de faire appel à des compétences locales.
L'antenne aura à élaborer les TDR des études / DAO des travaux à mettre en œuvre dans le cadre de l'aménagement / protection des BV des rivières Nyakagunda, Nyamagana et Muhira.

De plus, dans un souci d'uniformiser nos actions et compte tenu des bons résultats obtenus par l'antenne Moso en collaboration avec le projet PADDAM-CARITAS (volet du programme FBSA Moso), l'antenne Imbo compte utiliser la méthode EFI (mise en place d'Exploitations Familiales Intégrées).

2. Aménagement du périmètre hydro-agricole (3.000 ha)

La prise d'eau de Nyamagana a été réceptionnée provisoirement cette année, elle doit alimenter le canal 1 (ex canal 5) avec un débit de 5,5 m³/s. Il est important de noter qu'au niveau des 2 vannes de prises de chasse et des 2 vannes de prises d'alimentation il n' a pas été prévu de batardeaux. Dans l'état actuel, il est donc impossible d'isoler ces 4 vannes si des travaux d'entretien ou des réparations devaient être entrepris à leur niveau.

De plus l'ancienne prise n°3 a été détruite, ce qui signifie qu'en cas de mise en place des batardeaux et isolement de la nouvelle prise, il s'avérerait impossible d'alimenter le canal 1.

Si nous voulons nous mettre à l'abri du moindre risque (impossibilité d'alimenter le réseau à

partir de Nyamagana), le PAIOSA doit de manière urgente mettre en chantier 2 actions :

- Un petit marché de travaux de construction de batardeaux permettant d'isoler les 2 vannes de prises et les 2 vannes de chasse de la nouvelle prise Nyamagana.
- Réhabiliter l'ancienne prise P3 de Nyamagana de manière à pouvoir alimenter le Canal 1 en cas de panne de la nouvelle prise (un débit suffisant est à prévoir environ 5 m³/s si possible afin de ne pénaliser personne sur le réseau).

Les études / APD / DAO relatifs à l'aménagement des 3.000 ha à irriguer à partir de la prise Nyamagana sont disponibles. Le DAO préparé en mode "cogestion" a été revu en mode "Régie" au siège et est prêt à être lancé dès que les conditions le permettront.

Des interventions d'urgence sur le réseau ont été effectuées à la demande (+ de 50 au cours de cette année), et grâce à la réactivité du PAIOSA ont permis de garder le réseau en fonction et ainsi d'assurer la continuité de la production (voir tableau ci-dessous).

Tableau 16 : Interventions d'urgence 2015

Périmètre	Nombre de sites réhabilités	Superficies gagnées (présence d'eau d'irrigation)		
		Secteur	Superficie	Observations
Rugombo	30 dont la prise 2 sur la rivière Nyakagunda	Rusiga	402 ha	Depuis plus de 8 ans, ce secteur à potentialités agricoles significatives était sans eau d'irrigation.
		Samwe	150 ha	Seuls 50 % du secteur recevait antérieurement de l'eau d'irrigation
Buganda	21 dont la prise 5 sur la rivière Muhira	Murambi-Gatsintsura	350 ha	Gain de productivité suite à l'amélioration du taux d'accessibilité à l'eau d'irrigation

La prise 5 sur la rivière Muhira et le canal 8 (sur environ 1.200 m) ont subi d'importants dégâts suite aux pluies torrentielles des 25 et 26/11/2015. Ainsi, le secteur agricole de Murambi-Gatsintsura est depuis lors privé d'eau d'irrigation avec toutes les conséquences imaginables sur la production agricole.

Le dossier technique (DQE) pour la remise en fonction de ces infrastructures a été confectionné.

Le PAIOSA finance également chaque année, durant la grande saison sèche, la mise au gabarit et le curage des 70 km de canaux primaires du réseau. Cette activité a été réalisée par la FADECI (Fédération des usagers du réseau) au travers de ses 10 associations.

Concernant l'organisation des producteurs selon la "logique hydraulique" ainsi que la mise en place de la structure de gestion de l'eau et des aménagements sur le réseau, les activités ont démarré en fin 2015. Ces activités seront prioritaires pour 2016.

3. Soutien des initiatives porteuses dans les chaînes de valeur.

Dans le cadre des CEP (champs écoles paysans), l'antenne IMBO est intervenue sur 3 filières. Les formations ToT ont concerné :

- pour les CEP Riz, 6 techniciens agronomes DPAE et 33 membres ;
- Pour les CEP Maïs, 6 techniciens agronomes DPAE et 35 membres ;
- pour les CEP Banane, 30 membres.

Les groupements CEP mis en place ont permis la formation de :

- 750 membres (CEP Riz 1ère génération) avec 27 facilitateurs
- 832 membres (CEP Maïs 1ère génération) avec 29 facilitateurs
- 737 membres (CEP Maïs 2ème génération) avec 27 facilitateurs
- 705 membres (CEP banane 2ème génération) avec 30 facilitateurs

D'une manière générale, la vigueur, la résistance aux maladies ainsi que les rendements montrent une nette amélioration.

Dans le cadre du FIF, les réalisations sont les suivantes :

- 12 hangars de stockage
- 2 décortiqueuses
- 5 moulins et écorceuses
- 2 motopompes
- 2 balances à Bascules

L'ensemble de ces infrastructures et fournitures a coûté 1.085.065.000 BIF avec une participation du PAIOSA à hauteur de 718.215.000 BIF.

Dans le cadre de l'appui aux OP, outre les 66 OP identifiées et diagnostiquées auparavant, 79 autres ont été identifiées et diagnostiquées sur le réseau; 10 d'entre elles seulement ont pu être retenues. Sur l'ensemble des OP retenues à ce jour, 5 d'entre elles ont été à même de monter un dossier de demande d'appui pour un projet FIF. Il est intéressant de noter que 14 d'entre elles se sont montrées intéressées par les semences hybrides et en ont acheté.

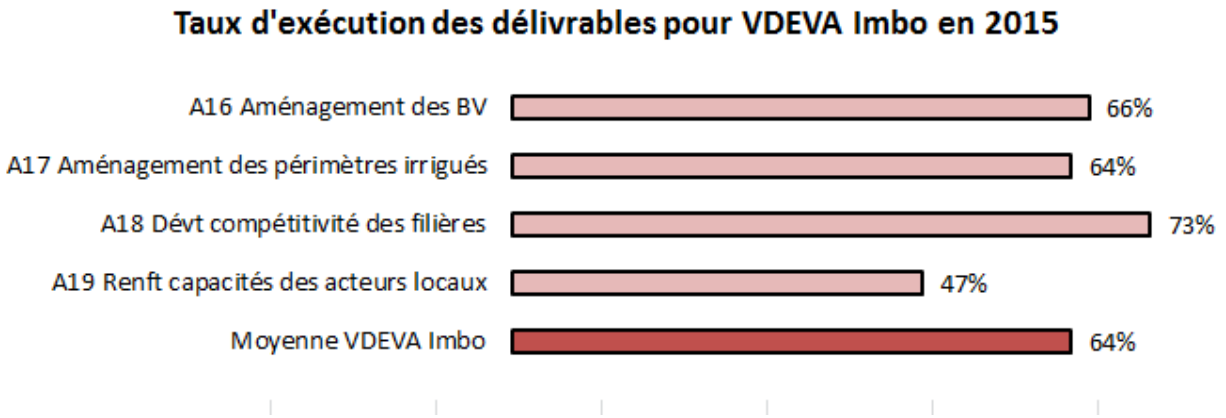

Antenne Moso

Malgré les difficultés rencontrées suite à la situation politique tendue dans le pays depuis fin avril 2015, la grande majorité des activités de terrain a pu être menée, ou à tout le moins entamée, dans la zone de l'antenne du Moso, bien que certaines actions d'accompagnement ponctuel n'ont pu être réalisées tel que programmé. La situation sécuritaire dans la zone de l'antenne de Ruyigi, bien qu'émaillée de quelques situations difficiles ponctuelles, n'a pas impacté négativement la bonne marche des actions entreprises. Les activités qui enregistrent le plus grand retard concernent les démarches administratives devant conduire aux aménagements des marais identifiés (Ntanga amont & aval, Nyabigozi et P2/P4 Nyamabuye) suite principalement aux difficultés rencontrées à Bujumbura et ensuite aux décisions politiques prises impactant le choix des procédures à utiliser pour la réalisation des marchés.

1. Aménagement des bassins versants

Les actions d'aménagement des bassins versants ont d'abord concerné le reboisement de 1.300 ha de collines (terres domaniales et communales) situées dans les sous-bassins versants des marais concernés pas nos interventions. Cependant, il faut déplorer que d'importants feux de brousse apparus dans la commune de Gisuru en août ont conduit à la destruction des trois quarts de la superficie reboisée dans cette commune (approximativement 370 sur 490 ha). Les actions d'ingénierie sociale se poursuivent en lien avec les zones reboisées. Il est actuellement mis en place des Groupements de Gestion Forestiers (GGF) pour une gestion participative de ces zones reboisées en partenariat avec la commune concernée et les services de l'environnement (élaboration de plans de gestion et de contrats tripartites de gestion). Des pépinières sont en cours d'exploitation afin de produire les plants nécessaires au regarnissage des zones nouvellement reboisées prévu début 2016.

Sur les parcelles des collines des sous-bassins versants identifiés appartenant aux ménages, d'autres actions sont menées. Dans un premier temps, il est poursuivi notre partenariat avec le projet PADDAM-CARITAS (volet du programme FBSA Moso) sur 10 collines dans les communes de Gisuru (BV marais Nyabigozi) et Kinyinya (BV marais Ntanga aval). Sur ces collines, le projet accompagne 1.000 ménages dans la mise en place des Exploitations Familiales Intégrées (EFI). Les actions ainsi menées permettent d'améliorer les conditions de vie de ces populations en mettant en œuvre un panel d'actions adaptées aux ménages sélectionnés touchant la production agricole, l'élevage, la gestion des sols et de l'eau, la lutte anti-érosive, l'agro-foresterie, l'utilisation de foyers améliorés notamment. D'un autre côté, l'antenne intervient directement au sein de ménages volontaires des collines composant les sous-bassins versants des marais de Nyamabuye et Ntanga (amont principalement) pour y mener des actions similaires (lutte anti-érosive, agro-foresterie, fruitiers, compostage, foyers améliorés, kitchen garden). Suite aux résultats encourageants obtenus, il est envisagé d'étendre le partenariat avec CARITAS Belgique (méthodologie EFI) vers ces collines.

Enfin, la ravine de Kanywankona (commune de Mpinga-Kayove) a été identifiée comme étant nécessaire d'y intervenir afin d'en endiguer son érosion et les dégâts qui en découlent (destruction des parcelles voisines, coulées d'eau chargée de terre, sable et cailloux endommageant

l'aménagement hydro-agricole se trouvant en contrebas). Les études APS et APD ainsi que le DAO en cogestion sont disponibles.

2. Aménagement des périmètres hydro-agricoles

Ainsi qu'expliqué plus haut, les activités menées en relation avec l'aménagement / réhabilitation des trois marais identifiés ont pris du retard. Les APS, APD et DAO sont disponibles. Ces derniers ont été retravaillés pour être conformes aux procédures en Régie, ainsi qu'exigé depuis octobre. Ils sont actuellement en demande de non objection. Ces aménagements doivent permettre une meilleure gestion de l'eau afin d'améliorer la productivité des parcelles concernées et d'assurer, pour une partie d'entre elles, la possibilité de deux cultures par an.

Des actions ont été entamées suite à la contractualisation d'une ONG d'intermédiation sociale en vue d'accompagner les Associations d'Usagers de l'Eau (AUE) existantes sur les marais (2 à Nyamabuye, 6 à Ntanga, 1 à Musasa). Les activités se poursuivent et visent principalement à redynamiser ces structures et à en améliorer le fonctionnement (en lien avec les petits travaux d'entretien sur les réseaux hydro-agricoles). Des réflexions sont menées pour assurer une plus grande responsabilité du MINAGRIE et des Communes dans la gestion de ces infrastructures (gros travaux, fonds de roulement).

3. Développement de la compétitivité des filières

D'importantes actions se sont poursuivies quant au renforcement technique des producteurs de banane et de riz. Ces activités ont été menées au travers de la méthodologie de Champs Ecoles Paysans (CEP). Les facilitateurs banane ont poursuivi leur formation ainsi que la gestion de leurs CEP ; c'est ainsi que 730 producteurs sont formés aux techniques appropriées de conduite d'une bananeraie. En cette fin d'année, les préparatifs sont en cours pour la mise en œuvre de la seconde génération des CEP. Les champs de première génération ne sont pas encore tous récoltés, les données agronomiques ne sont pas encore disponibles. Nous pouvons d'ores et déjà faire ressortir le bon comportement général des bananeraies (composées essentiellement de variétés locales) avec cependant une sensibilité phytosanitaire importante pour les variétés dessert. Signalons également l'extension importante des maladies virales du bananier (BBTV, BXW) dans les provinces de Ruyigi et Rutana exigeant des réactions concrètes des services compétents. C'est également dans ce cadre qu'il nous a semblé important d'accélérer la diffusion des pratiques agricoles adaptées en mettant en place des groupes d'adoption rapide issus des groupes CEP, ces groupes démarrent leurs activités en cette fin d'année. Ils concentreront leur renforcement des producteurs de banane sur certains éléments clés.

En parallèle à la banane, une formation de facilitateurs a également été organisée pour le riz (déc-14 à juil-15). Elle a vu la formation de 30 facilitateurs qui ont chacun mis en place un champ CEP pour ainsi former 971 riziculteurs au sein des quatre marais identifiés. Les résultats agronomiques sont encourageants avec une amélioration des rendements obtenus (2,5 fois supérieurs en moyenne). L'antenne prépare actuellement la mise en œuvre des CEP de seconde génération qui seront conduits par les facilitateurs formés cette année. Ces formations sur le riz nous ont également permis de réinjecter des semences de riz de qualité au sein des marais (variétés V18 et Mfashingabo) ainsi que la diffusion d'équipements innovants de fabrication locale pour la conduite

de la culture (traceur, herse rotative) et la démonstration de l'utilisation d'une batteuse et d'une vanneuse.

Les actions en appui aux promoteurs privés (individuels et groupements) au travers de l'outil FIF se sont poursuivies. Les promoteurs identifiés dans le cadre du second appel à candidatures (FIF 2) ont été appuyés dans la mise en œuvre de leurs dossiers. Certains retards sont enregistrés suite à la difficulté de gestion, par les promoteurs, des appels d'offres avec la qualité attendue par le PAIOSA. Ensuite certains dossiers en cours d'exécution ont vu des contraintes surgir dont pour l'un d'entre eux des difficultés de paiement de la contrepartie. Actuellement, 4 accords sont signés et en cours d'exécution (169 millions de BIF d'appui financier) et 1 accord est en cours d'élaboration et signature. Trois promoteurs sont pré sélectionnés au travers du troisième appel à candidatures, leurs dossiers sont en cours d'amélioration avec l'appui de l'antenne avant de passer en commission provinciale de sélection. Vu le faible nombre de projets en cours d'exécution, peu de données sont disponibles à ce niveau et un travail important d'intégration claire des promoteurs dans les filières appuyées doit encore être mené à bien.

Un hangar de stockage d'une capacité de 170 T a été construit sur la colline de Rutoke en commune de Mpinga-Kayove. Cet hangar est construit sur un terrain de la commune et appartient donc à cette dernière. Un accord de gestion du hangar par la coopérative rizicole de Rutoke a été signé, cette dernière se voit dotée de ce bâtiment dans le cadre de ces activités coopératives. L'association est appuyée pour assurer une gestion de qualité du bâtiment (plan de gestion). Cette action devrait être étendue aux autres hangars (7) construits par le projet APV (avant PAIOSA) et mis à disposition des Unités de Production Agricole (UPA).

4 Renforcer la capacité des acteurs locaux à assurer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole

Les organisations paysannes partenaires de l'Antenne ont été accompagnées afin de consolider le renforcement de leurs capacités organisationnelles et de gestion. Il a ensuite été mis l'accent sur l'amélioration des services apportés par les organisations à leurs membres, ces appuis sont en cours avec le concours d'une ONG d'intermédiation sociale. Le développement des OP dans le Moso reste encore faible, le réseautage quasi absent, des leaders paysans trop peu nombreux.
Des contraintes sont toujours présentes quant aux activités post-récolte que peuvent (ou doivent) proposer les OP encadrées. La gestion des décortiqueuses de riz notamment reste faible et des pistes doivent être explorées afin de proposer une autre voie pour la gestion de ce type d'activités. La question de la « qualité » des produits est également un point qui mérite une attention particulière, ce dernier paraissant être ressenti par les producteurs plus comme une contrainte qu'une solution aux problèmes rencontrés.

La collaboration avec les deux DPAE s'est poursuivie normalement bien que la situation politique du pays soit troublée. Suite à cette situation, les décisions prises entraînent une suspension voire un arrêt de certains appuis apportés aux DPAE (accord structurel arrêté fin octobre), l'impact reste actuellement minime mais devra être réévalué dans les prochaines semaines. La bonne collaboration avec les équipes techniques des DPAE restent impératives pour l'antenne dans

l'atteinte de ses résultats, il s'agira donc de veiller à ce que la collaboration reste constructive à l'aide des outils dont nous disposons.

Les études pour l'extension des bureaux de la DPAE de Rutana ont été exécutées. Les documents d'APS, APD et DAO sont disponibles et un marché a été lancé. Ce dernier a été annulé suite aux décisions prises de suspension de certaines activités.

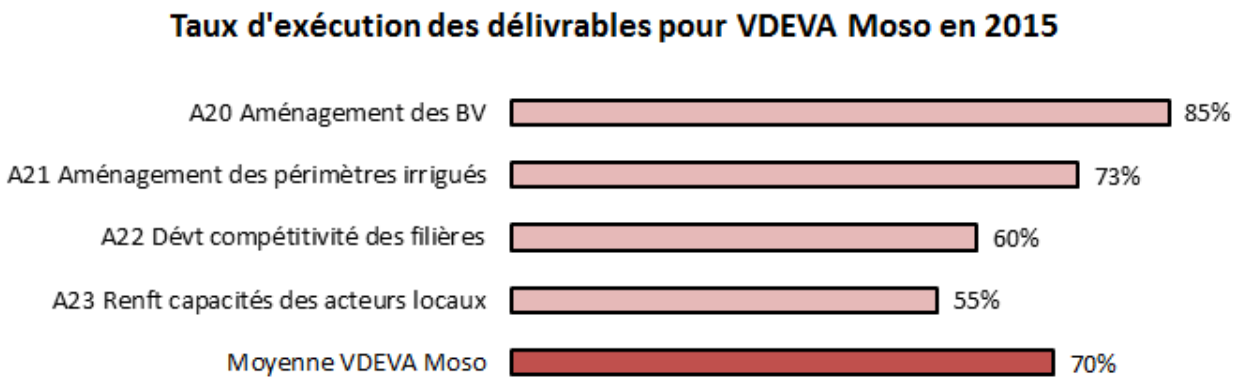

Antenne Bugesera

Après avoir atteint un régime de croisière en 2014, les activités de l'Antenne Bugesera se sont déroulées normalement dans la première moitié de 2015, mais ont été considérablement ralenties par les événements politiques et les conditions sécuritaires du second semestre 2015.

En bilan 2015, plus d'un million de plants plantés, 5 nouveaux hangars construits pour améliorer la sécurité alimentaire de la province, 8 nouveaux projets FIF mis en œuvre sur un total de 36 accompagnés, la réfection de 4 ponceaux et des digues de passage de marais sur la piste de Ntega, des OP mieux structurées et accompagnées, près de 120 groupements CEP installés avec plus de 3.400 membres formés (banane et maïs), le maïs hybride promu dans la zone, et un appui important apporté à la DPAE-Kirundo dans ses infrastructures et équipements, et son fonctionnement.

Certains marchés publics de travaux ne pourront pas être menés à bien, suite au retard accumulé et aux nouvelles dispositions suspendant l'appui institutionnel : ainsi les 4 débarcadères de pêche et le centre de collecte de lait de Ntega ont été annulés, alors que le marché était en phase d'attribution.

<u>1 Aménagement des bassins versants :</u>

- Protection des berges des lacs Cohoha et Rweru : En conformité avec les accords de financement signés avec huit OP riveraines des lacs, 550.000 plants ont été produits et plantés en saison A 2015 sur 84,5 km de berges des deux lacs principaux de la province. Suite au déficit hydrique en début d'année, un regarnissage a été programmé. Les mêmes OP ont installé huit nouvelles pépinières afin de produire 172.000 plants de regarnissage qui ont été plantés en décembre 2015.

- Lutte antiérosive : Sur 345.000 plants forestiers et agroforestiers prévus dans les AF, plus de 360.000 ont été produits en 2014, puis distribués et plantés par les populations locales en janvier et février 2015, pour végétaliser les fossés antiérosifs creusés avec le soutien du PAM sur une longueur totale de 295 km, en protection du marais aménagé de Rugamura (riz) en commune Kirundo.

En termes d'impact, ces activités ont amené une augmentation de revenu des populations locales et permis un renforcement de capacité pour les OP pépiniéristes. A plus long terme, elles visent à réduire l'érosion, à conserver les écosystèmes lacustres (frayères à poissons), à fournir du bois d'œuvre et de chauffage, et à améliorer l'environnement.

2. Développement de la compétitivité des filières : Champs-Ecoles Paysans

- CEP banane : Après avoir formé trente facilitateurs et mis en place une trentaine de groupements CEP banane en 2014, l'année 2015 a vu la mise en place des seconds groupements banane par les mêmes facilitateurs avec un recyclage bimensuel de ces derniers. Fin 2015, 53 groupements sont confirmés pour un total de 1.401 membres et 8 autres groupes sont en train de se mettre en place. L'activité fin 2015 a consisté en l'installation des bananeraies collectives d'apprentissage pour les seconds groupements, avec fourniture de 1.800 rejets de bananiers sains en 6 variétés.

- CEP maïs : Faisant suite à l'élection de trente facilitateurs maïs issus de 22 collines en octobre 2014 et au recrutement par PAIOSA d'un Master Trainer philippin, une formation a été réalisée de novembre 2014 à juin 2015, aboutissant à la création d'une trentaine de groupements CEP maïs. La mise en place des seconds groupements maïs par chaque facilitateur s'est concrétisée en octobre 2015 par l'installation de 30 champs collectifs (0,25 ha), avec fourniture des engrais et semences de 3 variétés de maïs. Fin 2015, il y a 64 groupements CEP maïs comportant 1.799 membres.

Les activités CEP sont particulièrement avancées au niveau du Bugesera grâce à un encadreur motivé et à des Master Trainers performants. L'approche CEP, avec ses sessions répétitives, permet d'avoir des agriculteurs organisés en groupements qui deviennent des groupes cibles faciles à atteindre avec d'autres messages de vulgarisation. Par ailleurs, une dynamique sociale se met aussi en place avec des activités parallèles à retombées socio-économiques (cotisations pour achat de chèvres, de terrain, soins de santé, etc.). A côté des résultats probants obtenus en terme d´amélioration de la productivité et de la qualité de la production, d´autres résultats intéressants comme une réduction de l´utilisation des pesticides, une utilisation plus rationnelle de divers types d'intrants (semences, engrais minéraux), une diminution significative de la pression de maladies telles le BBTV et le BXW du bananier, et l'utilisation de compostières pour répondre au manque de fumure organique, contribuent à une agriculture plus durable.

3. Développement de la compétitivité des filières : Initiatives porteuses – FIF

- Ki-00 : 17 projets acceptés en 2012 sous PADAP-K mais signés et mis en œuvre sous PAIOSA en 2013 (subvention 87.715.500 FBu) ;
- Ki-01 : 13 projets acceptés en 2014, dont 10 avec infrastructure, et mis en œuvre (subvention 214.581.671 FBu) ;
- Ki-02 : 9 projets signés en 2015, dont 8 avec infrastructures. 6 projets sur 9 finalisés actuellement (subvention 259.138.898 FBu).
- Ki-03 : 19 projets déposés mais arrêt de la procédure d'analyse en début 2015 suite au désengagement annoncé de l'Antenne et remboursement des cautions.

Suite à un bilan général peu satisfaisant du contrat cadre avec le prestataire UCODE en 2014, l'accord n'a pas été renouvelé et un agent FIF d'antenne a été recruté fin 2014 pour l'accompagnement des projets. Fin 2015, l'Antenne Bugesera accompagne 39 projets financés dont 36 sont fonctionnels, pour un montant de subvention total de 561.436.069 FBu. Ce nombre important est un indicateur de la capacité d'investissement disponible au niveau de la province. Les projets FIF autorisent une meilleure valorisation des produits issus des filières, ce qui résulte en un meilleur écoulement sur le marché national ou extérieur. La promotion d'une petite industrie agro-alimentaire locale permet le stockage, conditionnement et transformation sur place, la réduction des frais de transport des matières premières, et des échanges commerciaux sur des volumes plus importants. Les projets générés grâce au FIF entraînent également la création d'emplois et une génération de revenus pour les producteurs (agriculteurs et éleveurs).

4 Structuration et accompagnement des OP

L'antenne Bugesera suivait une cinquantaine d'organisations de producteurs en 2014, par le biais d'un contrat cadre d'appui-conseil et formation avec un prestataire de services. Le bilan faible a demandé le réajustement de l'activité en axant celle-ci sur des résultats. Le nombre d'OP à accompagner a été réduit à 14, avec catégorisation, plans d'action et réalisation de formations ciblées. Ces 14 OP regroupent un total de 810 membres dont 271 femmes. L'encadrement a consisté en un renforcement des capacités des OP en gestion administrative et financière, en gouvernance et fonctionnement associatif, en fourniture de services aux membres, et en plaidoyer et partenariat d'affaires. Début 2015, 13 OP étaient classées en catégorie 2. En décembre 2015, 9 OP sur les 14 avaient atteint la catégorie supérieure (3) selon classification interne PAIOSA.

Malgré un mouvement associatif relativement structuré à Kirundo pour certaines filières telles le maïs, le riz, le lait ou la pêche, le manque d'organisation structurelle des producteurs les empêche encore de constituer une force capable de négocier avec les différents intervenants en tant que véritables « partenaires ». Il reste essentiel que les associations, les groupements ou les Unions existantes soient consolidées et accompagnées afin de permettre leur pérennisation. Le besoin d'accompagnement des producteurs et transformateurs est manifeste, en termes de gestion, de rentabilité, de qualité ou de diversification, et notamment pour appuyer les améliorations apportées par les activités CEP et FIF.

5. Infrastructures publiques

Cette année 2015 a vu la réception définitive des 5 hangars mixtes financés sur budget PADAP-K et finalisés sous PAIOSA. Ces hangars ont été cédés aux communes et sont gérés par des associations de producteurs.

L'antenne a finalisé les travaux et réalisé la réception provisoire en juin 2015 de 5 magasins de stockage dont 3 simples et 2 mixtes (comportant une aire de germination), pour un montant total de 393.583.471 BIF HTVA. Ces hangars ont fait l'objet d'une cession aux communes pour être gérés par des associations de producteurs. Ils ont été améliorés par la construction de latrines dont la réception s'est faite en octobre 2015.

Enfin, les travaux de réhabilitation de la piste RP64, terminés en décembre 2014, ont été complétés par la réfection de 4 ponceaux, dont les travaux ont été réalisés par entreprise et réceptionnés en octobre 2015.

6. Renforcer la capacité des acteurs locaux à assurer leurs rôles et mandats pour la mise en œuvre des stratégies de développement agricole : DPAE

- Réunions thématiques et GSADR : La DPAE-Kirundo est chargée de la coordination de toutes les interventions dans le secteur agricole au niveau de la province. En tant que point focal, la DPAE préside chaque trimestre une réunion du groupe thématique « sécurité alimentaire ». Avec la mise en place des PPIA, le MINAGRIE / VAIM PAIOSA a créé une structure de concertation appelée GSADR (Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural), travaillant au niveau centralisé et dans chacune des provinces du pays. Au niveau de Kirundo, cette structure s'est avérée faire double emploi avec les réunions thématiques « sécurité alimentaire » et s'y est donc intégrée. Ces réunions se sont tenues régulièrement chaque trimestre depuis début 2013 en regroupant quelques 60 participants avec l'appui financier de PAIOSA. Suite aux événements politiques, une seule réunion a eu lieu cette année, en janvier 2015.

- Accord d'Exécution « primes structurelles » : Les activités éligibles dans le cadre de cet accord ont trait à l'amélioration des performances de la DPAE Kirundo dans ses rôles régaliens. Cet accord a été signé chaque année. Il comprend le fonctionnement de la DPAE (entretien et carburant de 2 véhicules, fournitures de bureau). L'accord a pris fin en octobre 2015, suite aux décisions politiques de la coopération belge.

- Raccordement Internet : L'abonnement Internet de la DPAE est assuré par PAIOSA jusque fin janvier 2016. Fin 2015, le programme a encore remis en état le raccordement électrique ainsi que le réseau câblé interne, avant la connexion programmée à la fibre optique en début 2016.

- Formations DPAE : Malgré un plan de formation défini, les activités de formation ont été suspendues suite aux élections présidentielles et aux troubles politiques qui ont suivi.

- Réhabilitation des accès des bureaux de la DPAE Kirundo : Les abords et accès de la DPAE ont été réhabilités en début 2015 (500 m³ de latérite et compactage, plus caniveaux).

7. Accords d'exécution de chantiers avec la DPAE

PAIOSA prévoit l'attribution des primes de chantiers pour la réalisation de contrats ponctuels pour les agents de la DPAE Kirundo ainsi que pour les agents d'autres administrations locales mobilisées dans le développement de services plus spécifiquement liés aux domaines d'intervention du PAIOSA. Les seuls accords d'exécution de chantiers conclus et honorés en 2015 ont été les suivants :

- Chantier Gardiennage : AE relatif au gardiennage des locaux et aux services d'un planton pour l'Antenne Bugesera en 2012, 2013 et 2014, et reconduit en 2015. Coût annuel : 2.016.000 BIF.
- Chantier CEP maïs : AE conclu en 2015 pour le suivi des CEP maïs.

8. Centres vétérinaires

- Centre pilote et de formation en élevage laitier de Runyonza : Dans le cadre du développement de la filière lait en province de Kirundo, la DPAE Kirundo a souhaité transformer le centre vétérinaire de Runyonza en un centre démonstratif et de formation en élevage laitier. L'Antenne Bugesera a mis en place des cultures fourragères sur 4 ha et a réalisé la pose d'une clôture sur le pourtour du centre. L'activité est actuellement arrêtée suite à l'abandon de la filière lait et au manque d'initiative de la DPAE (acquisition de vaches).

- Opérationnalisation des centres vétérinaires : Ces centres réhabilités sous le projet PADAP-K restent peu ou pas du tout fonctionnels, sauf les couloirs de soins lors des campagnes de vaccination. L'activité d'opérationnalisation (équipement de base et fonds de roulement de médicaments vétérinaires) n'a pas démarré, faute de modalités de gestion fiables par la DPAE.

9. Micro-financement

- Appui au Plan d'affaires de UCODE-MF : Suite à la clôture financière du projet PADAP-K, et à la finalisation du partenariat entre le projet et l'IMF, UCODE-MF a remboursé sur le compte PAIOSA une somme équivalente aux montants déjà recouvrés de la ligne de crédit de 106.000.000 FBu mise à disposition, soit 84.732.462 FBu. Les accords au niveau de l'UAC PAIOSA prévoient que ce montant remboursé soit consacré par PAIOSA au renforcement de capacités de l'IMF en province de Kirundo, **en synergie avec les activités d'appui aux OP de l'Antenne Bugesera**.

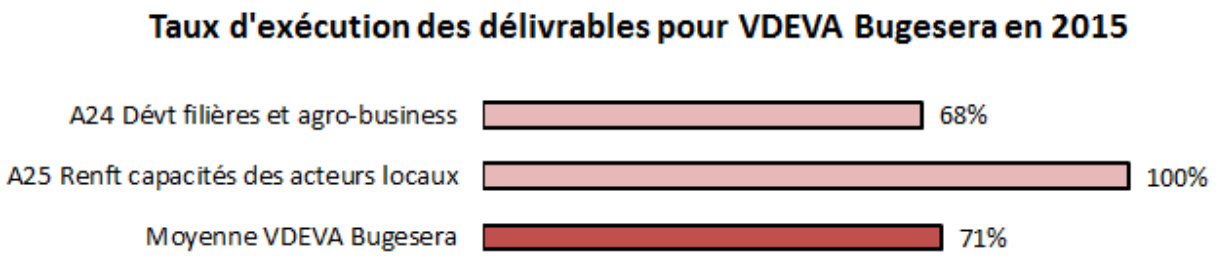

2.7. Thèmes transversaux

2.7.1 Genre

Selon les données de l'enquête agricole nationale (ENAB), la population burundaise agricole est estimée à 8.212.668 personnes (ENAB, rapport de campagne 2013-2014) dont 52,3% sont de sexe féminin. En outre, près de 23 % des ménages agricoles sont dirigés par des femmes. La femme est activement impliquée dans toutes les opérations culturales à savoir le labour, le semis, le sarclage, le transport, la conservation, la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Par contre, l'accès et le contrôle des bénéfices du secteur par la femme reste problématique. Conscient de cette situation, le programme PAIOSA privilégie l'implication des femmes dans les activités mises en œuvre. Au cours de l'année 2015, le programme a touché 28.191 bénéficiaires directs dont 39,4 % étaient de sexe féminin. La majeure partie de ces bénéficiaires proviennent du volet développement agricole (27.380), parmi lesquels les femmes représentent 40,0%.

Graphique 6 : Evolution du pourcentage des femmes parmi les bénéficiaires du PAIOSA de 2013 à 2015

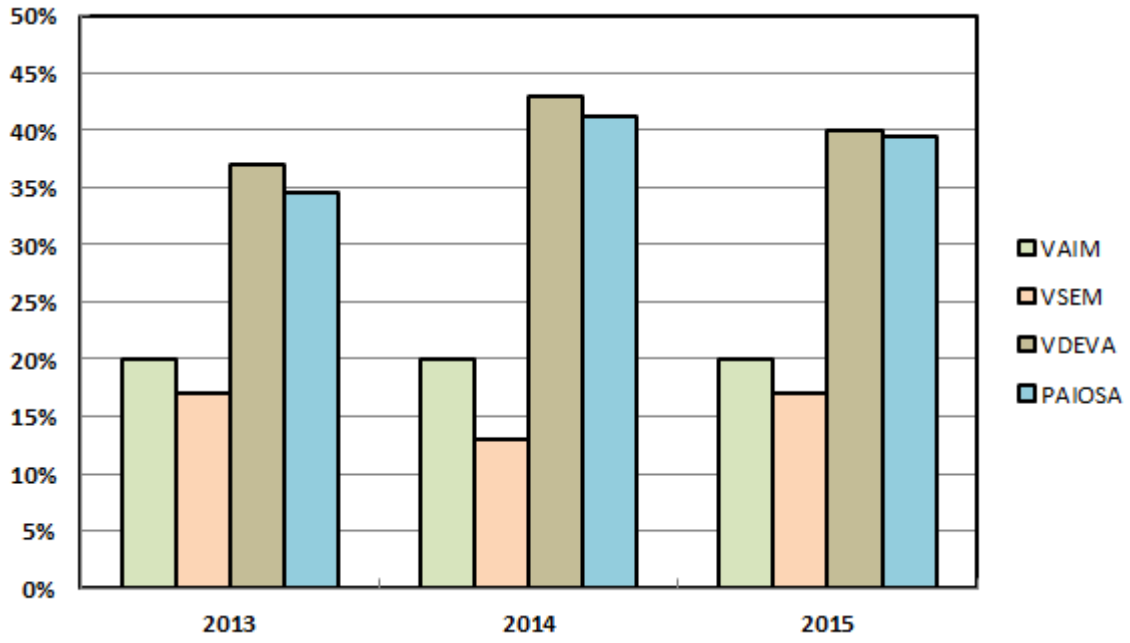

Au niveau du renforcement des capacités des partenaires dans la prise en charge de la dimension genre, le PAIOSA a appuyé le MINAGRIE à élaborer un plan d'action genre. Les principales actions qui constituent actuellement la préoccupation des services gestion des ressources humaines sont :

- Favoriser l'équilibre genre dans la programmation, la prise de décision et la mise en œuvre des actions entreprises par le ministère ;
- Promouvoir des cadres de dialogue sur les questions de genre ;
- Promouvoir un environnement de travail tenant compte de la dimension genre.

Pour traduire dans le concret cette dimension au sein du MINAGRIE, les outils mis en place par le ministère prennent en compte cette dimension, à l'instar de l'ENAB qui intègre une série de variables sexo-spécifiques pour caractériser le secteur agricole.

Graphique 7 : Répartition des chefs de ménage agricoles femmes par province (en %)

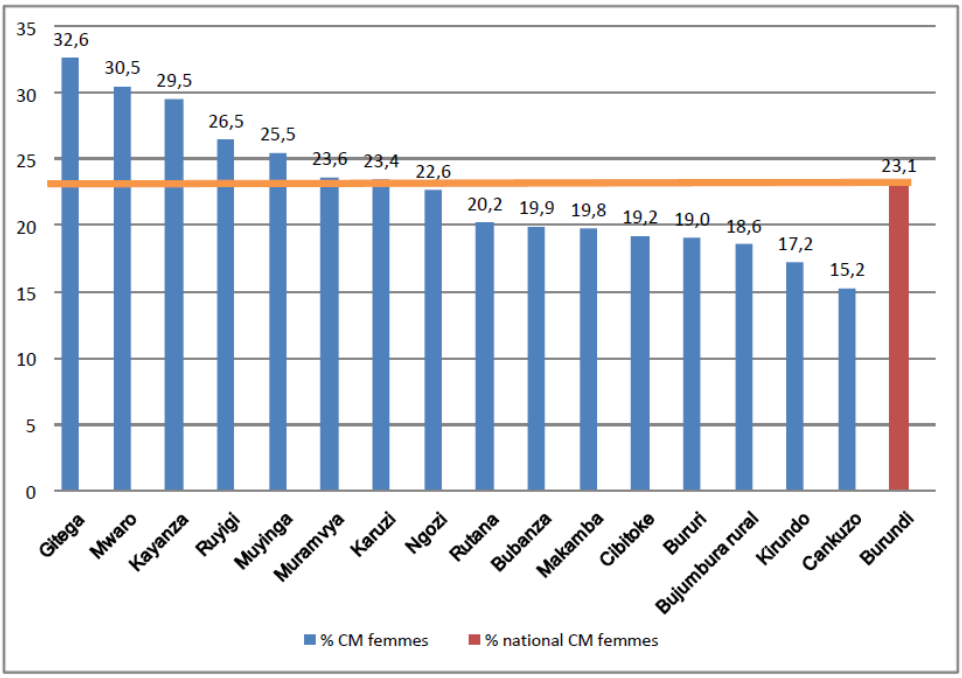

Source : ENAB 2013-2014

Au niveau du PAIOSA, les lignes directrices tracées depuis le début de la mise du programme dans le domaine restent d'actualité. Il s'agit de :

- Favoriser un accès équitable aux biens et services mis à disposition des acteurs par le programme ;
- Favoriser un suivi-évaluation sexo-spécifique du PAIOSA, du secteur agricole et des institutions partenaires ;
- Appuyer les institutions partenaires à mettre en place un plan d'action genre ;
- Favoriser des conditions de travail adaptées aux spécificités et équilibres de genre.

2.7.2 Environnement

Au niveau environnemental, le programme travaille sur les lignes de force suivantes :

- éviter la poursuite de la dégradation des ressources naturelles (sols, eau, forêts, biodiversité…) en choisissant des approches, méthodes et produits adaptés ;
- prendre en compte le fait que l'environnement naturel fragile pourrait remettre en cause les résultats espérés du projet (changements climatiques marqués, inondations, baisses de rendements…) ; notamment en regard des investissements hydro agricoles ;
- considérer les aspects environnementaux comme autant d'opportunités pour rechercher des options qui concilient (par exemple) génération de revenus et protection des écosystèmes (reforestation des crêtes, arboriculture, cultures associées, fumure organique, rotations, vision globale au niveau des bassins…) et explorer de nouvelles voies notamment dans le domaine de l'énergie.

Au cours de l'année 2015, les actions de protection de l'environnement ont été orientées sur :

- La plantation des arbres forestiers et agro forestiers pour protéger les bassins versants et les infrastructures de production mis en place ;
- La mise en place des courbes de niveau et la plantation des plantes fixatrices ;
- La réalisation des études d'impact environnementales avant la construction de grandes infrastructures par le programme ;
- Réalisation des études d'aménagement des bassins versants et des zones à aménager pour que les travaux à réaliser ne détruisent pas l'environnement ;
- Sensibilisation des acteurs locaux y compris l'administration sur les enjeux relatifs à la protection de l'environnement et ses effets sur le développement durable ;
- Utilisation de l'approche EFI (Exploitation Familiale Intégrée) au Moso pour préserver l'environnement dans certaines zones d'intervention.

2.8. Gestion des risques

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	**Période d' iden-tification**	**Caté-gorie**	**Proba-bilité**	**Impact potentiel**	**Total**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Progress**	**Status**
Impossibilité de continuer le programme à cause de la dégradation de la situation socio-politique et sécuritaire du pays et/ou des relations entre les deux Gouvernements	Q4 2015	DEV	Medium	High	High Risk	En dehors des zones de contrôle et d'influence du Programme				Nouveau
Non faisabilité de certaines actions du programme (exemple : aménagement plaine de l'Imbo, marais du Moso, atlas des marais...) à cause de la dégradation du contexte sécuritaire	Q4 2015	OPS	Medium	High	High Risk	Préparation des DAO des MP en prenant en compte cette hypothèse	Pool infra	Permanent		En cours
						Changement des approches pour passer d'une intervention de développement à une intervention de réhabilitation/urgence	UAC	Permanent		
Manque de RH (ATI, consultants internationaux…) nécessaires à la planification / gestion / qualité / suivi des actions du programme	Q4 2015	DEV	High	High	Very High Risk	Lancement rapide des nouveaux recrutements en modalité non-family station	CTB RH Bxl, Représ. CTB Burundi	Q1 2016		Nouveau
						Privilégier les consultants nationaux dans la mesure du possible	UAC, pools, resp. antennes	Permanent		
Résistance à la restructuration du programme au niveau du partenaire (MINAGRIE) et/ou interne	Q4 2015	OPS	Low	High	Medium Risk	Implication de tous les acteurs dans la restructuration	UAC	Q2 2016		Nouveau
						Opérationnalisation du Cadre de Concertation Technique (CCT)	Représ. CTB Burundi et UAC	Q1 2016		

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	**Période d' iden-tification**	**Caté-gorie**	**Proba-bilité**	**Impact potentiel**	**Total**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Progress**	**Status**
Non mobilisation du fonds de contrepartie avec comme conséquence la perte et/ou démotivation des RH du MINAGRIE affectées/impliquées dans le programme	Q4 2015	DEV	Medium	High	High Risk	Sensibilisation du MINAGRIE dans le respect des engagements et du budget 2016 de l'Etat	Ambassade, Représ. CTB Burundi, UAC	Permanent		Nouveau
Arrêt définitif des actions visant les résultats 2.2 (appui institutionnel MINAGRIE) et 2.3 (appui à la recherche agronomique)	Q3 2015	DEV	High	Medium	High Risk	En dehors des zones de contrôle et d'influence du Programme				Nouveau
Faible durabilité des actions de renforcement des capacités des partenaires étatiques (MINAGRIE, ISABU) et de maintenance des investissements hydro-agricoles	Q3 2015	DEV	High	Medium	High Risk	Maintien de la collaboration technique avec les instances du Ministère sous d'autres formes (CCT, subsides pour appuis sur la base de chantiers et délivrables…) et avec les autres PTF (FIDA, BM, UE, Pays Bas…)	UAC, pools, resp. antennes	Permanent		Nouveau
Faible impact des actions d'aménagement des hauts bassins versants dans un contexte d'insécurité qui privilégie les actions de courte durée	Q4 2015	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Collaborations techniques avec les administrateurs des Provinces, les Communes et les DPAE	Resp. antennes	Permanent		Nouveau
						Implication directe de la société civile et des bénéficiaires	Resp. antennes	Permanent		
Dégradation du contexte économique qui empêche l'amélioration des systèmes de production et la compétitivité des chaînes de valeur	Q4 2015	DEV	High	Medium	High Risk	Changement des approches pour passer d'une intervention de développement à une intervention de réhabilitation/urgence	UAC, pool agri	Permanent		Nouveau

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	**Période d' iden-tification**	**Caté-gorie**	**Proba-bilité**	**Impact potentiel**	**Total**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Progress**	**Status**
Ralentissement des actions du programme à cause des procédures (subsides) non adaptées au contexte d'intervention	Q3 2015	OPS	High	Medium	High Risk	Formation, révision, adaptation, application des procédures des subsides	CTB Bxl, Représ. CTB Burundi, pools, resp. antennes	Q1 et Q2 2016		Nouveau
Dépôt de plainte auprès de l'ARMP par l'entreprise (MP 584 Nyamagana)	Q4 2015	FIN	Low	Medium	Low Risk	Protocole d'accord signé en janvier 2016	RAFI et MP	Q1 2016	Paiements effectués 01/2016	Nouveau
						Remplacement garantie numéraire par garantie bancaire pour réception définitive ou libération	RAFI et MP	Q1 et Q2 2016	Modèle garantie transmise 01/2016	
Plainte (dossier RC 18893 TWITEZIMBERE Microfinance) contre NKURUNZIZA Désiré auquel PAIOSA/CTB avait fait intervention volontaire	Q3 2015	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	Suivi du dossier en collaboration avec le cabinet d'avocats	Représ. CTB			En cours
Plainte (dossier 19146 NKURUNZIZA Désiré) contre PAIOSA/CTB	Q3 2015	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	L'affaire a été prise en délibéré dans l'audience du 04/12/2015. La décision n'est pas encore sortie	Représ. CTB			En cours
Plainte (Dossier 18894 TWITEZIMBERE Microfinance) contre BIZIMANA Caritas auquel PAIOSA/CTB avait fait intervention volontaire	Q3 2015	JUR	Low	Low	Low Risk	Suivi du dossier en collaboration avec le cabinet d'avocats	Représ. CTB		Le retrait de PAIOSA / CTB a été prononcé 04/12/15	Terminé
Plainte de BIZIMANA Caritas contre PAIOSA/CTB pourrait être déposée au cas où le dossier de NKURUNZIZA Désiré viendrait à tourner mal	Q3 2015	JUR	Medium	Medium	Medium Risk	Selon l'exit du dossier NKURUNZIZA Désiré	Représ. CTB			En cours

Identification du risque ou problème			Analyse du risque ou problème			Traitement du risque ou problème			Suivi du risque ou problème	
Description du Risque	**Période d' iden-tification**	**Caté-gorie**	**Proba-bilité**	**Impact potentiel**	**Total**	**Action(s)**	**Resp.**	**Deadline**	**Progress**	**Status**
Modification des règles d'utilisation des comptes en banque qui risque d'alourdir la gestion financière	Q4 2015	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Utilisation comptes Deutsche Bank en ligne, diversification des monnaies pour les paiements dans les DAO des MP. Suivi de trésorerie accru.	RAFI et Représ. CTB			Nouveau
Non remboursement de la TVA de la part de l'Etat burundais suite aux nouvelles dispositions en matière de fiscalité locale (MP)	Q1 2016	FIN	Medium	Medium	Medium Risk	Suivi du dossier en collaboration avec la représentation et l'Ambassade. Mobilisation fonds de contrepartie MINAGRIE	UAC et Représ. CTB			

3. Pilotage et apprentissage

3.1 Réorientations stratégiques

Après plusieurs années de travail intense, différents éléments ont motivé un travail de réflexion afin de redéfinir les orientations du programme :

1) Les rapports des revues à mi-parcours pour les composantes institutionnelles et opérationnelles ont établi un certain nombre de recommandations au début de l'année 2015 parmi lesquelles :
   - La nécessité d'avoir un document de référence pour l'ensemble du programme, avec des résultats de développement à atteindre au terme de la période de mise en œuvre.
   - La recherche d'un lien plus direct entre les activités menées, l'objectif recherché de réduction de la pauvreté et les bénéficiaires finaux. Le passage progressif de l'agriculture de subsistance actuelle en une agriculture familiale organisée et orientée vers une agriculture commerciale (SAN) doit être au centre des préoccupations et pouvoir se vérifier.
   - Le renforcement du lien entre les stratégies opérationnelles et l'appui institutionnel : les actions d'appui institutionnel devraient refléter davantage des besoins exprimés au niveau des acteurs de terrain.
   - La construction d'une vision commune et de stratégies opérationnelles qui rassemblent les compétences disponibles. C'est un des objectifs recherchés du passage à l'approche programme.
   - Le recentrage des actions à mener sur un nombre plus limité de thèmes et de régions, avec la recherche d'une plus grande efficacité d'ensemble.
   - La nécessité de renforcer les synergies entre les volets et de valoriser davantage le potentiel d'expertise technique à disposition.

Suite aux EMP, un atelier de capitalisation a été organisé au mois d'avril 2015 avec l'appui des experts EST CTB Bxl. Un certain nombre de recommandations ont été dégagées :

- Restructurer plus clairement les résultats et sous-résultats par objectif spécifique.
- Proposer un nouveau cadre organisationnel
- Prévoir les conséquences de ce nouveau cadre sur les RH
- Renforcer les liens entre appui institutionnel et actions opérationnelles
- Rédiger des notes méthodologiques par chantiers prioritaires pour approfondir les activités à mener, les délais, les acteurs, les modalités d'exécution
- Recentrer les activités opérationnelles vers les zones de l'Imbo et du Moso, avec une approche axée sur la valorisation des investissements hydro-agricoles et une attention particulière aux filières riz, maïs et bananes et sur la mise en marché de ces produits
- Consolider les acquis dans la région du Bugesera. Par la suite, une note d'orientation pour la période 2016-2019 a été préparée par l'Antenne Bugesera (novembre 2015) et acceptée. Au niveau de Kirundo, il a été décidé de se concentrer sur le développement agricole en délaissant les activités de protection des bassins versants et les aménagements ou réhabilitation d'infrastructures publiques. Les marchés publics de construction de débarcadères de pêche et d'un centre de collecte de lait à Ntega ont dès

lors été annulés alors qu'ils étaient en phase d'attribution. De même, les actions de protection des berges de lacs ou de lutte antiérosive n'ont plus été retenues.

2) La CS du PAIOSA III a été finalement signée en avril 2015, avec plus d'un an de retard par rapport aux prévisions. Ce retard a nécessité de revoir la planification globale du programme.

3) Les décisions prises par le Gouvernement belge en matière de réorientation de l'aide belge au Burundi suite à l'évolution de la situation politique et sécuritaire, avec les répercutions opérationnelles suivantes :
   - Réalisation des engagements existants au niveau financier dans un mode de « gestion quotidienne ».
   - Arrêt de toute activité qui a trait à l'adaptation de politiques et stratégies existantes et à la formulation de politiques et stratégies futures.
   - Examen des activités de routine sur leur opportunité politique, leur faisabilité et efficience technique, et leur efficacité pour le long terme. Ce point a été développé pendant le troisième trimestre à travers le screening des activités qui a abouti à leur classement selon trois catégories : activités au bénéfice direct de la population, activités qui ne sont pas au bénéfice direct de la population et activités qui nécessitent une analyse plus approfondie / un arbitrage (analysé effectuée et mise en œuvre pendant le dernier trimestre).
   - Ajustement des contacts avec les responsables publics selon les besoins qui ressortent de l'application des trois éléments ci-dessus.
   - Passage du mode d'intervention de la cogestion à la régie,
   - Remplacement des SMCL par des Comité de Concertation technique (CCT) avec un rôle purement technique
   - Suppression des primes de cogestion et d'autres avantages pour les fonctionnaires des Institutions étatiques partenaires.

L'année 2015 se termine donc avec un Programme en pleine restructuration qui se réalise à travers un nouveau Cadre Logique (déjà formulé et validé – voir chapitre 4.3), une nouvelle planification opérationnelle et financière 2016-2019, un système de suivi/évaluation à réviser, un nouveau dispositif organisationnel (déjà élaboré) sans référence à des volets mais avec trois pools sectoriels au service des 3 zones d'intervention du PAIOSA, et 11 notes d'orientation stratégiques sous-sectorielles (dont 2 finalisées et 9 partiellement élaborées) pour opérationnaliser et harmoniser les activités du Programme.

3.2 Recommandations

Sur base des considérations stratégiques énumérées ci-dessus, les recommandations suivantes (actions à entreprendre / décisions à prendre, voire déjà prises pour certaines) sont formulées :

Recommandations	Acteur	Date limite
Etendre l'appui institutionnel et organisationnel du PAIOSA aux institutions non-étatiques (OPs, faîtières) – mise en place d'un « Pool Gouvernance » au sein du programme	Coordination / UAC	Q3-2016
Réviser le dispositif de S/E du PAIOSA en cohérence avec le nouveau cadre logique, et aboutir à une plus forte implication des antennes et pools dans le dispositif de S/E, tout en étant ancré dans le suivi sectoriel	UAC / CSE	Q2-2016
S'il doit être poursuivit, conduire une évaluation du système de contractualisation, de son incidence sur la motivation réelle des agents et sur les possibilités / nécessités de sa pérennisation	Siège	Q2-2016
L'intervention sur les bassins versants doit se limiter aux zones d'aménagements des bassins versants, en prévoyant deux sous-groupes d'activités, avec dans les deux cas la couverture végétale comme action priorisée : lutte anti érosive classique et reboisement forestier. La délimitation des zones d'intervention interviendra suite à un dialogue participatif entre les groupements, communes avant de mener les activités de moyen et long terme.	Pool Infrastructures, antennes	Q1-2016
Les activités de lutte anti érosive classiques (herbes fourragères, haies vives, agroforesterie de manière étagée) doivent cibler plus spécifiquement les sous bassins versants, zones principalement occupées par les populations, en intervenant auprès des familles à travers l'appui d'un partenaire local (activités entamées au Moso dès 2015, il est envisagé de l'étendre sur l'Imbo si un partenariat se concrétise).	Pool Infrastructures, antennes	Q1-2016
Les activités de reboisement forestier cibleront la partie plus élevée des bassins versants, en s'appuyant sur la mise en place de protocoles de gestion via des comités locaux, la commune et le MEEATU. En parallèle au mode de gestion, un plan d'aménagement forestier (PAF) doit être proposé pour validation par la commune et le MEEATU afin de cadrer les types d'interventions.	Pool Infrastructures, antennes	Q1-2016
Concernant l'intervention sur la maintenance des aménagements, l'appui du PAIOSA doit se concentrer sur deux niveaux : 1) l'appui local aux utilisateurs des aménagements et 2) l'appui plus national pour clarifier les responsabilités des acteurs et assurer la mise en place de fonds d'entretien.	Pool Infrastructures, antennes	Q1-2016
Il est nécessaire d'appuyer le cadre général réglementaire dans lequel s'inscrivent toutes les interventions pour la maintenance des aménagements. Le rôle des associations d'usagers et du Ministère doit clairement ressortir en dégageant les responsabilités mutuelles des acteurs en jeu.	Pool Infrastructures, antennes	Q1-2016
En parallèle, dès à présent un grand travail de sensibilisation	Pool Infrastructures,	Q1-2016

et d'accompagnement est indispensable auprès des populations. L'animation conseil démarrera par la restructuration des associations en place à la vue des nouveaux découpages de périmètres irrigués, en s'assurant d'élections transparentes, de plans d'actions ciblés et adaptés à chacune des associations.	antennes	
FIF : un travail d'analyse du potentiel économique et des goulots d'étranglement des filières encadrées par le PAIOSA doit être réalisé afin d'identifier des priorités à renforcer par antenne. Sur base de ces critères prioritaires, des projets types seront conçus et soumis à des associations diagnostiquées comme ayant un niveau d'organisation et de fonctionnement suffisant pour gérer un micro-projet. Améliorer la qualité des projets proposés pour cofinancement, grâce à une meilleure préparation des dossiers et un accompagnement rapproché de la mise en œuvre (recrutement ATN)	Pool agri, antennes	Q3-2016
FIF : le suivi sur le terrain est à renforcer à tous les niveaux : conception du dossier, mise en œuvre et fonctionnement.	Pool agri, antennes	Q2-2016
CEP : l'approche stratégique reste la même mais une extension des activités sera prévue (nouveau cycle de formation de facilitateurs sur les 3 cultures) et un objectif de disposer de Master Trainer nationaux sur les 3 cultures pour 2018 est ciblé	Pool agri, antennes	2017 - 2018
EFI : introduire les techniques de restauration de la fertilité des sols dans les pratiques agricoles	Antennes	Q3-2016
Développer les dispositifs d'information et de communication agricoles par et pour les OP et producteurs de base	Pool gouvernance, antennes, avec appui CSE	2016 - 2017
Maintenir l'appui pour le développement d'une centrale d'informations agricoles (en principe au sein du MINAGRIE) avec le développement des bases de données et des systèmes d´informations, notamment les outils cartographiques / SIG géo référencé. Finaliser le projet de coopération déléguée avec l'UE (ASICA suspendu actuellement), devant permettre d'assurer la continuité des appuis PRO-SA-NUT (SIM - Suivi permanent du déroulement de la campagne agricole), à partir de 2017.	UAC / Pool institutionnel	Dès que les conditions politiques le permettent
Concentrer l'intervention du FOCRA sur les plans thématique (filières appuyées par le PAIOSA) et géographique (zones d'intervention du PAIOSA), conformément aux recommandations de l'évaluation à mi-parcours + Renforcer l'accompagnement technique et administratif / financier du FOCRA	Coordination / UAC	Q2-2016
Tirer profit du contexte actuel de travail pour réfléchir et développer des éléments de capitalisation des principales activités (en identifiant les publics cibles, les messages clés intéressants,…)	Antennes, pools	Dès que possible

3.3 Enseignements tirés

Enseignements tirés	Public cible
Des appuis méthodologiques, matériels et financiers importants seront toujours requis pour l'ENAB lorsqu'on sortira des exercices routiniers (pour actualisation des variables structurelles, renouvellement des bases de sondage ou modules thématiques additionnels).	Intervention, DSIA
Nécessité de trouver les meilleurs équilibres entre autonomie des centres d'engagement déconcentrés et les services d'appui centraux	Intervention, MINAGRIE, OP, ISABU
Nécessité de développer un plus grand professionnalisme dans la gestion des infrastructures et d'adapter les projets d'infrastructures aux capacités des usagers et des entreprises (coût bénéfice de l'investissement et ingénierie sociale)	Intervention, départements du partenaire, OP
Aménagements hydro-agricoles : assurer une stratégie de prise en charge des coûts liés aux gros travaux de maintenance et entretien	MINAGRIE, concertation partenaires
Manque de motivation de la part des partenaires déconcentrés (DPAE), suite à la suspension des primes structurelles. Le PAIOSA doit pouvoir continuer à collaborer avec ses partenaires dans de bonnes conditions.	Représentation, Siège
Faible leadership et manque de suivi responsable des activités du programme de la part des DPAE : nécessité de formation des services DPAE	EST, formulateurs, intervention
Les OP accompagnées sont trop nombreuses et insuffisamment sélectionnées : le fait de restreindre ce nombre (futures OP installées sur le réseau) et de réaliser une sélection plus drastique permettrait un meilleur suivi et plus d'efficacité dans le renforcement de leurs capacités	UAC, antennes
En Province, une bonne collaboration / communication avec le partenaire, les autorités provinciales et communales, les autres intervenants est essentielle. Il est urgent de pouvoir signer des contrats de subsides nous permettant de faire appel à des compétences locales pour mener à bien des "chantiers" spécifiques avec ces compétences locales.	Siège, UAC
Les filières sont traitées globalement au niveau du programme sans prendre en compte certaines spécificités régionales	MINAGRIE, UAC, EST, formulateurs et consultants MTR
FIF : Les projets FIF sont trop diversifiés et ne contribuent pas nécessairement à atteindre les objectifs spécifiques du programme : orienter les requêtes FIF vers des objectifs généraux ciblés et améliorer la qualité et l'accompagnement des projets FIF	Intervention
CEP : l'activité rencontre un franc succès et des résultats tangibles. Poursuivre et intensifier l'activité CEP, mais assurer un réel relais des actions entamées par les services de l'Etat compétents.	UAC, intervention, MINAGRIE
Commercialisation / écoulement : mieux appréhender la perception par les producteurs du facteur « qualité » afin de mieux cibler les actions à mener pour une amélioration de la commercialisation / écoulement des produits agricoles	Intervention
Les activités prioritaires dans la recherche développement doivent être identifiées avec les bénéficiaires (échanges entre chercheurs et producteurs)	UAC, antennes, ISABU
Lutte contre les feux de brousse : mieux comprendre les raisons de ce problème afin de tenter d'apporter des solutions adaptées (évitant la seule et inefficace répression). Plus grande sensibilisation des jeunes nécessaire également.	Antennes
L'absence de remise-reprise des activités du volet semences a considérablement freiné le programme dans la mise en œuvre des actions dans ce domaine, et est	Représentation, UAC

contraignante pour le résultat attendu d'augmentation potentielle de la production dans les antennes.	
SE - Certains indicateurs retenus en début de programme ne sont plus d'actualité et sont à revoir pour PAIOSA 3	UAC, CSE, antennes

Le programme a initié un travail de capitalisation sur différentes thématiques, et plusieurs notes de capitalisation détaillées sont en cours de finalisation.

4. Annexes

4.1. Critères de qualité

1. PERTINENCE : le degré dans lequel l'intervention est cohérente avec les politiques et priorités locales et nationales ainsi qu'avec les attentes des bénéficiaires.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de la PERTINENCE : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**
		x		
1.1 Quel est le degré de pertinence actuel de l'intervention ?				
	A	Clairement toujours ancré dans les politiques nationales et la stratégie belge, satisfait aux engagements en matière d'efficacité de l'aide, extrêmement pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
x	**B**	S'inscrit toujours bien dans les politiques nationales et la stratégie belge (sans être toujours explicite), relativement compatible avec les engagements en matière d'efficacité de l'aide, pertinent par rapport aux besoins du groupe cible.		
	C	Quelques questions par rapport à la cohérence avec les politiques nationales et la stratégie belge, l'efficacité de l'aide ou la pertinence.		
	D	Contradictions avec les politiques nationales et la stratégie belge, les engagements en matière d'efficacité de l'aide ; la pertinence vis-à-vis des besoins est mise en doute. Des changements majeurs sont requis.		
1.2 La logique d'intervention, telle qu'elle est conçue actuellement, est-elle toujours la bonne ?				
	A	Logique d'intervention claire et bien structurée ; logique verticale des objectifs réalisable et cohérente ; indicateurs appropriés ; risques et hypothèses clairement identifiés et gérés ; accompagnement de sortie d'intervention mis en place (si cela est applicable).		
x	**B**	Logique d'intervention appropriée bien qu'elle puisse avoir besoin de certaines améliorations en termes de hiérarchie d'objectifs, d'indicateurs, de risques et hypothèses.		
	C	Les problèmes par rapport à la logique d'intervention peuvent affecter la performance d'une intervention et sa capacité à contrôler et évaluer les progrès ; améliorations requises.		
	D	La logique d'intervention est erronée et nécessite une révision en profondeur pour que l'intervention puisse espérer aboutir.		

2. EFFICIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel les ressources de l'intervention (fonds, expertise, temps, etc.) ont été converties en résultats de façon économe.				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins deux 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B', pas de 'C' ni de 'D' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICIENCE : note totale	**A**	**B**	**C**	**D**
			x	
2.1 Dans quelle mesure les inputs (finances, RH, biens & équipements) sont-ils correctement gérés ?				
	A	Tous les inputs sont disponibles à temps et dans les limites budgétaires.		
x	**B**	La plupart des inputs sont disponibles dans des délais raisonnables et ne nécessitent pas d'ajustements budgétaires considérables. Une certaine marge d'amélioration est cependant possible.		
	C	La disponibilité et l'utilisation des inputs posent des problèmes qui doivent être résolus, sans quoi les résultats pourraient courir certains risques.		
	D	La disponibilité et la gestion des inputs comportent de sérieuses lacunes qui menacent l'atteinte des résultats. Des changements considérables sont nécessaires.		
2.2 Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités est-elle correctement gérée ?				

	A	Les activités sont mises en œuvre dans les délais.
	B	La plupart des activités sont dans les délais. Certaines sont retardées, mais cela n'a pas d'incidence sur la fourniture des outputs.
x	C	Les activités sont retardées. Des mesures correctives sont nécessaires pour permettre la fourniture sans trop de retard.
	D	Les activités ont pris un sérieux retard. Des outputs ne pourront être fournis que moyennant des changements majeurs dans la planification.
2.3 Dans quelle mesure les outputs sont-ils correctement atteints ?		
	A	Tous les outputs ont été et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps et de bonne qualité, ce qui contribuera aux outcomes planifiés.
	B	Les outputs sont et seront plus que vraisemblablement livrés dans les temps, mais une certaine marge d'amélioration est possible en termes de qualité, de couverture et de timing.
x	C	Certains outputs ne s(er)ont pas livrés à temps ou de bonne qualité. Des ajustements sont nécessaires.
	D	La qualité et la livraison des outputs comportent et comporteront plus que vraisemblablement de sérieuses lacunes. Des ajustements considérables sont nécessaires pour garantir au minimum que les outputs clés seront livrés à temps.

3. EFFICACITÉ JUSQU'À CE JOUR : le degré dans lequel l'outcome (objectif spécifique) est atteint, tel que prévu à la fin de l'année N				
Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins un 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Deux fois un 'B' = B ; Au moins un 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D				
Évaluation de l'EFFICACITÉ : note totale	A	B	C	D
			x	
3.1 Tel qu'il est mis en œuvre actuellement, quelle est la probabilité que l'outcome soit réalisé ?				
	A	La réalisation totale de l'outcome est vraisemblable en termes de qualité et de couverture. Les résultats négatifs (s'il y en a) ont été atténués.		
	B	L'outcome sera atteint avec quelques minimes restrictions ; les effets négatifs (s'il y en a) n'ont pas causé beaucoup de tort.		
x	C	L'outcome ne sera atteint que partiellement, entre autres en raison d'effets négatifs auxquels le management n'est pas parvenu à s'adapter entièrement. Des mesures correctives doivent être prises pour améliorer la probabilité de la réalisation de l'outcome.		
	D	L'intervention n'atteindra pas son outcome, à moins que d'importantes mesures fondamentales soient prises.		
3.2 Les activités et les outputs sont-ils adaptés (le cas échéant) dans l'optique de réaliser l'outcome ?				
	A	L'intervention réussit à adapter ses stratégies/activités et outputs en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. Les risques et hypothèses sont gérés de manière proactive.		
x	B	L'intervention réussit relativement bien à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes dans l'optique de réaliser l'outcome. La gestion des risques est relativement passive.		
	C	L'intervention n'est pas totalement parvenue à adapter ses stratégies en fonction de l'évolution des circonstances externes de façon appropriée ou dans les temps. La gestion des risques a été plutôt statique. Une modification importante des stratégies s'avère nécessaire pour garantir à l'intervention la réalisation de son outcome.		
	D	L'intervention n'est pas parvenue à réagir à l'évolution des circonstances externes ; la gestion des risques a été insuffisante. Des changements considérables sont nécessaires pour réaliser l'outcome.		

4. DURABILITÉ POTENTIELLE : le degré de probabilité de préserver et reproduire les bénéfices d'une intervention sur le long terme (au-delà de la période de mise en œuvre de l'intervention).

Procédez comme suit pour calculer la note totale du présent critère de qualité : Au moins 3 'A, pas de 'C' ni de 'D' = A; Maximum 2 'C', pas de 'D' = B ; Au moins 3 'C, pas de 'D' = C ; Au moins un 'D' = D					
Évaluation de la DURABILITÉ POTENTIELLE : note totale		**A**	**B**	**C**	**D**
				x	
4.1 Durabilité financière/économique ?					
	A	La durabilité financière/économique est potentiellement très bonne : les frais liés aux services et à la maintenance sont couverts ou raisonnables ; les facteurs externes n'auront aucune incidence sur celle-ci.			
	B	La durabilité financière/économique sera vraisemblablement bonne, mais des problèmes peuvent survenir en raison notamment de l'évolution de facteurs économiques externes.			
x	**C**	Les problèmes doivent être traités en ce qui concerne la durabilité financière soit en termes de frais institutionnels ou liés aux groupes cibles, ou encore d'évolution du contexte économique.			
	D	La durabilité financière/économique est très discutable, à moins que n'interviennent des changements majeurs.			
4.2 Quel est le degré d'appropriation de l'intervention par les groupes cibles et persistera-t-il au terme de l'assistance externe ?					
	A	Le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes sont fortement impliqués à tous les stades de la mise en œuvre et s'engagent à continuer à produire et utiliser des résultats.			
	B	La mise en œuvre se base en grande partie sur le Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes impliqués eux aussi, dans une certaine mesure, dans le processus décisionnel. La probabilité d'atteindre la durabilité est bonne, mais une certaine marge d'amélioration est possible.			
x	**C**	L'intervention recourt principalement à des arrangements ponctuels et au Comité de pilotage et d'autres structures locales pertinentes en vue de garantir la durabilité. La continuité des résultats n'est pas garantie. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention dépend totalement des structures ponctuelles n'offrant aucune perspective de durabilité. Des changements fondamentaux sont requis pour garantir la durabilité.			
4.3 Quels sont le niveau d'appui politique fourni et le degré d'interaction entre l'intervention et le niveau politique ?					
	A	L'intervention bénéficie de l'appui intégral de la politique et des institutions, et cet appui se poursuivra.			
x	**B**	L'intervention a bénéficié, en général, de l'appui de la politique et des institutions chargées de la mettre en œuvre, ou à tout le moins n'a pas été gênée par ceux-ci, et cet appui se poursuivra vraisemblablement.			
	C	La durabilité de l'intervention est limitée par l'absence d'appui politique. Des mesures correctives sont requises.			
	D	Les politiques ont été et seront vraisemblablement en contradiction avec l'intervention. Des changements fondamentaux s'avèrent nécessaires pour garantir la durabilité de l'intervention.			
4.4 Dans quelle mesure l'intervention contribue-t-elle à la capacité institutionnelle et de gestion ?					
	A	L'intervention est intégrée aux structures institutionnelles et a contribué à l'amélioration de la capacité institutionnelle et de gestion (même si ce n'est pas là un objectif explicite).			
	B	La gestion de l'intervention est bien intégrée aux structures institutionnelles et a contribué d'une certaine manière au renforcement des capacités. Une expertise supplémentaire peut s'avérer requise. Des améliorations sont possibles en vue de garantir la durabilité.			
x	**C**	L'intervention repose trop sur des structures ponctuelles plutôt que sur des institutions ; le renforcement des capacités n'a pas suffi à garantir pleinement la durabilité. Des mesures correctives sont requises.			
	D	L'intervention repose sur des structures ponctuelles et un transfert de compétences vers des institutions existantes, qui permettrait de garantir la durabilité, est improbable à moins que des changements fondamentaux n'interviennent.			

4.2 Décisions prises par le Comité de pilotage et de suivi

La dernière SMCL a eu lieu en décembre 2014. En 2015, les SMCL ont été suspendues à cause du contexte politique du pays et des décisions conséquentes du Gouvernement Belge. Toutefois, en décembre 2015, suite aux nouvelles instructions de l'Ambassade de Belgique, un Comité de Concertation Technique (CCT) a eu lieu (le 14 décembre) pour avis technique sur la restructuration du Cadre Logique du PAIOSA.

4.3 Cadre logique mis à jour

Situation Cadre logique reformulé et validé suite aux EMP et aux réorientations du Gouvernement belge (les outputs 2.2 et 2.3 sont suspendus) :

OS1: Une augmentation et une meilleure valorisation des productions agricoles et d'élevage permettent une réduction de la pauvreté dans les régions d'intervention		
R1.1 Des aménagements hydro-agricoles permettent d'augmenter et valoriser les superficies irriguées et la gestion de l'eau de manière durable		
SR1.1.1 Des périmètres irrigués sont réalisés et sont accessibles en toutes saisons		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.1.1.1I Réhabiliter un réseau d'irrigation de 3.000 ha pour 32 secteurs A.1.1.1.2I Réaliser une étude sur les superficies d'extension possibles (FLAT) et mettre en œuvre les travaux si faisabilité positive (300 ha) A.1.1.1.3I Réhabiliter les pistes au sein du réseau d'irrigation (36 km)	A.1.1.1.1M Aménager les marais de Ntanga (amont et aval - 280 ha) et Nyabigozi (140 ha) A.1.1.1.2M Réhabiliter les périmètres P2/P4 du marais Nyamabuye (140 ha) A.1.1.1.3M Réaliser des études et aménager des pistes d'accès aux périmètres aménagés (P4 Nyamabuye, Ntanga)	
SR1.1.2 Des Associations des Usagers de l'Eau sont mises en place et fonctionnelles pour l'exploitation et la gestion courante des aménagements hydro-agricoles		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.1.2.1I Accompagner, structurer et organiser les AUE et leur Union dans les périmètres aménagés (entretien et maintenance) (estimé à 22 AUE)	A.1.1.2.1M Accompagner, structurer et organiser les AUE existantes dans les marais aménagés (Ntanga central, Nyamabuye P3/P4, Musasa) (9 AUE) A.1.1.2.2M Accompagner, structurer et organiser de nouvelles AUE dans les marais à aménager (entretien et maintenance) (marais Ntanga amont et aval, Nyamabuye P2, Nyabigozi estimé à 33 AUE)	
SR1.1.3 Des mécanismes de planification / gestion / maintenance des aménagements hydro-agricoles sont développés		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.1.3.1 Appuyer la structuration du cadre institutionnel de l'entretien des aménagements (rôle des différents acteurs impliqués) A.1.1.3.2 Appuyer la mise en place de procédures pour la maintenance et l'entretien structurant (la gestion structurante >< courante ?) des infrastructures hydro-agricoles A.1.1.3.3 Actualiser le schéma directeur des marais et mettre en place un SIG atlas des marais		

R1.2 Les bassins versants sont aménagés et protègent les investissements hydro-agricoles		
SR1.2.1 Des ouvrages de protection et des actions de lutte anti-érosive sont réalisés dans les bassins versants des aménagements concernés		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.2.1.1I Aménager les points critiques d'érosion A.1.2.1.2I Reboiser dans 3 bassins versants (1.500 ha)	A.1.2.1.1M Aménager les points critiques d'érosion (ravine Kanywankona) A.1.2.1.2M Reboiser dans 4 bassins versants (1.100 ha)	
SR1.2.2 Des dispositifs de gestion des aménagements des bassins versants sont mis en place		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.2.2.1I Elaborer les accords tripartites en vue de la gestion participative des boisements communaux pour les 1.500 ha A.1.2.2.2I Appuyer la mise en place de Plans de gestion forestier sur 1.500 ha et accompagner leur mise en œuvre	A.1.2.2.1M Elaborer les accords tripartites en vue de la gestion participative des boisements pour les 1.100 ha A.1.2.2.2M Appuyer la mise en place de Plans de gestion forestier sur 1.100 ha et accompagner leur mise en œuvre	
SR1.2.3 Des interventions de sensibilisation de la protection de l'environnement sont réalisées		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.2.3.1 Sensibiliser contre les feux de brousse en proposant des solutions alternatives A.1.2.3.3 Former aux techniques adaptées de fabrication du charbon de bois A.1.2.3.3 Former aux techniques adaptées de fabrication du charbon de bois		

R1.3 Les exploitations familiales des bassins de production ciblés améliorent leurs systèmes de production et la compétitivité des chaines de valeur retenues		
SR1.3.1 Les techniques de production agricole sont améliorées au sein des exploitations familiales		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.3.1.1I Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs banane, 25 pour le riz et maïs; mettre en place 400 groupements CEP et suivre 12 000 producteurs	A.1.3.1.1M Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs banane et 30 maïs, mettre en place 300 groupements CEP et suivre 8 500 producteurs	A.1.3.1.1B Intensifier les Champs écoles paysans sur les 3 filières banane, maïs et riz: former 30 nouveaux facilitateurs bananes, riz et maïs, mettre en place 400 groupements CEP et suivre 12 000 producteurs
A.1.3.1.2 Former 20 Master Trainers nationaux sur les 3 filières A.1.3.1.3 Adapter les pratiques agricoles et maintien de la fertilité dans les exploitations familiales (EFI, ...)		
SR1.3.2 La disponibilité et l'accessibilité des intrants (dont semences de qualité) dans les zones d'intervention sont améliorées		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.3.2.1 Appuyer la production de semences et plants de qualité de riz, maïs et banane afin de répondre aux besoins des producteurs des CEP et des OP accompagnées		

A.1.3.2.2 Appuyer la distribution d'intrants de qualité pour les producteurs dans les périmètres et marais A.1.3.2.3 Favoriser la coordination et les relations d'affaires entre les différents acteurs de la filière semencière		
SR1.3.3 Des systèmes de recherche participative pour l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales sont initiés		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.3.3.1 Identifier de manière participative deux thèmes de recherche par antenne adaptés aux besoins des agriculteurs accompagnés A.1.3.3.2 Mettre en œuvre deux projets de recherche-action participative par antenne A.1.3.3.3 Vulgariser auprès des producteurs les résultats des projets de recherche réalisés		
SR1.3.4 Les capacités des opérateurs privés dans les chaînes de valeur sont renforcées		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.3.4.1 Définir des stratégies et priorités selon les cibles (critères éligibilité, activités appuyées, synergies entre acteurs…) A.1.3.4.2 Consolider et développer les projets en cours d'exécution A.1.3.4.3 Encourager l'initiative privée et développer l'esprit d'entreprenariat : mettre en œuvre 120 projets FIF A.1.3.4.4 Développer des modules de formation (maintenance d'équipement, gestion, …) A.1.3.4.5 Favoriser les relations d'affaires entre les opérateurs privés appuyés et les autres acteurs identifiés opérant dans la filière concernée (y compris les IMF)		
SR1.3.5 L'accès physique et économique aux marchés pour les productions agricoles des zones d'intervention est amélioré		
Imbo	Moso	Bugesera
A.1.3.5.1 Réhabiliter des pistes d'accès pour faciliter l'écoulement des produits des zones de production et de stockage vers les marchés A 1.3.5.2 Soutenir et organiser des activités promotionnelles pour une mise en évidence des produits nationaux disponibles A.1.3.5.3 Améliorer la qualité des produits et diversifier les produits proposés A.1.3.5.4 Mettre en place un centre de proximité pilote par antenne ayant pour mission essentielle de faciliter l'accès à l'offre de services, à l'appui conseil et aux informations proposés par les organisations faitières, les administrations et les ONG		

OS2: Un environnement institutionnel favorable au développement d'activités agricoles et para-agricoles est promu au niveau central, déconcentré et décentralisé		
R2.1 : Les capacités des organisations non étatiques intervenant dans le domaine agricole à assumer leurs rôles et mandats dans les zones d'intervention sont améliorées		
SR2.1.1 Les capacités organisationnelles des OP sont renforcées		
Imbo	Moso	Bugesera
A.2.1.1.1I Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de 20 OP locales sur base des diagnostics et plans d'actions en découlant	A.2.1.1.1M Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de 15 OP locales sur base des diagnostics et plans d'actions en découlant	A.2.1.1.1B Renforcer les capacités organisationnelles et opérationnelles de 20 OP locales sur base des diagnostics et plans d'actions en découlant

A.2.1.1.2I Renforcer les capacités de 20 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres	A.2.1.1.2M Renforcer les capacités de 15 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres	A.2.1.1.2B Renforcer les capacités de 20 OP locales à rendre les services de qualité attendus par leurs membres
A.2.1.1.3 Renforcer l'organisation interne des faîtières (cadre légal, organigramme, structures, procédures, gestion etc.) et leur mise en réseau avec les organisations de niveau associatif inférieur ou supérieur		
A.2.1.1.4 Faciliter les échanges et appuyer les OP à créer / s'intégrer dans des associations fédératives / faîtières		
A.2.1.1.5 Appuyer les ONG identifiées œuvrant dans le développement rural des zones d'intervention dans leur rôle de renforcement des acteurs locaux (OP et leurs membres)		
SR2.1.2 Les systèmes d'information et de communication agricoles (par et pour les OP) sont renforcés		
Imbo	Moso	Bugesera
A.2.1.2.1 Définir les besoins des OP en informations et les technologies pour les rendre le plus facilement accessibles		
A.2.1.2.2 Appuyer les OP et leurs réseaux dans la mise en place de systèmes efficaces d'échange de données et d'information		
A.2.1.2.3 Appuyer la publication régulière d'un bulletin d'information agricole (de type journal des producteurs)		
SR2.1.3 La concertation et la coordination des OP avec les autres acteurs des chaines de valeur sont renforcées		
Imbo	Moso	Bugesera
A.2.1.3.1 Appuyer l'émergence au niveau régional de cadres de concertation entre les acteurs des chaînes de valeurs concernées (mais, riz, banane)		
A.2.1.3.2 Renforcer les capacités des OP à assumer leur rôle dans le fonctionnement des cadres de concertation régionaux		

R2.2 : Les capacités du MINAGRIE à assumer ses missions régaliennes sont améliorées (Résultat suspendu)
SR 2.2.1 Les capacités de planification, programmation et suivi-évaluation du secteur agricole sont renforcées
A.2.2.1.1 Renforcer les capacités des acteurs en charge de la mise en œuvre et de l'évaluation du PNIA et de ses différents sous programmes, à savoir la cellule PNIA
A.2.2.1.2 Appuyer la mise en œuvre de la feuille de route (en cours d'élaboration) portant sur le processus de réforme du MINAGRIE, en regard de la vision institutionnelle du secteur
A.2.2.1.3 Contribuer à l'actualisation de la Stratégie Agricole Nationale et du PNIA pour la période 2016-2020
A.2.2.1.4 Poursuivre l'appui à l'élaboration de la stratégie sous-sectorielle de promotion et d'appui aux Organisations Professionnelles Agricoles, en vue de la professionnalisation de ces organisations
SR2.2.2 Les capacités du Génie Rural dans les domaines de la coordination, de la maitrise d'ouvrage et du suivi-évaluation sont renforcées
A.2.2.2.1 Appuyer les services du Génie Rural pour le suivi évaluation en matière d'aménagement des marais
A.2.2.2.2 Appuyer les services du Génie Rural sur les aspects normatifs et les règles d'aménagement des marais
A.2.2.2.3 Renforcer les capacités des communes dans leurs rôles de maître d'ouvrage
SR2.2.3 Les capacités opérationnelles des DPAE dans les zones d'intervention sont améliorées
A.2.2.3.1 Renforcer les capacités des équipes DPAE conformément au Plan de formation, de gestion des compétences et des carrières du personnel du MINAGRIE
A.2.2.3.2 Appuyer la mise en œuvre des PPIA par l'accompagnement des services DPAE, des Groupes Provinciaux et de la cellule DPAE
A.2.2.3.3 Appuyer l'établissement de 17 matrices provinciales des indicateurs des PPIA
SR2.2.4 Les systèmes d'information et de communication agricoles sont renforcés
A.2.2.4.1 Appuyer le développement de la centrale d'informations agricoles au sein du MINAGRIE, avec le développement des bases de données et des systèmes d´informations, notamment les outils cartographiques / SIG géo référencé
A.2.2.4.2 Poursuivre l'appui technique au processus de pérennisation de l'Enquête Nationale Agricole du Burundi et à l'administration de modules thématiques complémentaires

A.2.2.4.3 Assurer la continuité des appuis PRO-SA-NUT (SIM - Suivi permanent du déroulement de la campagne agricole), à partir de 2017
A.2.2.4.4 Appuyer la DSIA pour la publication de bulletins et brochures d'information et la valorisation des données agricoles
A.2.2.4.5 Poursuivre l'interconnexion des 17 Directions Provinciales de l'Agriculture
A.2.2.4.6 Renforcer les capacités de la Cellule TIC pour la maintenance des infrastructures hardware et software
A.2.2.4.7 Renforcer les capacités de la Cellule Communication pour le développement du site web MINAGRIE (communication vers les décideurs et les partenaires)
A.2.2.4.8 Etendre le Système d'Archivage et Gestion Documentaire aux 17 DPAEs et passage à la numérisation électronique des documents

R2.3 : La recherche agronomique est orientée vers les besoins des utilisateurs (Résultat suspendu)
SR2.3.1 Des systèmes de recherche participative efficaces permettent l'identification et la diffusion d'innovations techniques au sein des exploitations familiales
A.2.3.1.1 Appuyer l'établissement d'une équipe RAP au sein d'un organisme de recherche
A.2.3.1.2 Appuyer la production et la diffusion du Bulletin de la Recherche Agronomique au Burundi
SR2.3.2 L'ISABU dispose de la capacité organisationnelle et opérationnelle pour mettre en œuvre le PDRA de manière performante
A.2.3.2.1 Informatiser les services administratifs et financiers (système de gestion intégrée)
A.2.3.2.2 Renforcer la gestion, le développement et la valorisation des ressources humaines de l'ISABU
A.2.3.2.3 Appuyer l'élaboration d'un concept et des outils de gestion et de valorisation du patrimoine de l'ISABU
A.2.3.2.4 Renforcer les outils de financement de la recherche (à travers le FOCRA et d'autres mécanismes)
A.2.3.2.5 Appuyer le développement et la mise en œuvre d'acquisition de moyens de tiers pour la recherche agronomique (recherche contractuelle, subventions, …)
A.2.3.2.6 Renforcer les processus de planification, suivi et évaluation (PSE) pour la recherche agronomique
A.2.3.2.7 Renforcer les capacités de l'ISABU dans le domaine de l'analyse des sols et des produits agroalimentaires
SR2.3.3 Les stations de recherche et centres d'innovation dans les zones d'intervention fournissent des services répondant aux besoins des utilisateurs
A.2.3.3.1 Améliorer les conditions d'accueil et de travail des ressources humaines de l'ISABU affectées à ses structures déconcentrées près des bénéficiaires de la recherche
A.2.3.3.2 Renforcer les mécanismes de gestion concertée de la recherche (au niveau régional) – CRGR
A.2.3.3.3 Renforcer la gestion des structures déconcentrées de l'ISABU (stations de recherche (SR) et centres d'innovation (CI))
A.2.3.3.4 Appuyer l'ISABU à assurer la disponibilité et l'accessibilité des semences de qualité (souche, pré base)

4.4 Aperçu des MoRe Results

Résultats ou indicateurs du cadre logique modifiés au cours des 12 derniers mois ?	OUI (voir paragraphe 4.3)
Rapport *Baseline* enregistré dans PIT ?	OUI
Planning de la MTR (enregistrement du rapport)	OUI
Planning de l'ETR (enregistrement du rapport)	Q1 2017 (estimation pour PAIOSA 1 et 2)
Missions backstopping EST Agri et OPS depuis le 01/01/2012	Du 10 au 14 mars 2013 Du 07 décembre au 12 décembre 2014 Du 03 au 08 Mai 2015

4.5 Rapport « Budget versus Actuels (y – m) »

Le rapport « Budget versus Actuels (y – m) est joint. Ici la synthèse du niveau d'exécution budgétaire des 2 tranches de financement : BDI 0905511 (PAIOSA 1) et BDI1006511 (PAIOSA 2).

	Budget (euros)	Dépenses					Solde	Taux de débourse ment à la fin de l'année n
		2011	2012	2013	2014	Année couverte par le rapport		
Output 1 (VAIM)	5 324 645	362.060	1.993.701	1.058.387	887.931	565 316	457 250	91 %
Output 2 (VSEM)	3 339 291	157.242	684.595	738.091	625.407	485 789	648 167	81 %
Output 3 (VRECH)	4 841 158	57	102.593	548.523	698.013	586 941	2 905 031	40 %
Output 4 (VDEVA)	17 220 487	30	608.952	1.549.220	2.650.497	3 791 158	8 620 630	50 %
UAC (coord et appui)	5 313 243	308.878	926.488	875.309	1.036.335	945 539	1 220 694	77 %
Réserves/Moy. généraux	1 236 630	15.892	99.713	237.412	50.123	135 078	698 412	44 %
Contr. BELGIQUE	37 275 454	844.159	4.416.042	5.006.942	5.948.306	6 509 821	14 550 184	61 %
Contr. BURUNDI	1 000 000	0	63.500	50.960	102.187	113 032	670 321	33 %
TOTAL PAIOSA	38.275.454	844.159	4.479.542	5.057.902	6.050.493	6 622 853	15 220 505	60 %

4.6 Ressources en termes de communication

VAIM

- ENAB : appui technique pour la production des 3 rapports de saison et du rapport de synthèse de la campagne 2013-2014
- Les publications scientifiques ci-dessous ont été produites à partir des données de l'ENAB, par l'Université de Gand (Belgique) et l'Université du Burundi, dans le cadre du Fonds Compétitif de la Recherche Agronomique (FOCRA) :
  - Evaluation de la qualité des données de l'enquête agricole nationale 2011-2012, note technique n° 1
  - La vache ou la chèvre ? La pression démographique et l'élevage au Burundi, note technique n° 2
  - L'effet de la pression démographique sur le système agricole au Burundi, note technique n° 3
  - Food for survival : diagnosing crop patterns to secure lower threshold food security levels on farm households in Burundi, working paper n° 1
  - Cow or Goat ? Population pressure and livestock keeping in Burundi, working paper n° 2
  - Boserup versus Malthus : Evidence from densely populated rural Burundi, working paper n° 3
  - Beyond averages : using survey data for informed policy making, working paper n° 4

- 16 atlas provinciaux des réalisations et intervenants du secteur agricole (actualisation 2014) + base de données géo référencées (aménagements / réalisations / intervenants)

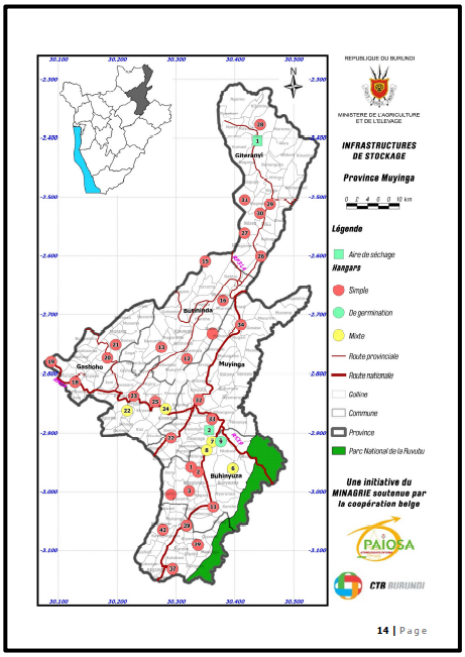

VSEM : trois brochures sur le maïs (juin 2015)

- Réponses agronomique et économique comparées de différentes variétés de maïs à l'apport de fertilisants sur des parcelles paysannes - Cas des régions de haute altitude.

- Réponses agronomique et économique comparées de différentes variétés de maïs à l'apport de fertilisants dans un marais de fertilité et d'altitude moyennes - Cas des grains de maïs hybride recyclés.
- Réponses agronomique et économique comparées entre variétés de maïs hybride et tout-venant à l'apport de fertilisants sur des parcelles de fertilité naturelle contrastée - Cas des régions de basse, moyenne et haute altitudes.

Le VSEM a également produit des spots publicitaires mais suite à la crise politique survenue en mai, ils n'ont pas été diffusés comme prévu par les différentes radios.

VRECH : appui technique dans la conception et la rédaction du bulletin trimestriel de la recherche agronomique du Burundi. Le PAIOSA a également apporté un appui financier pour l'impression de ce bulletin. Trois bulletins publiés en 2015 :

- Bulletin trimestriel n° 5 : Octobre - Décembre 2014
- Bulletin trimestriel n° 6 : Janvier - Mars 2015
- Bulletin trimestriel n° 7 : Avril - Juin 2015
- Fiche technique de l'ISABU : appui dans l'élaboration des fiches techniques de l'ISABU (dont fiches techniques élaborées en appui avec le VSEM sur la culture du maïs hybride).

PAIOSA général

- Fiche CTB / Programme PAIOSA – avril 2015
- Blog PAIOSA
- L'UAC dispose parmi son personnel d'un Chargé de communication.